

NOUVELLE SALLE DE CONCERT

Le projet de l'OSM est mis en veilleuse

PIERRE O'NEILL

Le gouvernement Bourassa n'a pas l'intention de construire une nouvelle salle de concert pour abriter l'Orchestre symphonique de Montréal.

C'est ce qui ressort clairement des déclarations faites hier par la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, à la télévision anglaise. Participant à un brunch en faveur de la candidature de M. Bourassa, dans le comté de Saint-Laurent, Mme Bacon a indiqué au reporter de CFCF-TV que le projet mis de l'avant par le maire Jean Drapeau de Montréal ne comptait plus parmi les priorités de son ministère.



Lise Bacon

Invitée à faire le point sur l'état de ce dossier, Mme Bacon a précisé que personne ne lui avait encore prouvé la nécessité de réaliser ce projet. « Je n'ai pas trouvé d'étude concluant à la nécessité d'une nouvelle salle de concert et je n'ai trouvé aucune étude me disant que la Place des Arts fonctionne à pleine capacité ».

La ministre des Affaires culturelles a eu, vendredi dernier, avec le président-directeur général de la Place des Arts, l'ancien ministre péquiste, M. Guy Joron, un long entretien portant principalement sur le projet de construction d'une salle de concert. Le DEVOIR a appris que Mme Bacon est sortie de cette entrevue plus convaincue que jamais de la futilité du projet. M. Joron lui aurait lui-même fait valoir que le projet Sofati est prématuré, considérant que la salle de concert de la Place des Arts ne fonctionne pas à pleine capacité et que son taux d'occupation est plafonné depuis au moins cinq ans.

C'est sur l'initiative du maire Jean Drapeau qu'est né le projet de construction d'une salle de concert, initialement prévue dans le complexe Cadillac-Fairview sur la rue McGill.

Voir page 8: OSM

Québec décide de privatiser Quebecair

■ Les conditions minimales: le maintien des services dans les régions éloignées, la sauvegarde des emplois, le siège social au Québec

PIERRE O'NEILL

Le gouvernement du Québec a amorcé des négociations en vue de retourner au secteur privé son transporteur aérien Quebecair.

À l'issue d'un brunch en faveur de sa candidature à l'élection partielle qui se tient aujourd'hui dans le comté de Saint-Laurent, le premier ministre Robert Bourassa a indiqué hier que son ministre délégué à la privatisation, M. Pierre Fortier, a entrepris des

« pourparlers préliminaires » avec des intérêts privés.

Pressé de questions par les journalistes, M. Bourassa a souligné qu'il s'agit là de négociations « très embryonnaires », refusant de dévoiler l'identité de l'éventuel « partenaire », de crainte de nuire à l'évolution normale du dossier. Puis il a ajouté: « Mais tout cela peut débloquer rapidement, parce qu'il y a eu des développements importants au cours des derniers jours ».

Le cadre de ces négociations, a précisé le

premier ministre, repose fondamentalement sur la préoccupation du gouvernement de protéger les meilleurs intérêts du Québec et tient à un certain nombre de conditions minimales: l'acheteur devra s'engager à maintenir les services assurés par Quebecair en régions éloignées; le siège social du nouveau transporteur devra rester au Québec et tous les emplois devront être « sauvegardés »; il n'est pas question de vendre à rabais et le prix offert sera également un facteur déterminant. « Nous voulons protéger emplois,

services et prix. Nous choisirons la meilleure option ». Quebecair est propriété à part entière du gouvernement, par l'entremise de la « Société québécoise des transports », qui détient par ailleurs 34 % des actions de Nordair.

Rappelant que le projet de privatisation de Quebecair n'est pas nouveau en ce qu'il est inscrit noir sur blanc dans le programme économique du PLQ, M. Bourassa a reconnu

Voir page 8: Quebecair



Photo AP

FUITE DU SUD-YÉMEN

Un cargo soviétique, avec des femmes et des enfants d'Union soviétique et d'autres pays à son bord, accoste à Djibouti. Le navire les avaient recueillis à Aden où les combats se poursuivent entre partisans et adversaires du président sud-yéménite, Ali Nasser Mohammed. Voir nos informations Page 8.

PHILIPPINES

Des explosions perturbent un meeting d'Aquino

ZAMBOANGA (Reuter, AFP) — Trois personnes ont été blessées, hier à Zamboanga (sud des Philippines), dans l'explosion d'une grenade à cent mètres du lieu où Mme Corazon Aquino, candidate de l'opposition aux élections présidentielles du 7 février prochain, tenait une réunion électorale, a indiqué la police.

La police avait d'abord évoqué l'explosion de deux grenades pendant le meeting auquel assistaient environ 50.000 personnes dans le parc Pershing de Zamboanga. Mais la deuxième déflagration, a-t-on précisé par la suite, était en fait un tir de pétard.

Des centaines de personnes ont été prises de panique à la suite de l'explosion de la grenade et se sont mises à courir.

Et la seconde déflagration a poussé les milliers de personnes qui étaient restées à s'enfuir, obligeant Mme Aquino à interrompre son discours.

M. Salvador Laurel, le co-listier de Mme Aquino a accusé le président philippin, M. Ferdinand Marcos, d'être l'instigateur de l'explosion des grenades.

Vendredi, un précédent meeting électoral de Mme Aquino à Davao (940 km au sud de Manille dans l'île de Mindanao) avait été perturbé par une alerte à la bombe.

Zamboanga se trouve dans l'île de Mindanao, le fief de la guérilla communiste (NPA, Nouvelle armée du peuple) et des séparatistes musulmans du Front moro.

Par ailleurs, le président Ferdinand Marcos a déclaré hier qu'il n'écarterait pas la possibilité d'un coup d'État militaire, si sa rivale, Mme Aquino, était élue et favorisait l'entrée de communistes au sein du gouvernement.

Dans deux interviews accordées samedi et hier aux chaînes de télévision américaines NBC et CNN, M. Marcos a exprimé son

« inquiétude » face à l'« inexpérience » de ses opposants, même s'il se déclare confiant, en ce qui le concerne, dans les résultats de la consultation du 7 février prochain.

Une victoire de Mme Aquino, a-t-il dit, « signifierait une confrontation sanglante, surtout si cette dernière confie à trois ministres (communistes) les portefeuilles de la Défense, du Budget et des Finances ».

Interrogé sur l'éventualité d'un coup d'État militaire si sa rivale était élue, le président Marcos a répondu: « Je pense que ce serait possible ».

Également interrogée sur NBC, Mme Aquino, veuve du leader de l'opposition philippine assassiné à Manille en 1983, a démenti « catégoriquement » avoir l'intention de nommer des ministres communistes, en cas de victoire aux élections.

« Cependant, a-t-elle dit, tous les communistes qui renonceraient à toutes les formes de

violence et feront serment d'allégeance au nouveau gouvernement, peuvent prendre part au processus électoral, soit comme votants, soit comme participants aux élections locales ».

Mme Aquino s'est défendue hier de toute sympathie envers le communisme: « Je n'ai jamais été communiste, je ne le suis pas, je ne le serai jamais », a-t-elle dit, ajoutant que le « communisme ne peut jouer un rôle important dans son pays, car les Philippines sont par nature opposées à cette doctrine ».

Interrogée sur les bases américaines, aérienne et navale, aux Philippines, Mme Aquino a réaffirmé qu'elle respecterait leur maintien jusqu'en 1991 et souhaitait garder une « option ouverte » quant à leur avenir.

À cet égard, M. Marcos a estimé « inimaginable qu'un leader sérieux puisse faire partir les Américains de ces bases ». « Nous devrions

Voir page 8: Aquino

FPJQ : congrès spécial sur la concentration de la propriété des médias d'information

ANGÈLE DAGENAI

Réunis en congrès à Montréal au cours du week-end, les membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) ont décidé hier, à la suite d'un débat passionné, de tenir un congrès spécial sur la concentration de la propriété des médias d'information, concentration à laquelle la FPJQ s'est toujours opposée depuis sa fondation il y a 17 ans.

C'est l'opposition à l'achat de Télé-Métropole par Power Corporation — annoncée par le président Jean Pelletier dans son rapport moral aux 900 membres de la FPJQ — et qu'entend défendre la FPJQ devant le CRTC à la mi-mars qui a suscité le débat, certains membres des deux médias intéressés par cette vente étant d'avis que la concentration des médias n'est peut-être pas condamnable aveuglément dans chaque cas où elle se produit et qu'elle pourrait même présenter certains avantages.

Des journalistes de TM ont fait valoir notamment que l'achat par Power Corporation — un holding habitué à gérer des médias écrits d'information — pourrait avoir des effets bénéfiques sur le service des nouvelles du poste de télévision le plus rentable au pays mais dont l'information n'a jamais été considérée une priorité; certains journalistes de La Presse ont fait sentir par ailleurs que l'achat par Power de la vache à lait que représente TM pourrait sans doute être bénéfique à La Presse dont les fonds demeurent limités dans la lutte à finir qu'elle a engagée contre l'empire Péladeau à Montréal.

Ces intervenants ont demandé explicitement à la Fédération de ne pas faire de vagues avec ce dossier et surtout de ne pas contester la vente de TM devant le CRTC. Une majorité des congressistes ont toutefois refusé de faire accrochages aux principes défendus traditionnellement par la FPJQ, en réclamant par ailleurs un forum spécial pour en discuter et mettre à jour leur dossier sur cet épineux problème de la concentration avant les audiences du CRTC sur la vente TM/Power Corporation. Le congrès spécial de la FPJQ sur la question se tiendra avant le 22 février prochain.

Le nouveau conseil d'administration qui organisera ce congrès est composé depuis hier de Jean Pelletier (Journal de Montréal), 3e

Voir page 8: Congrès

HAÏTI : TERRE OUBLIÉE DE L'OCCIDENT

I. La « démocratie jean-claudiste »

ANDRÉ LACHANCE
Collaboration spéciale

LA LUXUEUSE LIMOUSINE s'arrêta brusquement, laissant derrière elle un nuage de poussière ocre qui recouvrit pendant quelques secondes les paysans éberlués qui semblaient attendre sur le seuil de leur masure.

La vitre d'une portière s'abaissa doucement et une large main noire où scintillait une cheville massive apparut. « C'est lui... C'est le président », chuchota craintivement une voix.

La main du président à vie tenait une liasse de billets de banque, des petites coupures de 1, 2 et même 5 gourdes, qu'elle balançait d'un geste nonchalant dans la poussière. Un instant, les paysans regardèrent, pantois, les billets flambant neufs qui s'éparpillaient par dizaines sur le sol.

Puis ce fut la cohue. Une volée de gamins en loques, de femmes aux ventres proéminents, de vieillards voûtés se précipita sur la manne, se bousculant, s'injuriant ou se crachant au visage.

La splendide mulâtre assise sur la banquette arrière aux côtés du président à vie, et qui détournait à présent le regard d'un air dégoûté, fit signe au chauffeur. La limousine démarra en trombes, suivie de voitures pleines d'hommes affublés de larges verres fumés, et disparut bientôt au tournant du chemin, laissant derrière elle une traînée poudreuse qui prit de longues minutes avant de se dissoudre tout à fait.

Déguenillé, un vieillard édenté et malingre exhibait fièrement la coupure de 5 gourdes qu'il avait pu arracher à la seule meute enragée qui se disputait encore à ses pieds. « Li bon ! Jean-Claude là, li bon ! » s'écria-t-il soudain à la cantonade, visiblement au septième ciel.

Cette scène s'est répétée à maintes reprises pendant la campagne qui a précédé le scrutin référendaire du 22 juillet dernier où le président à vie de la république d'Haïti a vu les changements constitutionnels qu'il proposait prébiscités par 99,98 % de ses commettants.

Voir page 8: Haïti



Photo André Lachance

Misère généralisée, sous-emploi pour plus de 50 % de la main-d'oeuvre, analphabétisme, insaturation du logement, voilà dans quel état se retrouve aujourd'hui Haïti, un pays pourtant doté d'un potentiel « considérable » selon le secrétaire général des Nations-Unies, après 28 ans d'ère duvaliérienne.

FEMININ PLURIEL

Un guide du CSF

Les réalités de la ménopause

RENÉE ROWAN

Pionnière du Réseau information, actions, ménopause (RIAM) formé en 1983, Yolande Desmeules-Gaudet a accepté d'embellir la proposition du Conseil du statut de la femme (CSF) d'écrire un guide ayant elle-même vécu la déroutante qu'entraîne souvent chez les femmes ce changement de vie parfois difficile à franchir.

Dès l'âge de 37 ans et jusqu'à 45 ans, elle a ressenti des douleurs dans les os de l'épaule, du coude et de la hanche qui sont allées en s'amplifiant. À cela, se greffaient d'autres symptômes: mal à la mâchoire, fatigue, insomnie, sécheresse vaginale.

De tout cela, elle a parlé à son médecin. Elle lui a suggéré que cela pouvait être la pré-ménopause qui commençait à s'installer. « Non, madame, lui a-t-il répondu, vous êtes trop jeune. »

La ronde des médecins, des médicaments et des diagnostics les plus divers ont commencé. Elle souffrait d'arthrite, d'arthrose, d'une faiblesse musculaire du dos, le nerf sciatique était coincé, mais jamais dans ses radiographies, on n'a trouvé de traces d'ostéoporose (un des problèmes reliés à la ménopause, l'ostéoporose est la déminéralisation des os qui, lorsqu'elle atteint un degré avancé, est désignée par le terme ostéoporose).

Le diagnostic est difficile à poser avant que la maladie ait atteint un stade assez avancé, note Yolande Desmeules-Gaudet. En effet, le squelette doit avoir perdu environ 30 % à 50 % de son minéral (calcium) pour qu'apparaissent sur des radiographies des traces de l'ostéoporose.

À 45 ans, elles s'est retrouvée à l'urgence, la jambe gauche complètement paralysée. Et ça été encore des radiographies et toute une batterie de tests. Une fois de plus, on n'a pas su lui dire ce qu'elle avait. Jamais on n'a vérifié son système hormonal.

Parlant de ses déboires à une collègue, celle-ci lui a passé le livre d'Anne Denard-Foulet, *La ménopause effacée* dans laquelle elle a retrouvé, au chapitre sur l'ostéoporose, tous les symptômes dont elle souffrait. L'ouvrage en main, elle s'est présentée chez son médecin qui ne s'est même pas donné la peine de le feuilleter. La réponse est venue, une fois de plus, la même: « Non, madame, vous n'êtes pas en ménopause, vous avez toujours vos menstruations, vous n'avez pas de bouffées de chaleur ».

Les médecins, commente Yolande Desmeules-Gaudet, ont trop tendance à voir toutes les femmes selon un même modèle. Si on ne correspond pas au modèle établi, c'est qu'on n'est pas malade. Elle avoue être retournée à la maison en proie au découragement et bien décidée à changer de médecin, ce qu'elle a fait.

Le vent a enfin tourné: elle a trouvé quelqu'un qui l'a écoutée attentivement, qui lui a fait subir un examen gynécologique complet et les tests qui s'imposaient. Il lui a confirmé qu'elle était en pleine ménopause et lui a prescrit un traitement hormonal (le traitement cyclique expliqué dans le guide qu'elle vient de publier sous le titre *Tout sur la ménopause*) auquel s'ajoute du calcium.

Tous ses maux, l'anxiété et l'angoisse qui l'assaillaient, ont disparu comme par enchantement en l'espace de quelques mois.

Chaque femme est unique, elle a un système hormonal qui lui est

propre. Avec l'aide du médecin, elle doit découvrir le traitement qui lui convient le mieux, précise Yolande Desmeules-Gaudet.

Le document, d'une soixantaine de pages, publié par Les Publications du Québec, contient une mine de renseignements sur les aspects physiologiques et psychosociaux de cette période de la vie d'une femme. Le Dr Nacia Faure, endocrinologue québécoise, a vérifié toutes les informations médicales.

Écrit dans une langue claire, d'un format pratique qui se glisse facilement dans le sac à main, le guide vise à répondre à un besoin d'information et de démythification de la ménopause identifié depuis longtemps par le CSF. En effet, dès 1978, dans sa politique d'ensemble *Pour les Québécois: égalité et indépendance*, le Conseil soulignait des lacunes considérables d'information et de recherche sur la ménopause.

L'ouvrage est en vente au coût de \$4.95 dans les librairies et les concessionnaires des Publications du Québec. Dommage que l'on n'ait pas réussi à le vendre à un coût moindre, ce qui l'aurait rendu accessible à un plus grand nombre de femmes.

■ 2,000 inscriptions au *Bottin des femmes*

Le *Bottin des femmes* grossit, grossit. La première édition, lancée en 1981 par les sœurs Gylaine et Henriette Lanctôt sous le nom de *Bottin des femmes* professionnelles et commerçantes, ne comprenait qu'une centaine de noms. L'édition de 1986 du répertoire officiel de l'Association des femmes d'affaires du Québec en contient pas moins de 2,000.

Ces femmes installées dans toutes les régions du Québec oeuvrent dans des secteurs aussi variés que la fabrication de machinerie lourde, la transformation, la gestion d'entreprises de services informatiques, le financement d'entreprises, l'import-export, la distribution alimentaire, le design de mode, la démolition et le transport de bâtiments, la formation et le recrutement de personnel.

Selon les statistiques du ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), il existe au Québec 60,000 femmes dirigeantes d'entreprises. On parle ici d'entreprises qui comptent au moins une femme à titre de propriétaire.

On les retrouve dans les secteurs suivants, indique Danielle Gagnon, du MIC: 3 % dans le secteur primaire (agriculture, pêche, exploitations forestières, mines, carrières, pétrole); 7 % dans le secteur manufacturier (production de biens); 36 % dans le commerce de gros et de détail; 11 %, transport, communications et construction; 43 %, services personnels.

C'est dans la région de Montréal où l'on trouve le plus grand nombre d'entreprises, soit 67,6 % d'entreprises à direction féminine. Il s'agit surtout de très petites entreprises: 67 % n'ont aucun employé salarié; 25 % en ont de 1 à 10; 4,8 % de 10 à 25; 1,4 % de 26 à 49; et moins d'un pour cent, de 50 à 300 employés.

Le chiffre d'affaires de ces entreprises dirigées par les femmes varie de \$50,000 à \$60 millions.

Le *Bottin des femmes* est non seulement un outil de référence pratique. Il permet aussi aux femmes d'affaires d'établir des liens entre elles et de faire connaître leurs produits et services.

On peut se procurer ce répertoire dans les kiosques à journaux, dépanneurs, supermarchés et librairies au prix de \$3.50.

JEAN-CLAUDE MALÉPART

De député d'arrière-banc à vedette du PLC

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Lorsque Jean-Claude Malépart se lève à la Chambre des communes pour poser une question, inévitablement la tension monte aussitôt d'un cran. Tous savent qu'on aura bientôt droit à quelques minutes d'échanges musclés entre le député libéral de Sainte-Marie et le premier ministre Brian Mulroney, le tout sur un fond sonore d'invectives venant des banquettes arrière-conservatrices.

L'attention que mérite depuis un an Jean-Claude Malépart, n'est pas sans raison: le corpulent député de Sainte-Marie s'est révélé l'arme la plus efficace qu'avaient les libéraux contre le gouvernement Mulroney qui se souvient amèrement de la bataille sur la désindexation des pensions de vieillesse. Aussi, lorsque Jean-Claude Malépart s'est levé pour se faire le porte-parole des travailleurs en difficulté de l'est de Montréal, Brian Mulroney ne s'est pas trompé. Il a immédiatement pris le dossier au sérieux.

Que Jean-Claude Malépart soit devenu en un an et demi à peine la principale vedette du Parti libéral au Québec a de quoi surprendre. Jusqu'au 4 septembre 1984, il ne s'était guère signalé à l'attention. À côté des Jean Chrétien et des André Ouellette, il y avait peu de place pour ce député d'arrière-banc qui, s'il avait son franc-parler, préférait mener ses batailles au sein du caucus. Le lendemain de l'élection, le député se retrouvait avec une liberté qu'il n'avait pas connue jusqu'ici et qu'il pouvait utiliser à loisir pendant que Jean Chrétien rêvait de leadership et qu'André Ouellette se remettait lentement et péniblement du choc de la défaite.

Parmi les rescapés libéraux du 4 septembre 84, bien peu savaient ce que pouvait être le métier de député d'opposition. Le bouillant député de Sainte-Marie avait lui l'avantage, rappelle-t-il, d'avoir siégé à l'Assemblée nationale de 1973 à 1976. Il avait pu y observer à loisir les Robert Burns, Claude Charron, Marcel Léger, ses voisins de comtés, jeter à bas en trois ans le gouvernement Bourassa. La recette, dit-il, était simple: préparer ses dossiers, faire des recherches, informer les journalistes, mobiliser l'opinion publique.

Mobiliser l'opinion publique était facile pour cet homme qui toute sa vie avait été un organisateur communautaire. Dès l'âge de 12 ans, il s'était fait valoir dans sa paroisse en organisant une grève des enfants de chœur. À 15 ans, il se donnait corps et âme à l'organisation des loisirs de

la paroisse. Puis ce fut le travail avec les groupes communautaires, toujours sur une base bénévole jusqu'au jour où le patron de McDonald Tobacco, David Stewart, lui offrit de le dégager pour oeuvrer dans le quartier.

Le travail avec les groupes communautaires s'est imposé tout naturellement, nous a-t-il raconté dans une entrevue. Les gens du quartier le connaissant bien se sont mis à lui demander des informations et des conseils de toute sorte, ce qui lui fit réaliser qu'il y avait un besoin. Avec d'autres, il fonda le Centre communautaire Sainte-Marie. Le passage à la politique se fit tout naturellement et quand en 1979 on lui offrit la candidature libérale aux élections fédérales, son choix se fit en fonction d'un seul critère: où pourrait-il mieux servir les gens de Sainte-Marie, à Québec ou à Ottawa. « Moi, mes patrons, ce sont mes électeurs », dit-il. Dans une circonscription qui compte 35 % d'assistés-sociaux, le choix n'était pas difficile, dit-il, ajoutant que sa meilleure alliée avait été de tout temps Monique Bégin, la ministre de la Santé et du Bien-être.

Le lendemain de la victoire conservatrice, Jean-Claude Malépart possédait en plus de sa connaissance du travail d'opposition un avantage dont la plupart de ses collègues ne disposaient pas, du moins pas à un degré aussi élevé: la ténacité. Personne ne lui avait en fait demandé d'intervenir sur la question des pensions de vieillesse et des allocations familiales, sinon lui-même et ses commettants. John Turner avait préféré lui confier plutôt le poste de critique du ministre des Travaux publics. Il s'imposa, fit lui-même sa place aux côtés de Doug Frith et Aileen Nicholson, les deux critiques d'alors pour les affaires sociales et la santé.

Cette ténacité, le premier ministre Mulroney put mesurer jusqu'où elle pouvait aller lorsqu'il vit réuni devant le Parlement les associations de l'Age d'or pour manifester contre la désindexation partielle des pensions de vieillesse. Rien ne pouvait l'arrêter, surtout pas les accusations venues de partout voulant qu'il utilise démagogiquement les personnes âgées à des fins politiques. Les accusations de toutes sortes, les injures que certains députés devaient lui lancer à propos de son tour de taille ne servaient qu'à renforcer sa détermination.

La détermination, l'entêtement dirait Brian Mulroney, est une qualité que le député avoue avoir de façon innée. Il raconte par exemple que « tant de l'école secondaire, il s'é-



Photo CP
À la Chambre des communes, les interventions du député de Sainte-Marie ne laissent personne indifférent.

tail mis dans la tête de travailler à la MacDonald Tobacco où il n'y avait pas de poste disponible. Les salaires étaient bons, l'usine tout près. Comme beaucoup d'autres enfants du quartier, c'était son rêve. Pendant neuf mois, à tous les jours de la semaine il est allé remplir un formulaire de demande d'emploi. Parfois deux par jour, dit-il. Ce fut comme ça jusqu'au jour où on lui dit qu'il pouvait entrer comme journaliste à la MacDonald Tobacco d'où il est toujours en congé sans solde.

Après les pensions de vieillesse, la taxe sur certains médicaments qu'il a réussi à faire abolir, les allocations familiales, Jean-Claude Malépart s'est découvert une nouvelle cause avec la survie économique de l'est de Montréal. Lorsque Brian Mulroney lui reproche de s'être tu lorsque le gouvernement libéral avait accepté la fermeture de raffineries à Montréal-Est, il est prêt à accepter le reproche. Dans l'est de Montréal, on s'était intéressé aux problèmes sociaux, à l'habitation, à l'organisation

communautaire, au développement des artères commerciales, mais pas à l'industrie, avouera-t-il en notant qu'il n'est pas seul à porter le blâme. Il est inutile de commencer à chercher des coupables, dit-il tout en distribuant des compliments à ses voisins conservateurs comme Édouard Desrosiers et Carole Jacques pour s'être démenés pour leur comté aussi.

Le député de Sainte-Marie est conscient d'être devenu une vedette politique. « Ça me met sur la mappe », dit-il ajoutant que son succès, il le doit en bonne partie à Brian Mulroney. Le premier ministre est, croit-il, son meilleur agent de relations publiques.

Sans l'avoir souhaité, Brian Mulroney n'est sûrement pas indifférent au succès de Jean-Claude Malépart. Certes, il lui doit des coups durs, mais il a découvert un adversaire coriace, celui avec qui il préfère croquer le fer, sur le terrain où lui-même excelle, celui du populisme politique.

Ce soir à 20h

ENQUÊTES SUR LES ENFANTS MAL AIMÉS

On en trouve dans votre quartier, peut-être même... chez-vous!

Une émission d'Aimée Danis produite en collaboration avec le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation et le Comité de la protection de la jeunesse.

Animation: Georges-Hébert Germain

Voyez les choses... autrement!

L'autre télévision Radio Québec

guérin
l'éditeur qui édite

NOUVEAUTE APPRENTISSAGE DU LOGO

de Jean Champagne

Cahier d'activités 7,95\$
ISBN-2-7601-1425-2 (135 p.)

LOGO

Informez-vous de notre nouvelle politique de remise

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél: (514) 677-652F	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél: (514) 843-6241
---	---	--	---

Je suis enceinte... J'en parle.

grossesse-secours
842-8641

guérin éditeur limitée

4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Ce cahier d'exercices permettra d'apprendre à programmer un ordinateur. Le langage utilisé est le LOGO, mais la méthode de travail qui est proposée vise une application encore plus large. Les objectifs de programmation visés par cet ouvrage sont ceux présentés dans le programme d'études du cours d'introduction à la Science d'Informatique.

LE PATRIMOINE

Le paysage urbain de l'hôtel de ville de Montréal sera transformé

ALAIN DUHAMEL

Le paysage urbain dans lequel se trouve l'hôtel de ville de Montréal, marqué par la présence de grands terrains de stationnement, devrait se transformer complètement à moyen terme. En effet, les projets de mise en valeur de la Société immobilière du patrimoine architectural (SIMP) ont franchi, il y a quelques jours, une étape importante lorsque le comité exécutif de la Ville de Montréal les a approuvés en principe.

Ces projets visent le terrain de stationnement du Champ de Mars, derrière l'hôtel de ville, le terrain de stationnement compris dans le quadrilatère des rues Notre-Dame, Gosford, Bonsecours et Champ-de-Mars et le réaménagement du tunnel de la rue Gosford. Un autre projet, adopté en principe lui aussi, décrit l'aménagement de la liaison piétonnière entre la Place D'Armes et sa station de métro située sous le Palais des Congrès.

Lieu de promenade et des cérémonies militaires, au siècle dernier, le Champ de Mars fait, dans son état de vaste stationnement automobile, rupture avec le défilé des places Jacques-Cartier et Vauquelin. Le promeneur, ayant remonté les places publiques depuis le fleuve, débouche sur une platitude tellement décevante qu'il en oublie le point de vue qu'il a sur le Mont-Royal et la ville.

La SIMPA a retenu en gros l'aménagement proposé par les architectes John Schreiber, David Farley et Ron Williams: une place verte reconstituée sur le thème de la forteresse de Montréal dont certains vestiges s'y trouveraient encore.

À l'extrémité ouest de ce vaste terrain, la SIMPA propose une modification importante au plan des

architectes puisqu'elle recommande la construction d'un immeuble à bureaux, d'un volume semblable à celui de l'annexe de l'ancien palais de justice. Sous cet immeuble, ayant front sur la rue Saint-Antoine, se trouverait un stationnement de près de 180 places réparties sur trois niveaux. Le nouvel immeuble administratif aurait en outre l'avantage de fermer le périmètre bâti du Champ de Mars en rompant la monotonie des murs rideaux du nouveau palais de justice.

Mais où déplacerait-on les places de stationnement du Champ de Mars? Une étude du Service d'urbanisme, en 1983, établissait à 1,140 le nombre de places de stationnement nécessaires dans le voisinage de l'hôtel de ville. Ces places, pour l'essentiel, iraient en sous-sol de l'important développement immobilier attendu dans le quadrilatère immédiatement à l'est de l'hôtel de ville, et au sud du quartier général de la police.

La SIMPA propose un vaste ensemble immobilier multifonctionnel, construit au-dessus d'un stationnement de 760 places, comprenant un immeuble à bureaux de 10,000 à 11,000 mètres carrés, vis-à-vis la façade est de l'hôtel de ville, des espaces commerciaux en front de la rue Notre-Dame, et un immeuble à vocation résidentielle ou hôtelière dans la partie est (10,000 à 15,000 mètres carrés).

Le projet, confié à un promoteur privé unique, se mettrait en chantier plus rapidement si l'administration municipale s'engageait à louer des espaces de bureaux et des espaces de stationnement.

Le tunnel de la rue Gosford, construit entre les deux guerres mondiales dans le but de faciliter la circulation près du marché Bonsecours, n'a plus, aujourd'hui, sa raison d'être. Aussi, la SIMPA a-t-elle

mis au point le projet de fermer en partie et rétablir les rues Gosford et Saint-Claude dans leur alignement d'origine. Ainsi, à l'est de l'hôtel de ville se dégagerait un espace suffisant pour l'aménagement d'une petite place publique.

« Ces possibilités comportent beaucoup d'avantages pour la relève du secteur est du Vieux-Montréal par voie de consolidation et de densification de l'environnement urbain et par la mise en valeur des environs de l'hôtel de ville, grand pôle d'attraction civique et touristique » conclut la SIMPA en recommandant, avant de passer à la mise en oeuvre, une étude de design urbain sur les masses constructibles, une étude d'aménagement et de fonctionnement des stationnements souterrains et une étude des mécanismes de mise en oeuvre à retenir dans le développement de chaque emplacement.

Depuis plusieurs années, l'Association des propriétaires du Vieux-Montréal réclamait un lien piétonnier protégé entre la Place D'Armes et sa station de métro. Divers projets esquissés proposaient un lien souterrain ou aérien de manière à établir entre la station et la place un lien exclusif et invitant.

La SIMPA ne croit pas qu'il faille un tel ouvrage pour atteindre la même fin. « Il est démontré qu'une correction et une amélioration nettement significatives de l'aménagement de la Côte de la Place D'Armes et de ses environs sont nécessaires et possibles sans avoir recours à un ouvrage d'art souterrain ou aérien » lit-on dans le rapport de la SIMPA.

Elle évalue à un peu plus de \$1 million la somme des travaux de reconstruction des trottoirs et de la chaussée de la Côte de la Place D'Armes et de la rue Saint-François-Xavier.

Pour freiner la sous-traitance

Les cols bleus: oui à la grève

LAURENT SOUMIS

Pour freiner le recours à des entrepreneurs privés, protéger leurs emplois et obtenir une réduction de leurs heures de travail, les 4,000 travailleurs manuels de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ne lésineront pas sur les moyens.

Près des trois quarts des cols bleus de la Ville et de la CUM ont participé, samedi, à une gigantesque assemblée générale au terme de laquelle ils ont opté massivement pour le recours à la grève.

Plus de 78 % des syndiqués se sont rangés aux arguments de leur exécutif syndical pour lui accorder le mandat d'appeler au débrayage lorsqu'il le jugera opportun.

Mais avant de recourir à cet ultime moyen de pression, les représentants syndicaux ont convenu d'intensifier leurs efforts de persuasion de l'employeur.

Sans contrat de travail depuis plus de douze mois, les cols bleus, mem-

bres de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), n'hésiteraient pas à descendre dans la rue dès la prochaine tempête de neige, comme l'a laissé entendre, en fin de semaine, le président du syndicat, M. Jean Lapierre.

Bien que les deux parties soient contraintes de s'entendre au préalable sur la nature des services essentiels à dispenser durant cette éventuelle interruption de travail, le public aurait à se priver de services difficilement remplaçables.

Si la perturbation des activités de la fourrière municipale, de l'île Notre-Dame ou du Jardin Botanique n'entraînerait que des désagréments mineurs, le déneigement des voies publiques, l'épandage de sel et l'entretien de la chaussée et des services d'eau pourraient facilement laisser un souvenir impérissable du conflit aux Montréalais.

Pour l'heure, la région métropolitaine a échappé de justesse, dimanche, à des précipitations importantes de pluie verglassante, et Environnement Canada n'a émis aucune

alerte météorologique pour les prochaines heures.

Les négociations achoppent toujours sur la question de la sous-traitance et de la protection des effectifs syndicaux.

Le syndicat voudrait encadrer dans de plus strictes limites le droit de l'employeur de confier à des entrepreneurs privés certains travaux et tâches que les syndiqués jugent de leur ressort.

Outre les 4,000 employés manuels permanents de la Ville et de la Communauté urbaine, près d'un millier de travailleurs additionnels, embauchés sur une base quotidienne, répondent périodiquement à la demande.

Les syndiqués se disent prêts à accepter une simple indexation de leur salaire, mais souhaitent que des améliorations sensibles soient apportées à leur fonds de pension et à leur régime d'assurance-salaire.

Les deux parties ne semblent guère près d'une entente après plus de seize mois de discussions.

Les usagers de la STRSM devront-ils bientôt « marcher » ?

LAURENT SOUMIS

À moins que la Société de transport de la rive Sud de Montréal (STRSM) ne s'entende rapidement avec ses employés de soutien, les résidents du sud de la métropole pourraient se retrouver bientôt en panne sèche, sur le trottoir, privés de leur service de transport en commun.

Au moment d'aller sous presse, hier soir, il semblait acquis que l'assemblée générale des 135 travailleurs membres du Syndicat des employés d'entretien de la STRSM accorde un mandat de grève non-équivoque à son exécutif syndical.

Après avoir renoncé, eux-mêmes, à toute demande de relèvement salarial, les travailleurs semblent déterminés à obtenir la réduction de la semaine de travail avec pleine compensation dans le cadre du renouvellement de leur convention collective, échue le 31 décembre dernier.

Depuis le 22 septembre, les représentants n'ont pu convaincre l'employeur de la justesse « d'une revendication fondée sur un choix social: celui de lutter contre le chômage », au terme d'une dizaine de séances de négociations.

Selon M. Claude Leduc, le président du syndicat affilié à la CSN, « les travailleurs avaient déjà clairement indiqué à l'employeur, il y a plusieurs mois, qu'ils n'hésiteraient pas à recourir à la grève, en janvier, pour obtenir gain de cause ».

« Si les administrateurs de la STRSM ne se réveillent pas bientôt, le public devra apprendre à marcher », commentait, hier, au DEVOIR, le président du syndicat.

Les employés de soutien, dont la rémunération horaire moyenne atteint \$12.50, revendiquent la réduc-

tion de la durée de leur semaine de travail, de 40 à 34 heures, et le paiement de la demi-heure quotidienne de restauration qu'ils doivent passer sur leurs lieux de travail.

De part et d'autre, on admet que l'introduction de la semaine de quatre jours de travail pourrait amener la création de 26 emplois au sein de l'unité d'accréditation.

Le syndicat revendique aussi l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans et le relèvement des rentes de ses pensionnés à 70 % de la moyenne des trois meilleures années de rémunération.

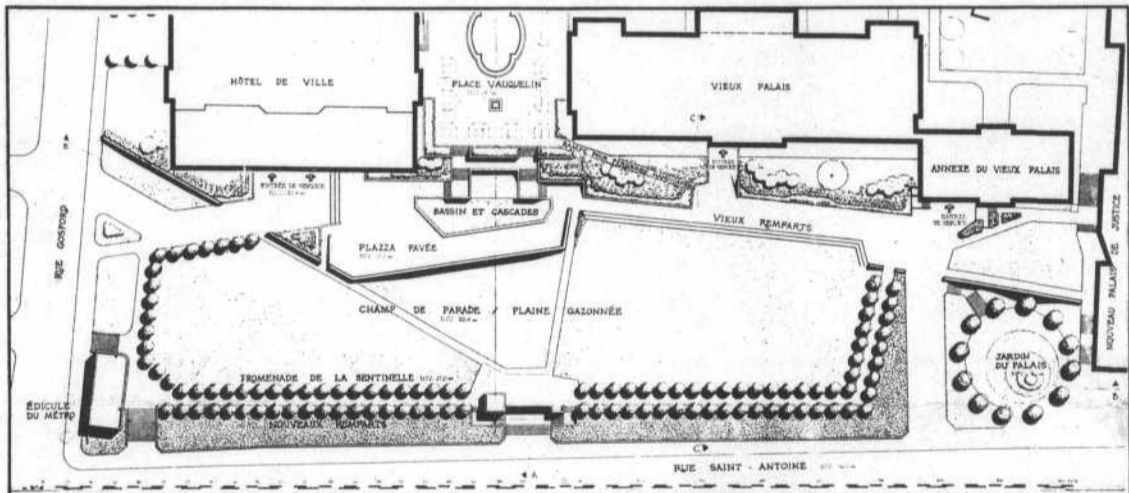
Le syndicat voudrait ainsi disposer « de façon plus juste d'un fonds de pension qui affiche un surplus de plusieurs millions de dollars ».

À l'appui d'une demande visant l'é-

tablissement d'un plancher d'emploi assurant la sécurité de 120 des 135 employés, le syndicat rappelle les nombreuses déclarations et documents émanant du président de la STRSM, M. Georges Molin, qui souhaite faire de sa société « un courtier de transport offrant toute une gamme de services aux usagers ».

À l'instar des chauffeurs, les employés de soutien s'inquiètent des effets sur le niveau de l'emploi des expériences de covoiturage et de taxi collectif entreprises, en août dernier, par la STRSM.

Au terme de 18 mois de pourparlers, ponctués de congédiements et de suspensions d'employés, les syndiqués s'étaient vu assurés de la victoire six heures à peine avant le début du débrayage.



La SIMPA a retenu en gros le plan d'aménagement du Champ de Mars préparé par les architectes John Schreiber, David Farley et Ron Williams. À l'ouest, au lieu du jardin circulaire proposé, elle recommande plutôt la construction d'un immeuble à bureaux, d'un volume semblable à l'annexe du vieux palais de justice, ce qui faciliterait la construction d'un stationnement en sous-sol d'environ 180 places.

Les CLSC se préparent à préciser leurs enjeux à la commission Rochon

RENÉE ROWAN

Accordant une grande importance aux travaux de la commission d'enquête sur la santé et les services sociaux connexes (commission Rochon), les centres locaux de services communautaires (CLSC) s'interrogent sur la part de financement qui doit aller aux services de base, locaux.

Dans la perspective du mémoire qu'ils comptent présenter à la commission au début du mois de mars, près de 200 directeurs généraux et présidents de la Fédération des CLSC se sont réunis samedi, à Québec, pour discuter des enjeux soulevés par la création de la commission d'enquête et pour identifier les problématiques majeures auxquelles ils sont et seront confrontés dans les prochaines années.

Profondément enracinés dans la réalité des populations qu'ils desservent, les 148 CLSC déjà en place ont, au cours de 1985, distribué 2,200,000 services à quelque 600,000 usagers, sans compter les personnes rejointes à travers les activités collectives ou les programmes de prévention. On évalue à \$400 millions les sommes réparties entre 148 CLSC pour un total de 11,000 employés.

Les CLSC ont au coeur des principaux enjeux auxquels le système de santé et de services sociaux devra faire face d'ici la fin du siècle, à préciser, hier, au cours d'un entretien téléphonique, le président de la Fédération des CLSC, M. Paul Leguerrier.

Par leurs préoccupations et leur implication locale, les CLSC, estime-t-il, ont un rôle essentiel à jouer pour

résoudre les problèmes entraînés par le vieillissement de la population, pour fournir les services requis par les personnes handicapées et par les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Ce qui préoccupe les CLSC, indique le président, c'est la part de financement qui doit aller aux services de base, locaux; la proportion de la prévention versus le clinique; jusqu'à quel point les CLSC sont appelés à jouer un rôle résiduel plutôt qu'un rôle moteur; les modèles de pratique qui s'exercent au Québec; les problématiques de clientèle (les personnes âgées, les jeunes, les femmes, les victimes de violence, etc).

En octobre dernier, la Fédération a formé un comité ad hoc, présidé par l'ancien président de la Fédération des CLSC, M. Marcel Sénéchal, et sur lequel siège un représentant par région.

Ce comité a pour mandat d'identifier les enjeux soulevés par la commission Rochon et de structurer une réflexion sur chacun de ces enjeux. Les résultats de cette réflexion seront communiqués à la commission d'enquête en mars.

Lors de la tournée provinciale de la commission, en avril et en mai, les regroupements régionaux de CLSC feront connaître la façon dont ces différentes problématiques sont vécues régionalement. Enfin, à l'occasion d'une rencontre en juin prochain, les représentants de tous les CLSC seront invités à proposer des pistes de solution.

La rencontre de samedi a été également l'occasion pour les directeurs et présidents de CLSC de discuter du

mémoire dit « de la consolidation » que la Fédération doit remettre à la nouvelle ministre de la Santé et des services sociaux. Les dirigeants de l'organisme doivent rencontrer Mme Thérèse Lavoie-Roux au cours des prochaines semaines.

Le réseau des CLSC qui, une fois complété, doit comprendre 166 centres, n'en compte actuellement que 148, observe M. Leguerrier. Ce qui veut dire que beaucoup de territoires restent encore à découvrir.

D'autre part, indique-t-il, tous les CLSC n'ont pas le même budget de fonctionnement. Pourtant, ils ont tous le même mandat, les mêmes responsabilités. La Fédération estime que les citoyens, dans chacune des localités, ont droit à des services de même qualité et à une accessibilité égale.

Le mémoire va notamment explorer trois grands domaines: les services de maintien à domicile; la santé mentale; le développement et une plus grande accessibilité aux services.

Même si plusieurs CLSC offrent déjà des services le soir et les fins de semaine, en particulier pour les soins à domicile, ils n'ont pas les mandats d'urgence sociale en dehors des heures d'ouverture.

« Déjà, les CLSC ont fait des efforts considérables pour être plus accessibles à la population. Ils ont fait leur bout de chemin, mais ils ne disposent pas des ressources voulues pour aller plus loin », précise M. Leguerrier.

Dans le mémoire qui sera déposé auprès de Mme Lavoie-Roux, la Fédération identifiera les sommes d'ar-

gent nécessaires pour le développement et l'accessibilité aux CLSC.

Concernant le dossier des « cas urgents » sur des listes d'attente dans les cinq bureaux de services sociaux de la région de Montréal, le président de la Fédération des CLSC remarque que partout, dans toutes les régions du Québec, où le partage des ressources CSS/CLSC est déjà fait, il n'y a aucune liste d'attente pour les cas urgents.

Le Réseau des femmes de carrière de Montréal
vous invite à son prochain

DÎNER CAUSERIE
le lundi 20 janvier 1986 à 17h30

au Club Mount Stephen
1440, rue Drummond, Montréal (Québec)

Conférencière:
Me Hélie Le Bel, c. r.
Avocat au cabinet Rivest, Castiglio, Le Bel et Schmidt.

Sujet:
LE DOSSIER CN: PRÉCURSEUR DE LA LOI «ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI»

Veuillez bien réserver votre place en appelant au numéro suivant:
(514) 875-0595

LA SOIRÉE RELATIONS
organisée en collaboration avec l'Institut canadien d'éducation des adultes autour du thème «LE BÉNÉVOLAT EN VOGUE»

aura lieu le lundi 27 janvier prochain (et non le 20 tel qu'annoncé précédemment)

à la maison Bellarmin, 25 ouest, rue Jarry à Montréal

avec, comme invité-e-s:
Solange Fernet-Gervais, du Conseil du statut de la femme
Françoise Sénéchal, de l'Institut canadien d'éducation des adultes
François Lamarche, de la Confédération des syndicats nationaux
Anne Usher, ex-présidente du conseil de la communauté Notre-Dame-de-Grâces

Une offre spéciale
Reér Dépôts garantis

10 1/8

46 mois, intérêts payés annuellement

En faisant affaires avec le plus grand fiduciaire de Reér au Québec, vous vous associez à la force économique Desjardins

Informez-vous des conditions
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Fiducie du Québec

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657
Laval (514) 668-5223 1-800-361-3903 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058
Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

LES REÉR
On s'y connaît!

✓ Choix
✓ Conseil
✓ Rendement

VOTRE FORCE **BANQUE NATIONALE**



L'aube
d'une nouvelle ère
pour les
voyageurs d'affaires

À partir du 2 février 1986

Air Canada vous présente la classe Affaires

La nouvelle conception du service en Amérique du Nord. Une classe supérieure conçue par des voyageurs d'affaires. Avec plus d'espace, plus de confort, plus de vols et un service exceptionnel.

Plus d'espace

Air Canada est la première ligne à avoir réaménagé une flotte de gros-porteurs 767 pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs d'affaires nord-américains. Et surtout la première à lancer la classe Affaires, un service exceptionnel qui saura combler les voyageurs les plus exigeants. Pour quelques dollars de plus que le plein tarif classe économique.

Plus de service

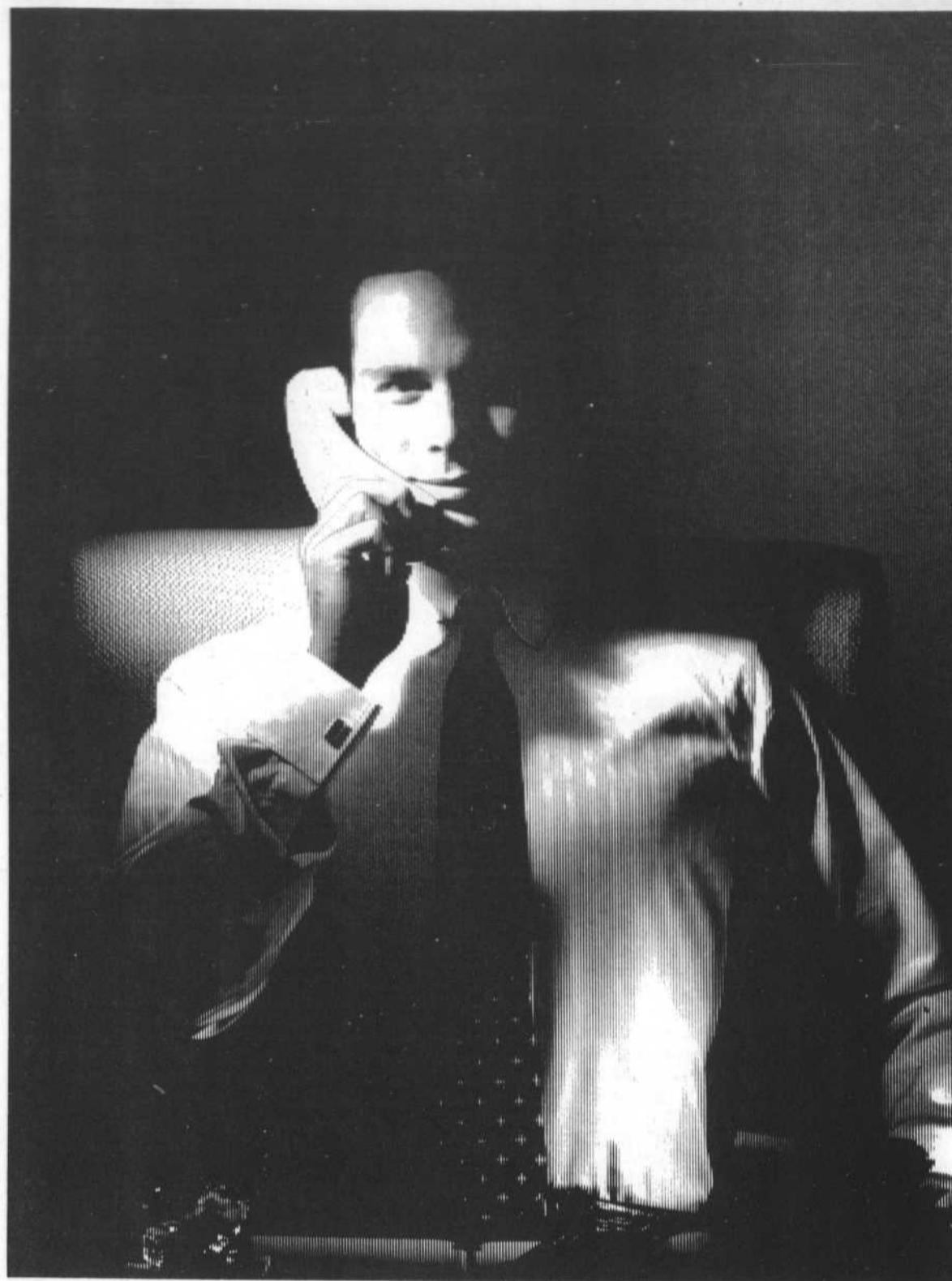
Vous serez sensible à l'attention qui vous est portée à l'instant même où vous appellerez Air Canada ou votre agent de voyages. En effet, priorité vous est accordée pour le choix du siège, l'envoi de billets ainsi que pour les éventuels avis de retard.

À l'aéroport, votre enregistrement au comptoir classe Affaires ne prend que 2 minutes: vous embarquez et débarquez en un clin d'oeil. Vos bagages vous suivent tout aussi rapidement, grâce à leur étiquette "Priorité, classe Affaires".

Plus de confort

Dans la cabine de la classe Affaires: confort et exclusivité. Votre siège, plus large, est spécialement conçu pour épouser parfaitement les lignes de votre dos. Son inclinaison de 30° vous assure un repos réparateur. De plus, Air Canada est la seule ligne aérienne en Amérique du Nord à vous offrir un repose-pieds. Si vous travaillez, vous apprécierez la tablette plus large. Enfin, tous les sièges donnent sur le hublot ou l'allée et sont disposés 2x2x2 pour vous assurer encore plus de place.

La classe Affaires, c'est aussi des repas gastronomiques, des grands crus, des alcools de renom et des desserts succulents. Avec le raffinement de la porcelaine, de la verrerie et du lin.



Plus d'avantages

En classe Affaires, tout est conçu pour l'efficacité et la détente; des téléphones à bord jusqu'aux écouteurs électroniques en passant par les cache-lumière et les chaussons. De plus, les membres de l'Aéropilote bénéficient d'une prime de 35 % chaque fois qu'ils voyagent en classe Affaires. Ils bénéficient aussi d'un boni de 3 200 kilomètres (2 000 milles) à chaque voyage vers certaines destinations et ce, jusqu'au 31 mars 1986.

Plus de vols vers plus de destinations

La classe Affaires. Jusqu'à 44 vols quotidiens vers 8 centres en Amérique du Nord. Plus de vols vers plus de centres d'affaires que toute autre compagnie aérienne canadienne. Et bientôt vers d'autres destinations au Canada et aux États-Unis. Avec l'une des meilleures performances en Amérique du Nord pour la ponctualité.

De Montréal:	Numéro de vol	Départ	Arrivée
À: Calgary	117	07h20	11h25
Edmonton	123	06h50	10h50
	137	17h50	21h55
Vancouver	109	10h00	12h20
	129	19h05	21h25

Il peut arriver que la classe Affaires ne soit pas offerte sur certains vols de fin de semaine.



**Vous visez le sommet.
Nous sommes à la hauteur.**



AIR CANADA

POUVOIRS ET COMMUNICATION

QUELLES seront les retombées des travaux menés, en fin de semaine, par les quelques centaines de journalistes québécois réunis dans la métropole à l'occasion du congrès de leur Fédération professionnelle ? Vieux comme le monde, le thème mis en débat n'en demeure pas moins majeur tant se sont élargis et raffinés, ces dernières années, les moyens et les techniques des pouvoirs vis-à-vis la communication.

Plutôt tranquille dans sa première partie, ce congrès aura eu au moins le mérite d'explorer d'une manière hautement responsable le nouvel environnement dans lequel les journalistes pratiquent leur métier.

D'entrée de jeu, le rédacteur en chef du DEVOIR, Paul-André Comeau, a dressé l'inventaire des ressources et des techniques de communication utilisées par les corps constitués dans la mise en place et la diffusion de leur message. Il a aussi proposé l'enrichissement des moyens dont disposent les entreprises de presse et les journalistes pour contrer en quelque sorte l'intelligence et la force de « cette Silicone Valley de la communication ».

Le débat était posé dans ses dimensions essentielles: d'un côté, l'évaluation et la compréhension des machines au service d'interlocuteurs hautement organisés — consultants en communication, spécialistes du marketing électoral, *image makers* — ; de l'autre, les nécessaires ajustements que ces nouvelles extensions des pouvoirs imposent à la pratique du métier de journaliste et notamment du côté de la documentation et du recyclage.

Pour « les professionnels de l'information », l'enjeu de cette bataille pour la connaissance et la compréhension des faits et des événements est crucial. En effet, c'est d'abord à ce niveau que leur crédibilité et leur « pouvoir » s'affirmeront ou s'affaibliront.

Les travaux en atelier ont permis de mieux mesurer les dimensions véritables de cette bataille pour la connaissance et de mieux saisir l'avance théorique, pratique et stratégique des divers pouvoirs face aux médias et à ceux qui y oeuvrent. Ils ont de plus permis d'entrevoir l'ampleur des ajustements, des renouvellements professionnel et intellectuel, voire de l'auto-critique qui surgissent de cette situation nouvelle. D'autant que la mobilité professionnelle est réduite sinon quasi-inexistante, que, à quelques exceptions près, les journalistes oeuvrent dans des entreprises dont les ressources sont et demeureront limitées.

Mais le débat concret visant la mise en place des moyens susceptibles d'assurer notamment le ressourcement intellectuel et le recyclage professionnel n'a pas vraiment eu lieu, sinon d'une manière extrêmement générale, sans véritable en-

gagement et sans ce sentiment d'urgence qui annonce des suites dans l'analyse et dans l'action. On doit le regretter. On voit mal quelles autres voies la profession pourrait emprunter pour asseoir sa crédibilité et jouer avec vigueur et rigueur sa fonction propre dans la société.

Jusqu'à-là serein, le ton de la discussion s'est élevé de plusieurs décibels hier matin, suite au dépôt du rapport moral du président, M. Jean Pelletier, rapport soumis à l'assemblée générale des membres de la fédération. Les deux champs prioritaires d'analyse et d'intervention retenus par le président — rédaction d'une charte de l'éthique journalistique et vigoureuse intervention pour contrer la concentration de la presse — ont soulevé des débats passionnés. Notons qu'ils ne reflétaient que bien partiellement les préoccupations découlant du thème même des assises de la fin de semaine et les discussions de ceux qui y ont participé.

Pour qui lit la presse quotidienne avec attention et ne joue pas en ces matières les réflexes corporatifs prévisibles, l'éthique pose tous les jours des questions redoutables qui ne peuvent pas et ne doivent pas être évitées. Mais on ne doit pas perdre de vue le caractère nécessairement abstrait et instrumental des chartes de la nature de celle proposée par M. Pelletier. Sans discréditer à l'avance les travaux annoncés, on se demande s'ils sont vraiment prioritaires. On se demande aussi ce qu'ils dégageront de neuf que nous ne savons déjà et qui n'est pas codifié dans les conventions collectives ou défini dans la « jurisprudence » découlant des travaux des décisions du Conseil de presse. On se demande surtout si la seule existence d'une charte serait susceptible de modifier l'appréciation des clientèles qui, selon un sondage effectué par la fédération, est plutôt sévère. Enfin, il n'est pas évident que découlera d'une charte, si complète soit-elle, le courage de poser clairement, dans des cas spécifiques et concrets, les questions éthiques que soulèvent tel texte, telle émission, telles pages combinées, telle manchette et telle publication. Il est permis d'en douter.

Enfin, les préoccupations et les craintes du président vis-à-vis la transaction qui ferait passer Télé-métropole dans le giron de la société Power corporation ne font pas l'unanimité dans la profession. Profondément divisés sur cette question, les journalistes en ont reporté l'examen qui se fera à l'occasion d'un congrès spécial prévu pour le 22 février prochain. Ce cas illustre parfaitement les difficultés de la concertation au sein d'une profession qui n'est pas imperméable elle aussi aux intérêts et aux pouvoirs à l'oeuvre dans la société.

— JEAN-LOUIS ROY



Sait-on encore vivre sa vie ?

BILLET

ALBERT BRIE

L'ALCOOL tue; la vitesse tue; la ruine tue; la cigarette tue; le stress tue; les toxines tuent; la foudre tue; le jogging tue; la radio-activité tue; les soucis tuent; la drogue tue; l'amour tue; la glotonnerie tue; la pollution tue; le coup de sang tue; le surmenage tue; le désespoir tue; la carence tue; l'hypondrisie tue; l'effort tue; l'angoisse tue; le sida tue...

C'est assez de tueries ! Résumons : la vie tue.

Car tous ces éléments, et bien d'autres encore, constituent le tissu de notre vie quotidienne. Ils varient en nombre et en intensité selon le tempérament de chacun.

Je ne connais personne aujourd'hui — y compris même ceux qui s'en défendent — qui ne soit ou n'ait été immunisé contre ces poisons vifs ou lents. Des poisons diversément appréciés et étiquetés. Pour les uns, ils sont jouissances et excitants; pour les autres, vices et périls. Ils rendent aux premiers leur existence agréable et passionnante; aux seconds, ils la font inquiétante et dangereuse.

Cette mixture de sensations agit plus ou moins sur l'état physique, moral et intellectuel de tous, mais

diversement, à plus ou moins grande allure, compte tenu de leur organisme et de la conception qu'ils se font du sens des valeurs qui leur a été injecté par l'éducation et le milieu dans lequel ils baignent.

« La santé est le plus grand de tous les biens. » Celui qui a dit cela ne savait pas à quelles extrémités il allait pousser les contemporains du dernier quart du vingtième siècle.

La recherche de la santé, du bien-être est devenue quelque chose de démentiel. Des gens pondérés, un beau matin, se sont mis à se préoccuper jusqu'à l'obsession de leur peau du gros orteil à la pointe du plus long cheveu qui se dressait sur leur tête. Ils avaient oublié que la santé n'est rien d'autre que l'anesthésie, et le sommeil des sens.

Cette anxiété maladive a fait surgir une multitude de bienfaiteurs de l'humanité angoissée par la menace diffuse qui investissait leur santé. L'eau, l'air, l'environnement, les aliments, le sel, les malaises cardio-vasculaires, les pluies acides, un bouton sur le nez, les icônes qui suintaient, le poulet nourri aux hormones, l'apparition de la comète Halley, le vin italien qui donne des nausées, les irréprochables soeurs Tremblay et leurs malles à double fond qui dissimulent de

l'héroïne... Ce sont là des signes qui prouvent que le diable s'en mêle, que la Vierge Marie est dans tous ses états. Il y a là, et bien d'autres choses encore, de quoi rendre l'esprit malade, et le corps par voie de conséquence.

Serait-ce la fin des temps ? Gorbatchev, Mulroney, Reagan, Nakasone, Monsieur Bouey, J.J. Servan-Schreiber, Madame Blaise-Grenier, Madame Hirzig, Janette Bertrand, Jocelyne Blouin, etc... n'osent se prononcer. Il est vrai que « les Oiseaux se cachent pour mourir » les colibris comme les faucons, Soeur Teresa comme Khadafi.

Les vieillards ne comprennent pas. Ils ne vivaient pourtant pas dans un monde en meilleure santé que la nôtre. C'était leur souci, mais si peu. Ils ne s'en effrayaient pas, occupés qu'ils étaient à vivre, à travailler, à prier, à élever leurs enfants, à biner leurs champs, à faire des conserves pour l'hiver, à tuer le veau gras, à verser la part de Dieu.

Bien sûr, ils voyaient le docteur; ils le voyaient pour le saluer sur le perron de la messe. Et ils n'étaient pas douillets. Quand la maladie venait, ils la prenaient, lui tendait la main, en prononçant « Tu va volonté soit faite ». Ils savaient vivre leurs fins dernières. En définitive, ils mouraient guéris de leur santé.

Martin Luther King

Pour la première fois à l'échelle nationale, les États-Unis célèbrent aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de Martin Luther King. Dix-sept ans après son assassinat, le 4 avril 1968, la figure légendaire du grand leader noir prend place officiellement dans la mémoire de l'Amérique.

Dans son mémorandum prononcé en 1963 sur les marches du monument de Lincoln et dont nous publions des extraits dans la page voisine, Martin Luther King avait exposé le grand rêve qu'il poursuivait.

« Je rêve du jour, disait-il, où notre pays s'élèvera et vivra pleinement la signification profonde de son credo — tel qu'exprimé par les pères fondateurs —. Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes naissent égaux ».

Cet ambitieux projet guidera King durant tout son combat contre les lois ségrégationnistes.

C'est en 1955, dans l'État de l'Alabama, un bastion raciste où il venait d'arriver, que le pasteur Martin Luther King amorça sa longue marche contre la ségrégation raciale. Tout commença quand une femme refusa fermement, contrairement aux exigences de la loi, de céder sa place à un blanc dans un autobus. Son arrestation et son emprisonnement provoquèrent un vaste mouvement de protestation de la population noire.

Après un boycottage systématique des autobus qui dura plus d'un an, les

noirs obtinrent gain de cause et la législation fut amendée. Cette victoire fut déterminante. Elle démontrait l'efficacité des méthodes non violentes dans la conquête des droits civils.

King rejetait la haine et la violence. Il voulait modifier les lois rétrogrades et éliminer les injustices par la persuasion. Il renvoyait les blancs à leur conscience. « Nous devons rappeler aux Blancs qu'ils ont une conscience, les convaincre de l'écouter et de lui obéir ». Son arsenal est connu: désobéissance civile, contestation des lois injustes, *sit-in* dans les lieux publics et des démonstrations de masse. Par ces méthodes, King et ses supporters alertèrent, ébranlèrent et modifièrent, en partie du moins, l'opinion publique américaine. Après une longue bataille, la loi sur les droits civiques consacrant l'égalité juridique des noirs fut finalement adoptée en 1964. Vingt-deux ans plus tard, ironie dont seule l'histoire détient le secret, Ronald Reagan, qui s'était à l'époque opposé à cette loi, consacra l'anniversaire de Martin Luther King qui sera désormais célébrée comme fête fédérale.

La lutte de King permit à la population noire de retrouver les conditions de sa dignité et de s'affirmer sur la scène politique. Depuis, des progrès sensibles ont été accomplis même si l'égalité de fait n'a pas suivi l'égalité juridique. Le nombre d'élus noirs à tous les paliers de gouver-

nement n'a cessé d'augmenter. On en compte environ 6.000, dont une vingtaine à la Chambre des représentants. Mais ces progrès demeurent fragiles et limités. Aujourd'hui, les élus de la plus importante minorité de l'Amérique n'occupent que 1,2 % de l'ensemble des postes électifs aux États-Unis, alors que la communauté noire regroupe environ 12 % de la population totale.

Les acquis de la communauté noire sont essentiellement d'ordre politique. Les différences de statut social demeurent dans l'ensemble ce qu'elles étaient il y a 20 ans même si une bourgeoisie et une classe moyenne noires ont lentement émergé. Mais une large fraction de la population noire continue à vivre dans la marginalité. Les nouvelles coupures budgétaires, particulièrement sévères, adoptées par le Congrès et l'administration Reagan frapperont durement les noirs. Elles creuseront davantage l'écart qui les sépare des Blancs.

La persistance et l'aggravation de ces inégalités pourraient exacerber les tensions entre les deux communautés. Le rêve de Martin Luther King a déjà fait sentir ses effets sur l'Amérique. Mais l'essentiel reste à faire. La fête d'aujourd'hui ne doit pas faire oublier l'état d'injustice sociale et économique qui est toujours le lot des noirs américains.

— ALBERT JUNEAU

Un lac et des maisons

BILLET

Non, je n'en reviens pas. C'est un peu gros. Dans tous les sens du terme. Vous imaginez des *house boats* de 10 mètres qui évolueraient sur le lac Memphrémagog. La belle pagaille en perspective. Avec un capital de 30 minutes d'instruction, des capitaines d'occasion lanceront ces mastodontes sur l'un des plus beaux lacs du monde ?

Au début, j'ai cru qu'il s'agissait d'une nouvelle blague. À défaut de monstre du Loch Ness, on peut bien inventer quelque chose d'original quand on dispose d'une telle étendue d'eau et dans un décor à faire rêver Lamartine lui-même.

Mais non, la réalité menace de dépasser la fiction. Des promoteurs ontariens auraient même réussi à louer l'une des îles qui émaillent le lac qui s'étend de Magog à Newport, de l'autre côté de la frontière. Et cette île servirait de base à ces *bateaux-maisons* qui pourraient jeter l'ancre un peu partout au désarroi de ses rives.

Je n'ai rien contre le tourisme, ni

contre cette forme de tourisme. Au contraire, je trouve charmant les excursions du même genre organisées sur certains canaux en France et en Grande-Bretagne. Mais je ne parviens pas à me réconcilier avec cette idée germée dans l'esprit de quelques promoteurs en mal d'innovation.

Mais quel sort semble s'acharner contre ce coin de pays auquel je me sens viscéralement attaché ? Non pas que j'y sois né, même si mon adolescence s'est vécue dans son voisinage plus ou moins immédiat. C'est pourtant cette image de la beauté et de la splendeur tout à fois qui s'est imposée, s'est fixée dans mon subconscient, et qui m'a accompagné tout au long de mes errances.

Quel sort donc ? On vient tout juste d'apprendre que le gouvernement américain a renoncé à son projet de créer au nord du Vermont un site d'enfouissement pour les déchets nucléaires. C'était faire planer sur ce lac une menace majeure.

Et maintenant cette invention de malheur. Et dire que la Municipalité régionale de comté de Memphré-

magog vient de déposer le rapport de son schéma d'aménagement. L'un des plus intéressants et des mieux réussis, si j'en crois mon collègue Alain Duhamel qui s'y connaît dans ce domaine.

J'espère que les bonnes volontés vont se conjuguer pour écarter cette menace. Et il faudra sans doute beaucoup d'efforts pour y parvenir. Car le lac Memphrémagog, le grand lac Magog comme on disait à l'époque, relève d'une juridiction bien particulière à cause de son caractère transfrontalier.

Je ne parviens pas à me faire à cette idée. Vous avez déjà vu des truites remonter de petits ruisseaux dès la fonte des neiges ? C'en est plein tout autour de ce lac. Et on laisserait s'installer la pagaille autour de ce site ? Chaque fois que je quitte l'autoroute vers Magog, le coeur me chavire lorsque j'entrevois ce lac paisible, à l'image des résidents du pays où les Loyalistes ont laissé une empreinte profonde.

Non, l'imagination n'a pas tous les droits dans ce domaine.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR: = \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00

Pour information: à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur: Édition quotidienne = 139\$ par année 75\$ 6 mois 39\$ 3 mois

Livraison par la poste: Édition quotidienne = 145\$ par année 79\$ 6 mois 42\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361 Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

L'essentiel et l'accessoire

LE MINISTRE responsable du dossier de la langue, Mme Lise Bacon, évoquait cette semaine la possibilité de réunir en un seul les organismes créés par la loi 101. Ce projet se trouvait déjà dans les cartons du Conseil du Trésor et dans ceux de l'ex-ministre Gérard Godin, comme ce dernier le confirmait en entrevue. Ce serait dommage.

Ce serait surtout dommage pour l'un de ces organismes, le Conseil de la langue française, que j'ai eu l'occasion de connaître de plus près pendant quelques années, en étant l'un des membres nommés.

Organisme original par sa composition, prolifique en avis, études et recherches même s'il est minuscule comparé à d'autres, le Conseil a véritablement enrichi la société québécoise depuis sa création en 1977. Les chercheurs, les travailleurs, les jeunes, les enseignants ont pu s'appuyer sur les études et recherches du Conseil pour voir davantage clair dans cette question linguistique particulièrement complexe. La qualité et l'enthousiasme de la petite équipe de professionnels et professionnelles qui y oeuvrent doivent être soulignés.

Dans l'autre volet de son mandat, le Conseil est un organisme à l'écoute de la population; je sais qu'il y a consacré de multiples efforts depuis les débuts. Ce n'est pas de trop, là encore, quand il s'agit de gérer une loi aussi déli-

cate, même si absolument nécessaire, tout en favorisant l'émergence d'une conscience linguistique plus aigüe.

Ce qui est aussi dommage, c'est que le principal argument utilisé, soit l'économie, en est un qui porte-à-faux. Il s'agit de quelques dollars qui sont en cause, tout au plus, une fois que serait terminé le processus d'intégration. Pourquoi, alors, sacrifier un organisme dont la productivité, si on veut jauger de ce côté, est à mon avis sans comparaison dans la fonction publique ?

M. Godin me semble un tantinet benoît quand il prétend qu'on ne toucherait là qu'à la « vitrine », sans mettre en danger le « magasin ». Je continue de penser que le Conseil de la langue a toujours une vocation singulière et particulière dans ce long processus qui consiste à assurer et à enraciner la francisation du Québec, celle d'en être le coeur. Pas nécessairement le cerveau, certainement pas le bras, mais assurément le coeur !

Et cela, c'est une vocation qui ne se partage pas.

— MICHEL RIOUX
Longueuil, 5 janvier.

Système scolaire et réalité sociale

Lettre adressée à M. Robert Bourassa

LE MOUVEMENT laïque québécois a suivi et participé de près au récent débat sur la restructuration scolaire et déploré vivement que toute réforme du système scolaire québécois soit bloquée par l'article 93 de l'AANB. Les parents et les enseignants qui ne partagent pas les convictions religieuses de l'école publique qu'ils fréquentent doivent subir à chaque jour la discrimination religieuse engendrée par la confessionnalité scolaire, discrimination contraire aux droits fondamen-

taux mais protégée par diverses législations désuètes.

Nous osons espérer que votre gouvernement mettra tout en oeuvre pour ajuster le système scolaire aux réalités sociales d'aujourd'hui et saura lui rendre son véritable caractère public, c'est-à-dire laïque.

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres du MLQ ont tenu à vous faire connaître leurs attentes face à votre gouvernement. Ainsi le Mouvement laïque québécois réclame :

1. Dans le domaine scolaire : — que les procédures visant à obtenir les amendements à l'art. 93 de l'AANB soient amorcées sans délais afin de procéder à la déconfessionnalisation des commissions scolaires;

— que cette laïcisation soit étendue à toutes les écoles publiques du Québec (ou subventionnées par les fonds publics) en faisant de la liberté de conscience le point central d'une nouvelle loi sur la restructuration scolaire;

— que l'art. 20 de la Charte des droits et libertés soit amendé afin d'y exclure le motif religieux comme élément de discrimination autorisée dans les écoles publiques.

2. Dans le domaine social : — que le projet de loi 20 laïcifiant les registres civils soit adopté et qu'il permette la laïcisation des registres religieux pour ceux et celles qui en feraient la demande;

— que les acquis en ce qui concerne les services d'avortement soient maintenus et que l'accessibilité en soit améliorée dans toutes les régions du Québec;

— que les statuts confessionnels des hôpitaux soient abrogés.

— DANIEL BAILLÉ
président,
Mouvement laïque québécois,
Montréal, 7 janvier.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le « rêve » de Martin Luther King :
« Je rêve du jour où notre pays vivra pleinement
la signification de son crédo : tous les hommes naissent égaux »

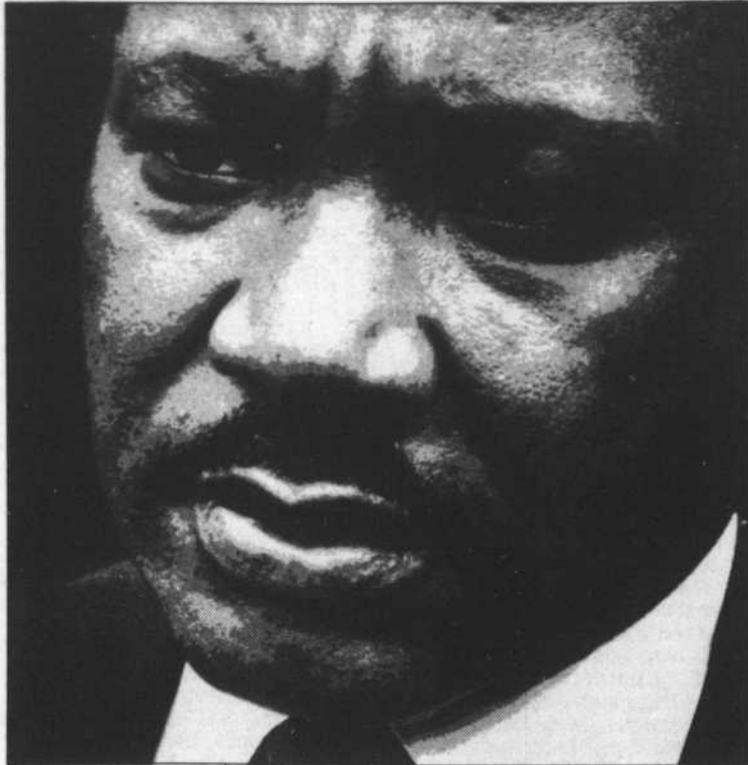
Le 20 janvier a été décrété jour férié par le Congrès américain, en l'honneur de Martin Luther King. Voici des extraits du discours que le célèbre leader noir prononça le 28 août 1963, sur les marches du monument à Lincoln, devant 250.000 manifestants qui participaient à la marche historique sur Washington en faveur des droits civiques.

JE SUIS heureux de l'occasion qui m'est donnée, aujourd'hui, de vivre avec vous cet événement qui passera dans l'histoire comme la plus grande manifestation pour la liberté que notre nation ait jamais connue.

Il y a cent ans, un grand patriote, qui nous couvre symboliquement de son ombre en ce moment, signait la proclamation sur l'émancipation. Ce décret mémorable fut ressenti, par les millions d'esclaves noirs torturés par les flétrissures brûlantes de l'injustice, comme une puissante source de lumière et d'espoir, comme un aube joyeuse au terme d'une longue nuit de captivité.

Mais cent ans plus tard, l'homme noir n'est toujours pas libre; cent ans plus tard, sa vie est toujours douloureusement paralysée par les entraves de la ségrégation et par les chaînes de la discrimination; cent ans plus tard, l'homme noir vit isolé sur son îlot de pauvreté, entouré d'un immense océan de prospérité matérielle; cent ans plus tard, l'homme noir languit toujours en marge de la société américaine et se sent en exil dans son propre pays.

Nous sommes venus ici aujourd'hui pour dénoncer cette ignominie. On peut dire que nous sommes venus encaisser un chèque. En effet, lorsqu'ils élaborèrent les paroles merveilleuses de notre constitution et de notre Déclaration d'indépen-



dance, les bâtisseurs de notre république rédigèrent, en fait, un billet à ordre dont chaque Américain devait pouvoir bénéficier, une promesse écrite qui donnait à tous les hommes, noirs comme blancs, le droit inaliénable à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur.

Il est manifeste, aujourd'hui, que l'Amérique a failli à cette promesse, du moins en ce qui concerne ses citoyens de couleur. Au lieu d'honorer son obligation sacrée, elle a remis aux Noirs un mauvais chèque, qui a été refusé et renvoyé avec, dessus, la mention « chèque sans provision ». Eh bien, nous, nous refusons de croire que les ressources manquent dans cet immense coffre, plein d'occasions et de débouchés, que recèlent notre

nation. Nous voici donc réunis pour encaisser ce chèque, ce billet à ordre qui doit nous donner, sur demande, les richesses de la liberté et la sécurité de la justice.

Nous sommes également rassemblés en ce lieu béni pour rappeler à l'Amérique l'urgence terrible du moment. Il n'est plus temps de s'abandonner au luxe d'un retour au calme ou à la drogue euphorisante de la progressivité. Le moment est venu, au contraire, d'accomplir les promesses de la démocratie.

Mille neuf cent soixante-trois ne marque pas une fin, mais un commencement. Pour ceux qui espèrent que l'homme noir avait simplement besoin de se défouler et qu'il est maintenant assouvi, le ré-

veil sera brutal si le pays retourne à ses affaires comme si de rien n'était. Il n'y aura nul repos, nulle tranquillité en Amérique, tant que le Noir n'aura pas obtenu ses droits de citoyen. Les vents de la révolte continueront de secouer les fondements de notre nation, jusqu'au jour où éclatera la lumière radieuse de la justice.

Mais il est une chose que je dois dire à mon peuple, que je vois massé en attente sur le seuil accueillant du royaume de la justice. En cherchant à obtenir notre juste place dans la société, gardons-nous de tout acte répréhensible. Ne cherchons pas à étancher notre soif de liberté en buvant à la coupe de l'amertume et de la haine. Menons toujours notre combat avec dignité et discipline. Que jamais nos protestations créatrices ne dégénèrent en actes de violence. Adoptons constamment la position supérieure de celui qui oppose aux forces matérielles la force de son âme. Et que le merveilleux esprit militant qui s'est emparé de la population noire ne l'entraîne pas à se défier de tous les Blancs. Car, ainsi que l'atteste leur présence aujourd'hui en ce lieu, un grand nombre de nos frères de race blanche ont compris que leur destin est noué au nôtre; ils ont compris que leur liberté est inextricablement liée à la nôtre. Nous ne pouvons marcher seuls. Et quand nous marchons, jurons aujourd'hui que ce sera toujours de l'avant. Nous ne pouvons reculer.

D'aucuns demandent à ceux qui se vouent à la cause des droits civiques : « Quand donc serez-vous satisfaits ? » La réponse est que nous ne serons jamais satisfaits, tant que le Noir devra subir les affres innombrables des brutalités policières, tant que nous ne pourrions déposer nos corps accablés de fatigue après un long voyage, dans n'importe quel hôtel, en bordure d'autoroutes et dans nos villes, tant que la liberté de mouvement du

Noir ne consistera, essentiellement, qu'à passer d'un petit ghetto de province à un ghetto plus grand. Non, nous ne serons jamais satisfaits, tant qu'il existera des panneaux marqués « réservé aux Blancs », qui priveront nos enfants de leurs identités et de leur dignité, tant que les Noirs du Mississippi ne pourront pas voter et que ceux de New-York estimeront que leur vote ne sert à rien. Non, je le répète, nous ne sommes pas satisfaits et nous ne le serons que le jour où « la justice jaillira telle une source et la droiture coulera tel un fleuve puissant ».

Je n'ignore pas que certains d'entre vous viennent de traverser de grandes épreuves. Les uns sortent tout droit d'étroites cellules de prison. D'autres arrivent de régions où leur lutte pour la liberté les a laissés meurtris par l'orage de la persécution et chancelants sous les coups des policiers. Vous êtes les vétérans de la souffrance créatrice. Poursuivez votre travail, conscients de la valeur redemptrice d'une souffrance non méritée. Retournez dans le Mississippi, retournez dans l'Alabama. Retournez en Caroline du Sud, en Georgie, en Louisiane. Retournez dans les bidonvilles et dans les ghettos de nos villes du nord, dans la certitude que la situation peut et doit changer. Ne languissons pas dans la vallée du désespoir.

Je vous le dis aujourd'hui, mes amis, en dépit des difficultés du moment et de celles qui nous attendent, je nourris un rêve. C'est un rêve profondément ancré dans le rêve américain. Je rêve du jour où notre pays s'élèvera et vivra pleinement la signification profonde de son crédo : « Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes naissent égaux ». Je rêve du jour où, sur les collines rouges de Georgie, les descendants d'anciens esclaves et les descendants d'anciens propriétaires

d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité. Je rêve du jour où même l'État du Mississippi, embrasé par le feu de la haine, accablé par les flammes de l'oppression, se transformera en une oasis de liberté et de justice. Je rêve du jour où mes quatre jeunes enfants vivront un jour au sein d'une société qui les jugera non pas d'après la couleur de leur peau, mais d'après la valeur de leur caractère.

Voilà mon rêve.

Je rêve du jour où, là-bas dans l'Alabama — avec ses racistes odieux, son gouverneur aux lèvres dégoûtantes des mots d'interposition et d'abrogation (doctrine qui prétendait que, si le Congrès votait une loi estimée anticonstitutionnelle par un des États, cet État avait le droit de « s'interposer » et d'abroger la loi en question, de la rendre nulle et non avenue) — je rêve du jour où là-même, en Alabama, de petits garçons et de petites filles noirs pourront donner la main à de petits garçons et à de petites filles blancs, comme le font des frères et des sœurs.

Voilà mon rêve.

Je rêve du jour où « toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline abaissées, où les lieux accidentés se changeront en plaines et les escarpements en large vallée », et où « la gloire du Seigneur se révélera et toute chair, d'un coup, la verra ».

Et quand ce jour viendra, quand sonneront à la volée les cloches de la liberté, quand elles résonneront dans chaque hameau, dans chaque village, dans chaque ville et dans chaque État, nous pourrions hâter l'arrivée du jour où tous les enfants de Dieu, Noirs et Blancs, juifs et gentils, catholiques et protestants, pourront se donner la main et chanter ensemble les paroles du vieux *negro spiritual* : « Enfin libres. Enfin libres. Dieu soit loué, nous sommes libres enfin ».

À PROPOS D'UN PROJET DE CATÉCHISME UNIVERSEL

« L'idée d'un catéchisme universel est revenue chaque fois que l'Église catholique a été en proie à des crises »

JEAN-PAUL ROULEAU

L'auteur est rattaché au programme de recherches « Catéchismes et socio-cultures », à la faculté de théologie de l'Université Laval.

À LA FIN de ses travaux, le dernier synode extraordinaire de l'Église catholique romaine vient de proposer la rédaction d'un catéchisme ou d'un *compendium*, sorte d'abrégé des vérités essentielles de la foi, logé quelque

établira-t-on le consensus autour de son contenu ? Ne sommes-nous pas devant une impossible entreprise ?

Nous disposons actuellement de peu de renseignements sur ce projet venu, nous dit-on, des Églises du tiers monde, en particulier de celles d'Afrique et endossé avec empressement par la curie romaine, en même temps qu'il était adopté par plus de 90 % des pères synodaux. Il serait prématuré de discuter immédiatement les questions que nous venons d'évoquer et d'autres que pourrait soulever la mise en

avaient déjà écrit des catéchismes en 1533, 1555, 1556, 1559 et 1563) se propagea rapidement, en Italie d'abord puis dans les autres pays, en réponse à un autre décret du même Concile qui enjoignait les évêques de la promouvoir. Cette multiplication des catéchismes dans des contextes socio-culturels variés s'accompagna du même coup de leur particularisation. Dès la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e, chaque évêque résidentiel, du moins en France, en vint à vouloir son catéchisme qui, à l'exclusion de tout autre, était reconnu officiellement et enseigné, seul, à l'intérieur des limites de son diocèse. Au cours des siècles qui suivirent, l'unité fut assurée par une référence constante à la doctrine de Trente, condensée dans le catéchisme de ce Concile ou non, et par une fixation des formulations de cette doctrine à la faveur des querelles sur le jansénisme.

L'idée d'un catéchisme universel refait surface au Concile Vatican I. Avant d'être séparés par la guerre de l'unité italienne en 1870, les pères de ce Concile, qui proclamaient l'infaillibilité pontificale, discutent pendant plusieurs jours une proposition de doter leur Église d'un catéchisme unique pour l'ensemble du monde. Ce projet se heurte aux particularismes nationaux, à cette époque, encore plus vivants et plus accentués qu'aujourd'hui.

Malgré ces difficultés et ces résistances, l'idée d'un catéchisme unique pour toute l'Église catholique continue de hanter les bureaux et les couloirs du Vatican jusque vers les années 1940. Entre 1920 et 1930, le cardinal Gasparri, secrétaire d'État du pape Pie XI, écrit un *Catechismus catholicus* qu'il essaie de faire adopter par les diverses Églises nationales. Le Canada n'est pas exempt de ces pressions romaines, comme en témoignent des lettres du délégué apostolique d'alors, Mgr Andrea Cassulo, aux supérieurs des grands séminaires et des scolasticats, pour faire accepter le manuel du cardinal Gasparri comme instrument de formation des futurs prêtres et des futurs religieux et religieuses (1). Cette pression sera si forte qu'elle marquera au moins le titre du catéchisme que l'épiscopat du Québec adoptera officiellement en 1951 à l'indoption de l'ensemble des catéchismes francophones du Canada. Ce catéchisme s'appellera *Le catéchisme catholique* mais, catéchisme particulier, on s'empressera aussitôt de lier cette expression à une autre, « édition canadienne », écrite en tout petits caractères, qui le spécifiera.

L'idée d'un abrégé de la doctrine catholique à usage universel sera reprise en 1970, dépourvue cette fois de son décor catéchétique. Elle prend la forme d'un projet de « charte fondamentale », mis en

veilleuse peu de temps après son lancement devant les oppositions qu'il souleva. Le dernier retour de cette idée est celui qui est à l'origine de la présente réflexion. Il est marqué au coin d'une indétermination quant à son appellation, catéchisme ou *compendium*, et date du dernier synode extraordinaire de novembre-décembre 1985.

Deux constatations majeures s'imposent au terme de cette rapide traversée de plus de quatre siècles de catholicisme. En premier

lieu, l'idée d'un catéchisme ou d'un abrégé doctrinal à usage universel est apparue et est revenue chaque fois que l'Église catholique a été en proie à des crises ou aux prises avec des difficultés graves.

La deuxième constatation que suggère le survol qui précède porte sur les réalisations concrètes de cette idée. Un projet comme celui-là n'est parvenu à terme et n'a atteint une part de ses objectifs qu'une seule fois au cours de la période historique considérée : dans

le cas du catéchisme du Concile de Trente. Par la suite, il y a toujours été impossible de réécrire et de faire accepter le document désiré, même quand on a essayé d'y arriver pendant plusieurs décennies, comme ce fut le cas après le Concile Vatican I.

(1) Encore aujourd'hui, les documents du synode extraordinaire associent étroitement la proposition de rédaction d'un catéchisme ou d'un abrégé de la doctrine catholique à la formation des prêtres, des religieux et des religieuses.



Le catéchisme universel est toujours attendu.

part entre les enseignements de la Bible et du Credo et les énoncés des petits catéchismes particuliers.

Ce projet résulte sans doute d'un souci du pape et des évêques de contribuer à renforcer, en une période troublée, l'unité idéologique et la cohésion de la formation religieuse qu'ils ont mission de conduire. Jusqu'à un certain point, il rejoint aussi des préoccupations analogues de plusieurs fidèles de cette Église, comme en témoignent, chez nous, le succès de librairie (au moins entre cent et deux cent mille exemplaires vendus) de la réimpression (avec quelques additions) de l'édition de 1944 du *Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa*. Ce catéchisme, beaucoup de catholiques francophones d'âge mûr du Québec et du Canada s'en souviennent, est celui qu'ils ont appris à l'école. Son texte et son approbation officielle remontent à 1888.

Si légitime que soit la proposition du synode, celle-ci ne va pas sans soulever un certain nombre de questions : qui procédera à la rédaction de ce catéchisme ou de cet abrégé ? Quel degré de rapport au concret, à la vie, aux cultures entretiendra ce document ? Comment

œuvre de ce projet. Dans cet article, nous nous limiterons à situer ce dessein dans l'histoire.

L'idée d'écrire un catéchisme pour l'Église universelle n'est pas nouvelle. On en trouve une première réalisation dans le catéchisme du Concile de Trente (1545-1563), publié en 1566. Rédigé par une commission dont le président fut saint Charles Borromée et destiné aux curés de paroisses, ce livre intégré officiellement dans la pastorale de l'Église catholique une formule d'enseignement religieux inventée et développée, quelques décennies auparavant, dans les milieux protestants (Luther, entre autres, publia lui-même un grand et un petit catéchismes en 1529). Ce catéchisme n'avait pas la forme de questions et de réponses que la plupart d'entre nous avons connue à ce genre littéraire pendant notre enfance. En réaction contre les déviations protestantes, il visait à fournir aux pasteurs un fonds commun de doctrine pour leur prédication.

Ainsi « canonisée », la formule qui avait déjà connu un certain nombre d'applications dans les milieux catholiques avant le Concile de Trente (Erasmus, Canisius, le père Pierre Auger, jésuite, entre autres,

Pour injecter quelques idées

LU

GEORGE TOMBS

* John Roberts, *Agenda for Canada: Towards a New Liberalism*, Lester & Orpen Dennys, Toronto, 1985.

SI BEAUCOUP de libéraux fédéraux semblent avoir été jetés dans l'embarras par l'élection des conservateurs, ce n'est pas le cas de John Roberts, ex-secrétaire d'État, et ex-ministre de plusieurs portefeuilles, dont la Science et la Technologie. Il a profité du changement gouvernemental pour écrire ce livre à Oxford, et enseigne actuellement à Concordia.

Dans *Agenda for Canada*, livre partisan mais intéressant, Roberts propose un nouvel ordre du jour pour le parti. Il confond consciemment le nom de son parti avec le « libéralisme », ce qui a pour effet d'associer l'auteur et sa formation politique avec tous les bienfaits présumés d'une idéologie vieille de plusieurs siècles. Au passage, il fait quelques remarques simplistes sur les conservateurs qui étonnent par leur banalité : on finit par se demander si le livre n'est pas destiné à des lecteurs déjà impliqués dans le Parti libéral, et par conséquent dans la succession de leur chef.

Cependant, l'ouvrage de Roberts a aussi ses points forts. Il passe en revue un catalogue très intéressant de politiques possibles de restructuration du Parlement, de stratégies industrielles, technologiques et humaines, ainsi que de politique étrangère et culturelle.

Mais c'est encore lorsqu'il est sur son propre terrain que Roberts est le plus convaincant. D'une part, dans le domaine du multiculturalisme, il met en garde les Canadiens contre leur xénophobie latente. D'autre part, il identifie dans le domaine de la science et la technologie six secteurs émergents de grande importance pour le Ca-

nada : la biotechnologie, la micro-électronique, la technologie des matériaux, l'espace et les communications, et les technologies énergétique et océanique.

L'auteur reconnaît toutefois que l'automation est en train de changer les structures du travail, et, afin de préparer le Canada pour le 21^e siècle, il préconise une politique d'emploi à temps partiel qui permettra de mieux partager le travail, et une réduction des impôts visant à favoriser la famille.

Il est sans doute difficile d'écrire ce genre de livre. Roberts n'a pas voulu noyer le lecteur dans les détails, mais il cherche par contre à lui communiquer l'urgence de certaines politiques : l'universalité des programmes de sécurité sociale, par exemple, ou une attitude plus indépendante, à l'égard des États-

Unis, en matière d'économie comme de défense.

Roberts dit par ailleurs qu'une des tâches les plus importantes à faire au Canada est la réforme et le renouvellement de la démocratie. Selon lui, c'est surtout le Parti libéral, avec sa longue tradition de réforme, qui est en mesure de donner à la démocratie un nouveau souffle de vigueur. Mais il omet toutefois de dire que la fatigue ressentie par nos institutions fédérales pourrait être attribuée aux quarante-trois années de pouvoir que les libéraux ont détenues pendant les cinquante dernières années ! Le lecteur d'*Agenda for Canada* sera surtout impressionné par la frustration de Roberts, devant le vieillissement de la formation libérale pré-1984, et par sa recherche de nouvelles idées.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	(514) 844-3361 ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 518	1-800-361-6059
Indicatif 414	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Haïti

« Haïti est à Duvalier et Duvalier est à Haïti » déclarait alors pompeusement, au soir du scrutin, le tout-puissant ministre de l'Intérieur, M. Roger Lafontant, le même qui quémande actuellement aux autorités canadiennes un statut de résident...

Jean-Claude Duvalier, qui est à 34 ans l'un des plus jeunes chefs d'État du monde, parle depuis peu de démocratiser la vie politique du pays. Si l'intention est en soi fort louable, la volonté d'y parvenir réellement semble par contre nébuleuse, sinon tout-à-fait inexistante.

Outre la tuerie des Gonaïves, le 28 novembre dernier, les exemples de citoyens, assassinés en pleine rue, souvent gratuitement, pleuvent en ce temps de « démocratie jean-claudiste ».

Ainsi en est-il de « l'incident » qui a coûté la vie à Antonio William, un travailleur de la Atlantic Window de Port-au-Prince le dimanche 13 octobre 1985, à l'angle des rues Pavée et Montalais. Parce qu'il avait dépassé sans s'en rendre compte une voiture de queue du cortège présidentiel, il a été tué sur le coup d'une balle à la tête. Pour plus de certitude, une fois qu'il fut parvenu à la hauteur de l'homme affalé mort sur son volant, un milicien l'en gratifia d'une deuxième...

Ce qui s'est passé le 22 avril dernier à la cathédrale de Port-au-Prince, pendant la cérémonie marquant l'anniversaire de la prestation de serment de Jean-Claude Duvalier comme président à vie, est également très révélateur. Le père Émile Joseph, le vicaire de la cathédrale, qui avait commis la maladresse de ne pas porter de soutane ce jour-là, fut alors la cible d'un milicien macoute qui tira en sa direction une rafale de sa mitrailleuse UZI. Le lendemain de « l'incident » auquel a échappé miraculeusement le vicaire, quelques heures à peine après la fin du discours « historique » du président à vie, promulguant la « libéralisation et l'instauration progressive du pluralisme politique en Haïti, le milicien incrimité, et supposément mis aux arrêts, déambulait en toute liberté dans les rues de Port-au-Prince, une arme au ceinturon...

Si l'obsession paranoïaque de sécurité que manifestent sans ver-

gogne ses gardes du corps donne épisodiquement lieu à des « bavures » qui n'offusquent guère le président à vie, ni non plus les députés du Parti national progressiste, la nouvelle appellation du CONAJEC (Comité national pour le Jean-Claudisme) qui est encore le seul parti représenté dans une Assemblée nationale qui ne se réunit que deux fois par an, il en va tout autrement sur le plan international.

Elles sont en effet de plus en plus nombreuses les voix qui s'élèvent contre le sort fait aux droits humains dans le pays, particulièrement aux États-Unis. Jean-Claude Duvalier et son épouse Michelle Bennett, issue de l'une des plus éminentes et des plus riches familles du pays et qui a pris au fil des ans une importance que d'aucuns jugent démesurée au Palais national, savent parfaitement ce qu'il leur en coûterait s'ils s'aliénaient soudain les membres du Congrès et du Sénat américain.

C'est pour contrer l'action de certains représentants noirs qui souhaitent voir l'administration Reagan cesser d'appuyer massivement un gouvernement qu'ils accusent de faire fi des droits de la personne, ainsi que pour atténuer l'image négative que les médias véhiculent à propos d'Haïti, que le régime a depuis quelques années recouru aux services de lobbyistes.

Il en a coûté \$ 725,000 au plus pauvre des pays de l'hémisphère occidental pour que les experts en relations publiques des firmes Garrett & Garrett & Co., Shea & Gould, Boggs & Blow ainsi que Gray & Co., dirigée notamment par Robert Gray, un ami personnel du président Reagan, polissent l'image du chef de leur État auprès des sénateurs et des congressistes.

La manoeuvre est claire. Il s'agit pour les hommes au pouvoir à Port-au-Prince d'éviter, à tout prix, que ne se tarisse le flux de l'aide américaine qui s'est élevé à \$ 53,6 millions en 1985.

Déjà en 1981, une autre firme de lobbyistes, MacKensie McCheyne Inc. de Washington, propriété en partie de l'anglo-argentin Ian MacKenzie qui avait représenté quelques années plus tôt les intérêts du dictateur nicaraguayen Anastasio Somoza, s'était engagée, moyennant une rétribution de \$ 660,000 cette fois, à moudre les intérêts haïtiens dans la capitale américaine.

Un régime bien en place

Malgré les soubresauts qui agitent depuis quelque temps la société haïtienne, rien n'indique pour le moment que la dynastie des Duvalier soit sur le point de s'écrouler. Face à un peuple désarmé et encore inca-

pable de mettre sur pied, à l'exception peut-être de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes (UFOPADAH-IFOPADA en créole) présente surtout dans les baies de la République dominicaine, une organisation révolutionnaire articulée, le pouvoir dispose d'un appareil répressif extrêmement efficace qui, jusqu'à présent, lui a obéi au doigt et à l'oeil.

Cette constatation douloureuse et difficile à accepter pour certains des Haïtiens de la diaspora qui ont une bien compréhensible propension à prendre leurs désirs pour des réalités, pourrait s'avérer fautive à une condition : un coup d'État fomenté par quelques officiers des Forces armées. Mais bien qu'elle soit du domaine du possible, cette éventualité ne constituerait nullement une garantie pour que les droits les plus élémentaires de la personne humaine soient enfin respectés.

Quoi qu'il en soit, et peu importe qui s'emparera éventuellement du pouvoir si jamais le fils de papa Doc venait à être renversé, les problèmes qu'aurait à résoudre le ou les nouveaux dirigeants du pays, avec l'aval ou non des États-Unis, sont énormes : misère généralisée, chômage endémique, sous-emploi pour plus de 50 % de la main-d'oeuvre, analphabétisme, insalubrité du logement, exode rural, érosion irréversible des sols, famines localisées, corruption, etc.

Bien sûr, il y a toutes sortes de raisons pour expliquer l'état de délabrement dans lequel se retrouve, après 28 ans d'ère duvalérienne, un pays pourtant doté d'un potentiel que la Banque mondiale et le secrétaire général des Nations-Unies qualifient de « considérable ». Mais la première, sans doute celle qui pèse du plus lourd poids sur la société haïtienne, c'est le passé.

Car l'esclavage a traumatisé à un point tel le peuple haïtien qu'il en porte aujourd'hui encore, 182 ans après la première révolte victorieuse d'esclaves qu'ait connu l'humanité, les douloureux stigmates. En effet, pas une attitude, pas un geste, pas une manifestation de la vie individuelle ou collective qui n'en soit entachés à un degré ou à un autre.

Pour s'en convaincre, il suffit de voir de quelle façon ceux qui possèdent, ne seroit-ce qu'une infime parcelle de terrain, s'en servent pour rabaisser autrui sans appel. Petits potentats du fonctionnarisme, sables provinciaux, commerçants cupides, instituteurs sous-payés et aigris, miliciens macoutes vivant d'exactions ou simples tyrans domestiques, à peu près tous modèlent inconsciemment leur attitude sur celle des maîtres blancs du 18^e siècle qui avaient transformé, à leur profit et à celui de leur métropole, l'ancienne Saint-Domingue qu'on appelle aujourd'hui Haïti, en une gigantesque plantation où peinaient 500,000 êtres arrachés de force au continent africain.

Le traumatisme de la conquête de 1760, qui a pourtant marqué fortement l'inconscient collectif des Québécois, n'est rien en regard du choc extrêmement violent qui a perturbé dès sa naissance le peuple haïtien.

Constitués dans sa quasi-totalité d'individus n'ayant connu, au moment de la proclamation de l'indépendance en 1804, que le système dictatorial imposé par les colons français, aux prises avec une succession ininterrompue de scissions, de coups d'État, d'assassinats politiques et de campagnes guerrières, la nation haïtienne a vu son avenir hypothéqué dès le départ.

C'est cet héritage fait de violence et d'instabilité qui explique pourquoi la première république noire du monde n'a connu jusqu'à présent, y compris pendant l'occupation américaine qui s'y est prolongée de 1915 à 1934, que l'absolutisme politique.

François et Jean-Claude Duvalier, pour cruel que soit leur régime, ne sont malheureusement pas des accidents de l'histoire... Jean-Jacques Dessalines lui-même, le « Père de l'Indépendance », et après lui Henri Christophe, Pétion et Boyer ne se firent-ils pas chacun consacrer « gouverneur général à vie d'Haïti » ?

C'est cette absence de tradition démocratique, couplée à des siècles de prévarications, d'analphabétisme, de corruption, de peur, d'abus du pouvoir, de laisser-aller et même de rançonnement (on songe ici à la compensation exorbitante qu'a dû verser Haïti à la France pendant plusieurs générations afin de dédommager les colons esclavagistes...) qui explique les difficultés formidables dans lesquelles se débat le peuple haïtien.

À SUIVRE

Congrès

fois réélu à la présidence de la FPJQ, de cinq vice-présidents - Daniel Gourde, Jean Lapierre et Marc Lavoie (de Radio-Canada), Henry Aubin (The Gazette) et Danièle Debbas (pigiste) - et quatre directeurs - Fabienne Julien et Léo Kalinda (Radio-Québec), Pierre-Léon Lafrance (Radio-Canada) et Michel Saint-Germain (Radio-Nord).

Le projet de charte d'éthique journalistique sur lequel la FPJQ compte se pencher cette année et auquel elle entend associer le public grâce à la tenue d'audiences publiques a également suscité de nombreuses discussions parmi les journalistes, certains évoquant le fait que le Conseil de presse est déjà là, avec une jurisprudence importante, pour rappeler aux médias les lois de la presse et leurs responsabilités vis-à-vis du public. D'autres insistent en revanche sur l'initiative que devraient prendre eux-mêmes les journalistes et leurs patrons - malgré des pratiques journalistiques fort disparates - pour rassembler une documentation éparpillée (notamment dans différentes conventions collectives) sur la question et informer le public du code de déontologie qu'ils entendent défendre pour asseoir leur crédibilité.

Cette réflexion sur un projet de charte du journalisme découle notamment de deux sondages réalisés

l'an dernier par la FPJQ - l'un par le Centre de sondage de l'Université de Montréal, l'autre par trois médias écrits québécois - montrant que le public semble satisfait dans une proportion de 80 % de la qualité de l'information qui lui est offerte mais reproche du même souffle aux médias leurs « tendances au spectaculaire » dans une proportion égale ou supérieure (92 %) selon les sondages considérés.

Près du quart des lecteurs (23 %) pense que l'information rapportée par les médias est fautive et la moitié (49 %) estime que les journalistes ne sont pas libres de rapporter ce qu'ils croient juste. Par ailleurs ils jugent les journalistes « honnêtes » (49 %) et « critiques » (dans des proportions de 66 % à 68 %) mais également « arrogants » (58 %), « cyniques » (55 %) et « peu accessibles » (50 %).

À peine 48 % des lecteurs dans le sondage de l'UdeM (par rapport à 64 % des lecteurs de l'enquête des médias) considèrent être « intéressés » par l'opinion des journalistes. 66 % de ces derniers considèrent en outre être « influencés » par l'opinion des journalistes. Le sondage omnibus de l'UdeM a rejoint en octobre dernier 2,000 foyers tandis que celui de l'Actualité, du DEVOIR et du Soleil atteignaient à la même période 3,700 lecteurs.

Axé sur le thème du « pouvoir des journalistes », ce 17^e congrès annuel de la FPJQ accueillait notamment à titre d'invités de marque le directeur et le rédacteur-en-chef du DEVOIR, MM. Jean-Louis Roy et Paul-André Comeau, qui ont livré aux congressistes leurs impressions, l'un sur les mécanismes que devra développer la presse écrite pour assurer la mobilité et le ressourcement de ses journalistes dans un contexte économique serré où ni le nombre de médias ni le nombre de lecteurs n'est en évolution; l'autre sur son expérience de 15 ans comme correspondants à l'étranger.

Des interventions du rédacteur-en-chef de l'agence américaine de nouvelles Associated Press, M. Tom Kent; de l'un des co-présidents du groupe de travail Sauvageau-Caplan du ministère des Communications fédérales, M. Florian Sauvageau; du journaliste, patron de presse et auteur récent de mémoires politiques, Jean-Louis Gagnon ont également ponctuées ces assises annuelles de la FPJQ.

C'est le journaliste pigiste Daniel Pérusse qui a reçu des mains du président du Conseil de la langue française, M. Jean Martucci, le prix Jules-Fournier 1985. La première récipiendaire de ce prix de \$ 5,000 qui vise à promouvoir l'excellence de la langue et du style dans le journalisme écrit, Mlle Nathalie Petrowski, du DEVOIR, a fait l'éloge du lauréat avec la verve qu'on lui connaît.

OSM

Confronté à un vigoureux mouvement de contestation, puis soudainement brouillé avec Cadillac-Fairview, M. Drapeau a fait volte-face et proposé que la nouvelle salle de concert soit érigée dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Hubert, Maisonneuve et Berri. Gagné à ce nouveau super-projet du maire Drapeau, l'ancien premier ministre René Lévesque se fit entraîner sur les lieux pour y lever la première pelle de terre. Quelques mois plus tard, M. Lévesque devait céder sa place à M. Pierre-Marc Johnson, et le nouveau conseil des ministres n'a finalement jamais estampillé le projet de l'OSM.

Le ministre des Affaires culturelles de l'époque, M. Clément Richard, s'était engagé à investir \$ 30 millions dans ce projet, dont la réalisation avait confié, par le maire Drapeau, à la firme Sofati, dirigée par M. Michel Gaucher. En décidant de ne pas donner suite au projet, le gouvernement réalise une économie substantielle qui s'inscrit dans le régime d'austérité institué par le premier ministre Bourassa.

Aquino

vons, a-t-il dit, maintenir un équilibre militaire, même précaire, en Asie, ou nous attendre à une guerre mondiale.

Le président philippin a également affirmé qu'il souhaitait continuer à « guider la nation » quel que soit le résultat des élections. Dans l'éventualité d'une victoire du candidat de l'opposition à la vice-présidence, M. Salvador Laurel, M. Marcos a estimé qu'il pourrait parfaitement s'accommoder de ce partenaire, si lui-même était élu.

En revanche, M. Laurel, qui participait à l'interview de NBC, a répondu qu'il ne pensait pas que le peuple philippin souhaite vraiment qu'il soutienne le président Marcos. Il a également affirmé qu'il s'attendait à une consultation « sale », mais avec toutes les apparences d'une élection libre et honnête.

M. Marcos, qui est âgé de 68 ans, a d'autre part démenti les informations selon lesquelles il serait malade lors d'un discours électoral à Dumaguete (centre des Philippines).

Le chef de l'État philippin a toutefois implicitement reconnu avoir des problèmes physiques qu'il a mis sur le compte de rhumes et de blessures contractées pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Le président philippin, manifestement épuisé, selon des témoins, avait été pratiquement porté par des gardes du corps jeudi sur la tribune à Daguaban (200 km au nord de Manille) où il devait prononcer un discours.

Enfin, le cardinal Jaime Sin a mis en garde hier le président Marcos contre toute tentation de recourir au truquage lors de l'élection, estimant qu'un tel recours précipiterait les Philippines dans un « désastre national ».

Dans une lettre pastorale publiée dans le quotidien *Bulletin Today*, le cardinal Sin demande à M. Marcos de renoncer à sa victoire si elle devait être obtenue à l'aide de la

Plus de 7,000 personnes tuées Le président du Sud-Yemen aurait été évincé

(AFP, AP, Reuter, CP) - Une semaine après une tentative de putsch, le conflit entre factions rivales demeure confus, hier, au Sud-Yemen, en l'absence d'informations provenant directement d'Aden.

Les démentis de quelque 3,000 ressortissants étrangers évacués par mer d'Aden à Djibouti depuis vendredi soir s'accordent à dire que les combats ont été sanglants dans une capitale livrée au chaos.

Entre 7,000 et 9,000 personnes auraient été tuées ou blessées, selon l'Agence d'information du Golfe (GNA), citant des sources informées à Sanaa (Nord-Yemen).

Radio-Aden, la radio d'État contrôlée par les opposants au président Ali Nasser Mohammed, a annoncé hier que le chef de l'État avait été mis en échec en tentant de « liquider physiquement les membres de la direction collégiale » du Parti socialiste yéménite (au pouvoir) pour imposer sa dictature personnelle.

La radio a également fait état de messages de soutien des forces armées sud-yéménites à l'ex-président Abdoul-Fatah Ismail, considéré comme le tenant de la plus pure orthodoxie marxiste, qui était rentré à Aden l'an dernier après un exil volontaire à Moscou.

Mais la BBC et la télévision éthiopienne ont annoncé hier soir que le président Nasser Mohammed, qui s'était enfui, samedi soir, en Éthiopie, avait quitté Addis-Abeba pour regagner Aden.

Le président sud-yéménite avait eu des entretiens avec le dirigeant éthiopien Mengistu Haile Mariam, a ajouté à la télévision qui n'a pas donné de détails sur les entretiens entre les dirigeants sud-yéménite et éthiopiens.

À Sanaa, la radio du Nord-Yemen a annoncé qu'un comité de paix réuni à l'ambassade d'URSS à Aden était convenu d'un cessez-le-feu devant entrer en vigueur hier.

L'agence de presse palestinienne Wafa a précisé que la trêve avait été conclue dans la matinée entre quatre « parties », sans les identifier.

Un responsable de l'OLP a annoncé qu'une force de la centrale palestinienne avait quitté le Nord-Yemen hier pour Aden en vue de tenter de faire cesser les combats.

Cette même source indiquait que les unités palestiniennes, qui avaient quitté Sanaa à l'aube pour tenter de s'interposer entre les belligérants

avaient franchi la frontière entre les deux pays et se dirigeaient vers la capitale sud-yéménite.

Le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait à plusieurs reprises proposé sa médiation dans cette affaire et, selon les sources palestiniennes à Sanaa, le président sud-yéménite avait lui-même donné son accord samedi pour que des combattants palestiniens constituent une force tampon.

Par ailleurs, le *Britannia*, le yacht de la reine d'Angleterre, a commencé hier après-midi en face d'Aden sa deuxième opération de sauvetage d'étrangers, a annoncé le ministère britannique de la Défense à Londres.

L'opération, qui pourrait permettre l'évacuation de plusieurs centaines de personnes, s'effectue en deux temps, à l'aide des cinq embarcations à moteur du *Britannia*, a précisé le porte-parole.

Les réfugiés sont transportés dans un premier temps à bord de trois canots à moteur, puis sont transférés dans deux chaloupes de plus grandes dimensions, qui effectuent des navettes jusqu'au *Britannia*.

Le capitaine du *Britannia*, le contre-amiral John Garnier, a déclaré hier qu'il espérait faire embarquer à son bord plus de 1,000 étrangers, dont 52 Britanniques.

Le yacht royal avait recueilli samedi plus de 400 personnes, qui ont été débarquées à Djibouti. Le yacht est reparti hier matin pour le Sud-Yemen.

Le *Britannia* avait dû s'éloigner d'urgence de la côte du Sud-Yemen samedi, alors qu'il terminait l'évacuation des étrangers, pour échapper aux combats qui faisaient rage.

À Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a indiqué que neuf Canadiens avaient été évacués d'Aden, et qu'un seul ressortissant canadien, M. Brian Wannop, demeurait dans la capitale sud-yéménite.

M. Wannop, au service des Nations unies, a décidé de demeurer au Sud-Yemen, a-t-on ajouté.

Neuf autres citoyens canadiens, tous des travailleurs de l'industrie pétrolière, se trouvent encore au Sud-Yemen. On a précisé au ministère des Affaires extérieures que les combats n'avaient pas atteint les régions de gisements pétroliers.

élus pour régler des problèmes et non pas pour donner des shows ».

Est-il exact que le premier ministre a brandi la muselière et imposé la discrétion à ses ministres? Tout en reconnaissant qu'il préfère de beaucoup le style effacé, M. Bourassa réplique qu'il n'en est rien. « Cette nouvelle manière de diriger le Québec s'est imprimée naturellement et sans directive stricte ou rigide. Les ministres qui sont responsables des dossiers s'occupent de leur dossier. C'est simplement une approche logique de la part du gouvernement ».

La victoire de M. Bourassa à l'élection partielle d'aujourd'hui dans le comté de Saint-Laurent est évidemment acquise. C'est par une majorité de 16,000 que le député sortant, Germain Leduc, s'y était fait élire aux générales du 2 décembre dernier. L'objectif des organisateurs libéraux est de donner une éclatante majorité à leur premier ministre et dans cette optique, leur obsession est de faire sortir le vote et maintenir à plus de 50 % le taux de participation. C'est pourquoi depuis le déclenchement de l'élection, M. Bourassa a été omniprésent dans le comté, menant campagne tout comme si la victoire ne lui était pas acquise.

Des dix candidats officiellement dans cette lutte, seulement deux résident dans le comté: celui du NPD, M. Sid Ingerman et un indépendant, M. Vincent Trudel, un militant actif du Parti québécois. Les autres sont de l'extérieur du comté: Gilles Rhéaume (Parti indépendantiste), Léopold Milton (Crédit social uni), Jacques Plante (Parti vert), Martin Lavoie (indépendant), Patricia Métivier (indépendante) et Jay Lawrence Taylor (indépendant).

20 janvier

par la PC et l'AP

1985: les forces israéliennes commencent leur repli du Liban. Echec des négociations engagées à New York, sous l'égide de l'ONU, à propos de Chypre.

1984: des représentants de l'Angola et de l'Afrique du Sud se rencontrent aux îles du Cap Vert pour rechercher les moyens de réduire la tension entre les deux pays.

1981: les 52 Américains retenus en otages à Téhéran sont libérés après 13 mois de captivité, le jour même où Ronald Reagan devient le 40^e président des États-Unis.

1970: tentative de coup de force à Bagdad dans lequel l'Iran est accusé de collusion.

1969: Richard Nixon devient président des États-Unis.

1968: le président irakien Aref est renversé et un nouveau gouvernement est mis en place à Bagdad par Al-Baka.

1960: une conférence sur le Congo belge, réunie à Bruxelles, décide d'une entière indépendance pour le territoire.

1958: l'Union soviétique menace la Grèce de sanctions économiques si elle accepte l'installation de missiles de l'OTAN sur son territoire.

1946: le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République française, démissionne.

SUR LES CAMPUS

LYNDA BARIL

Colloque sur les scientifiques et la paix

L'Année internationale de la jeunesse n'était même pas encore terminée qu'on s'affairait déjà un peu partout à planifier, à structurer et à organiser l'Année internationale de la paix. L'ACFAS, l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences avait elle aussi prévu le coup. Le 13 mai prochain à l'Université de Montréal elle tiendra un colloque sur « les scientifiques et la paix ». Événement qui devrait réunir une belle grappe de spécialistes. Et pas les moindres: le général français Albert Jacquard, l'astrophysicien québécois Hubert Reeves, le dr Paul Cappon, directeur du Centre pour le désarmement nucléaire et la santé communautaire et délégué à l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, même association qui recevra en 1985, le prix Nobel de la paix. Le vulgarisateur scientifique Fernand Séguin y sera peut-être également présent. Quelques autres participants: Michel Fortman, politologue et spécialiste des études stratégiques; Simone-Monet Chartrand qui rédirige présentement un ouvrage sur la paix; Francine Fournier, ex-présidente de la Commission des droits de la personne et responsable du comité national de la campagne d'un F-18 pour la paix et Robert Cadotte responsable à la CSN d'une équipe de recherche chargée d'étudier les possibilités de reconversion des emplois de l'industrie militaire. Le colloque sera ouvert au public et l'entrée sera gratuite. Information: 522-3432.

Recherches sur l'impact du virage technologique

L'expression n'existait pas il y a à peine quelques années. Maintenant, elle fait partie de notre vocabulaire usuel. Et par les temps qui courent, les gouvernements n'hésitent pas à accorder de généreuses subventions à ceux et celles qui étudient sérieusement le phénomène. En octobre dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie offrait à deux équipes de recherche dirigées par deux professeurs de sociologie de l'UQAM l'une des plus importantes subventions jamais accordées à un département de sciences sociales, soit \$ 2,600,000. L'objet de leurs recherches? Le virage technologique ou plutôt l'impact social du virage technologique. C'est cette semaine que débute officiellement les travaux des deux groupes. La première équipe dirigée par M. Georges Niosi s'attardera sur l'exportation du savoir-faire québécois en matière de technologie. La deuxième, menée par M. Charles Halary, insistera plutôt sur les répercussions sociales de l'informatique, de la bureautique et de la robotique sur l'emploi. Des professeurs de l'École polytechnique, de l'Université Concordia et de l'Université de Montréal, dont certains oeuvrent en sciences politiques et économiques, sont également rattachés à ces recherches. Les deux équipes regroupent en tout huit étudiants et huit professeurs. Les deux projets s'étalent sur une période de cinq ans. Chaque année, les chercheurs devront publier les résultats de leur travail.

Compétition des meilleurs étudiants de MBA

Ils proviennent de quelques 16 universités canadiennes. Ils sont tous inscrits au « MBA », à la maîtrise en administration des affaires. Ils sont jeunes, talentueux et brillants. On dit d'eux qu'ils sont les plus forts et les meilleurs, les cerveaux, les jeunes loups de la finance. Et ils seront ici à Montréal, cette semaine, pour se disputer la Coupe Concordia lors du cinquième concours annuel d'études de cas de MBA. La compétition intellectuelle, organisée par l'Université Concordia, sera subdivisée en quatre matches au cours desquels les étudiants devront identifier et résoudre des problèmes que leur soumettront des cadres seniors et des dirigeants d'entreprises. Tel produit se vend mal. Telle organisation possède une stratégie de marketing déficiente. Que proposez-vous? Les solutions des jeunes administrateurs seront toutes jugées et notées par des hommes d'affaires montréalais. Les trois équipes les plus méritantes recevront respectivement des prix de \$ 2,000, \$ 1,500 et \$ 1,000. Le public est invité à entendre les présentations orales des concurrents jeudi (18h-20h), vendredi (18h-20h) et samedi (14h30-17h15) au pavillon Henry F. Hall, 1455 boul. de Maisonneuve ouest. Information: 848-2736.

Conférences

Cours public à l'École des Hautes Études Commerciales. « Problèmes juridiques à l'acquisition d'une propriété ». Lundi 20 janvier, à l'École des HEC, 18h. Information: 340-6542.

Conférence sur « les méthodes de détection du cancer », mercredi 22 janvier, 20 h, amphithéâtre Charles Martin du pavillon McIntyre de la faculté de médecine de McGill, au sixième étage du 1200 ouest avenue des Pins.

Séance d'information sur « les études universitaires en France » par Hugues Chevreau du Consul général de France. Mercredi 22 janvier, 12h30 à la salle 3285 du pavillon Lionel-Groulx. Information: 343-7890.

MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

LE CHÔMAGE RÉGRESSE

Les données compilées par Statistique Canada, tirées de l'enquête sur la population active de décembre 1985, montrent que les conditions du marché du travail ont continué de s'améliorer. Le niveau désaisonnalisé de l'emploi a poursuivi sa remontée amorcée au début de l'année, augmentant de 34,000 par rapport à novembre 1985. Le niveau de chômage désaisonnalisé a diminué de 26,000. Ces deux facteurs conjugués ramènent l'estimation du taux de chômage à 10 %, en baisse de 0,2 % par rapport au mois dernier.

L'emploi a surtout augmenté dans le secteur des finances, des assurances et des affaires immobilières (+ 19,000), dans le secteur manufacturier (+ 18,000) et dans celui de la construction (+ 12,000). Il a diminué dans le secteur des services (- 22,000) et celui des industries primaires autres que l'agriculture (- 4,000). Il a peu varié dans les autres secteurs.

Les bénéficiaires des sociétés industrielles reculent

Selon les résultats définitifs de l'enquête du troisième trimestre de 1985, les bénéficiaires désaisonnalisés avant impôts des sociétés industrielles baissent de \$ 357 millions, ou 3,5 %, par rapport au trimestre précédent, pour s'inscrire à \$ 9,7 milliards. Il s'agit du deuxième recul trimestriel consécutif, la diminution s'étant chiffrée à 2 % au trimestre précédent.

Sur une base annuelle et avant désaisonnalisation, les bénéfices des sociétés avant impôts diminuent de 2,7 % pour passer à \$ 9,5 milliards au troisième trimestre de 1985. Après avoir enregistré une baisse du taux de croissance pendant plusieurs trimestres, les bénéficiaires avant impôts subissent le premier recul réel, d'une année à l'autre, depuis le quatrième trimestre de 1982. Les ventes au troisième trimestre de 1985 se chiffrent à \$ 184,2 milliards, soit 6,9 % de plus qu'au trimestre correspondant de 1984.

Les ventes des grands magasins ont augmenté de 8,4 % en novembre

Les ventes des grands magasins au Canada se sont chiffrées à \$ 1,360,2 millions en novembre 1985, soit un gain de 8,4 % par rapport à novembre de l'année dernière. Les ventes cumulatives pour les 11 premiers mois de 1985 ont totalisé \$ 10,221,3 millions, en hausse de 5,7 % en regard de la même période en 1984.

Les stocks des sociétés américaines augmentent de 0,2 %

Les stocks des sociétés américaines ont augmenté de \$ US 1,22 milliard ou 0,2 %, au cours du mois de novembre, à un chiffre désaisonnalisé de \$ US 583,39 milliards, révèlent les statistiques du ministère du Commerce. Cette hausse suit un gain révisé de \$ US 3,26 milliards ou 0,6 %, enregistré en octobre à un taux désaisonnalisé de \$ US 582,17 milliards. Les stocks en magasin des sociétés représentaient 1,35 fois des ventes en novembre, en régression par rapport à 1,37 mois en octobre.

La production industrielle US a augmenté de 0,7 % en décembre

La production industrielle américaine a augmenté à un taux désaisonnalisé de 0,7 % au cours du mois de décembre, a indiqué la REserve fédérale. Cette hausse en a suivi une autre de 0,6 % en novembre alors que l'on enregistrait un recul de 0,6 % en octobre. L'indice de production des usines américaines, des compagnies de services publics et des mines est demeuré le mois dernier à 126 % de la moyenne de 1977, en hausse de 2,1 % par rapport au niveau de l'an dernier.

La production manufacturière s'est par ailleurs accrue de 0,8 % le mois dernier après une hausse de 0,7 % pour le mois précédent. La production d'équipement manufacturier a aussi enregistré une hausse de 0,2 % le mois dernier après avoir enregistré un gain de 1,2 % en octobre.

L'inflation a ralenti en novembre dans les pays de l'OCDE

La progression de l'inflation a ralenti dans les principaux pays industriels non communistes à un taux moyen de 0,2 % en novembre après une augmentation de 0,6 % enregistrée en octobre, rapporte l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Cependant, l'indice annuel de prix à la consommation dans les 24 pays membres de l'OCDE a progressé à 4,5 % en novembre, du niveau de 4,3 % pour les 12 mois se terminant en octobre.

Jusqu'au puissant mouvement haussier de la fin de l'année

Gagnants et perdants se sont relayés tout au long de 1985 à la Bourse de New York

JONATHAN P. HICKS
du New York Times

Le comportement de la Bourse de New York a été en 1985 comparable à celui d'un hyppodrome, les gagnants et les perdants changeant continuellement jusqu'au galop final de la dernière ligne droite. Suite au puissant mouvement à la hausse du dernier trimestre, les compagnies de certains secteurs industriels, qui avaient jusqu'alors dominé le marché, ont dû renoncer à leur suprématie.

Telle qu'établie le 31 décembre, la liste des titres ayant obtenu les meilleurs rendements inclut un fabricant de distributeurs automatiques, un grossiste en bijouterie, des établissements d'épargne et un détaillant de blue-jeans. Les entreprises de l'industrie du loisir et celles de l'industrie du vêtement ont également obtenu de bons résultats. Des profits plus élevés que ce à quoi l'on s'attendait, joints à des taux d'intérêt plus bas, ont contribué à pousser les titres de plusieurs grandes compagnies à la hausse.

Parmi les compagnies ayant affichées les meilleures performances, certaines d'entre elles n'étaient même plus sur le marché à la fin de 1985 en raison de la vague de prises de contrôle qui a traversé cette année. C'est notamment le cas dans les secteurs du loisir et des biens de consommation. Avant que Philip Morris Corporation n'absorbe General Foods Corporation, les titres de cette dernière avaient, tout au long de l'année, progressé de façon remarquable.

Mais cette vague d'acquisitions aura aussi eu pour effet de pousser à la hausse les titres de plusieurs compagnies se croyant prises pour cibles par un « raider ».

Plusieurs entreprises de technologie, comme Mohawk Data Sciences Corporation et CGA Corporation, figurent sur la liste des grands perdants. Dans leur cas, cela peut s'expliquer par la faiblesse générale de ce secteur industriel. Sur la même liste, on retrouve les compagnies impliquées dans le forage en mer ou dans la fabrication de matériel de communication et de machines agricoles.

La moyenne de l'indice industriel Dow Jones, qui mesure le cours de 30 actions triées sur le volet, a dépassé le cap des 1,500 au cours du dernier mois. Le 31 décembre, il a fermé à 1,546,67, en hausse de 27,7 % par rapport au 1er janvier 1985, date à laquelle il était à 1,211,57. De son côté, l'indice 500 de Standard and Poor's a fermé le 31 décembre à 211,28, en hausse de 26,3 % par rapport au début de l'année où il était à 167,24.

« Cette année, explique M. William M. LeFevre, un associé de la firme Purcell, Graham & Company, les taux d'intérêt ont continué à baisser; contrairement à ce que beaucoup



Photo AP
L'indice Dow Jones des sociétés industrielles a dépassé le cap des 1,500 au cours du dernier mois de l'année. Le 31 décembre, il clôturait à 1,546,67, en hausse de 27,7 % par rapport au 1er janvier 1985.

croyaient, l'inflation n'a pas augmenté; il n'y a pas eu de récession. Avec ces trois éléments, il est normal que les cours aient considérablement augmenté.

La compagnie ayant obtenu les meilleurs résultats pour ses actions ordinaires est Texas International Company, l'entreprise de forage et

d'exploitation de gisements de pétrole et de gaz naturel qui a son siège social à Oklahoma City. La valeur de ses titres a augmenté de 411,1 %, ces derniers passant à \$ US 5,75 l'action. Le capital-actions de la compagnie a été soutenu par la découverte de gisements de brut sur certaines de ces concessions en Égypte. Cette décou-

verte faisait suite à une série de réductions importantes des réserves en pétrole et en gaz de la compagnie qui, au cours des trois dernières années, a mis en vente plusieurs de ses propriétés.

La compagnie a déclaré qu'elle avait bénéficié d'une restructuration portant sur environ \$ US 180 millions de dette au mois d'août. « Il est certain que la découverte de pétrole en Égypte a attiré l'attention de nombreux investisseurs vers nous, déclare M. James F. Gregory, le responsable des relations avec les investisseurs pour la compagnie. Mais l'émission de nouvelles obligations a également amélioré notre situation en ce qui concerne le bénéfice net plus amortissements. »

Le deuxième sur la liste des grands gagnants à la Bourse de New York aura été Downey Savings and Loan, un établissement d'épargne ayant son siège social à Costa Mesa en Californie. Ses titres ont gagné 346,7 % en un an, passant à \$ US 41,875 l'action.

« La baisse des taux d'intérêt a probablement été l'élément le plus déterminant pour nous cette année, commente M. John Dennis, un porte-parole de la compagnie. Lorsque ces taux sont réduits, cela élargit l'écart entre ce que nous coûte l'argent et ce que rapporte les prêts: Ceci nous a

Voir page 11 : New York

La réunion du Groupe des Cinq ne débouche sur aucune décision majeure

LONDRES (AFP) — La réunion que le Groupe des Cinq (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Japon et RFA) a tenue samedi et dimanche à Londres n'a, apparemment, débouché sur aucune décision majeure, constatent les observateurs.

Le bref communiqué publié à l'issue des travaux s'est borné en effet à réaffirmer la volonté de coopération des grandes puissances industrialisées face aux déséquilibres mondiaux, économiques et financiers et à mettre les marchés des changes en garde contre toute remontée du dollar.

Aucune mention n'a été faite dans le communiqué de la principale préoccupation du moment, qui, selon le ministre français des Finances, M. Pierre Bérégovoy, réside dans un abaissement concerté des taux d'intérêt.

Certains experts de la City se demandaient en conséquence dimanche, enfin de journée, si la réaffirmation de la volonté de coopération des ministres du G5 serait suffisante pour entraîner l'adhésion des marchés financiers lorsqu'ils



Photo AP
Le chancelier de l'Échiquier de la Grande-Bretagne, M. Nigel Lawson (du côté gauche), accueille le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, à la réunion du Groupe des Cinq à Londres.

reprendraient leurs activités lundi. Le quotidien britannique *The Observer* soulignait à cet égard dimanche que si le G5 donnait des si-

gnes de ne pouvoir parvenir à un accord, il pourrait s'ensuivre une nouvelle période de volatilité sur

Voir page 10 : Groupe des Cinq

LES TITRES RÉA

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 13-01-86	Prix au marché 17-01-86	Var.
10-12-85	* ACSI	150 %	2,0 \$	2,0 \$	255	310	+55
24-04-84	* Allgro	150 %	3,5 \$	5,0 \$	11 1/2 \$	11 1/2 \$	- 1/2
14-11-85	* Artoplex	150 %	5,0 \$	5,0 \$	425	450	+25
22-06-84	* Berclay pr. conv.	150 %	4,0 \$	4 \$	435	440	+5
07-11-85	* Billrite	100 %	11,5 \$	8,0 \$(3)	7 1/2 \$	8 \$	+ 1/2
28-05-85	* Bombardier B	75 %	28,6 \$	13 \$	15 1/2 \$	15 1/2 \$	-
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7,0 \$	5 \$	485	485	-
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9,5 \$	9 1/2 \$	18 1/2 \$	19 1/2 \$	+ 1/2
08-12-84	* Cancom	150 %	20,0 \$	5 \$	6 \$	6 \$	-
06-09-85	* Cascades	100 %	17,2 \$	10 \$	12 1/2 \$	13 \$	+1 1/2
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27,0 \$	12 1/2 \$(3)	23 1/2 \$	23 \$	- 1/2
27-12-84	* CB Pak Inc.	75 %	24,0 \$	12 1/2 \$	9 1/2 \$	9 \$	- 1/2
10-09-85	* Climent St-Laurent A	50 %	14,0 \$	22 \$	25 1/2 \$	25 1/2 \$	-
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23,1 \$	8 1/2 \$	8 1/2 \$	9 1/2 \$	+ 1
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44,0 \$	13 1/2 \$	15 1/2 \$	15 1/2 \$	- 1/2
23-04-85	* Consolidated Bathurst	50 %	100,0 \$	16 1/2 \$	18 1/2 \$	19 1/2 \$	+ 1
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan A	150 %	5,0 \$	5,0 \$	455	465	+10
14-11-85	* Cont. Pharma Cryosan B	150 %	5,0 \$	5,0 \$	450	455	+5
07-05-85	* Corp. Fin. Power	50 %	27,4 \$	27 1/2 \$	29 1/2 \$	31 \$	+1 1/2
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3,0 \$	3 \$	325	355	+30
26-06-85	* Datamark	150 %	2,0 \$	2 \$	340	370	+30
15-06-85	* Dolor Inc.	50 %	25,0 \$	9 1/2 \$	9 1/2 \$	9 1/2 \$	- 1/2
06-06-85	* Domtar	50 %	56,2 \$	17 1/2 \$(6)	22 1/2 \$	22 1/2 \$	+ 1/2
05-12-85	* Donohue Inc.	50 %	16,0 \$	17 1/2 \$	18 1/2 \$	19 1/2 \$	+1 1/2
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7,0 \$	7 \$	375	435	+60
30-09-85	* Equipements Denis	150 %	2,0 \$	2,0 \$	220	249	+29
13-06-85	* Explorations a Prior	100 %	0,2 \$	8,0 \$	-	-	-
04-12-85	* F. Armtext Pr. conv.	150 %	2,2 \$	2,0 \$	-	-	-
07-11-84	* FCA Internationale	100 %	12,5 \$	18 \$	21 1/2 \$	22 1/2 \$	+ 1/2
07-08-85	* Gaz Métropolitain Inc.	100 %	75,9 \$	11 1/2 \$	11 1/2 \$	11 1/2 \$	- 1/2
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5,0 \$	5 \$	500	490	-10
26-11-85	* Groupe Cogeco	100 %	8,3 \$	7 1/2 \$	6 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1/2
23-10-85	* Groupe Kaufel	150 %	6,3 \$	6,0 \$	5 1/2 \$	6 1/2 \$	+ 1/2
30-12-85	* Groupe Lacroix	150 %	2,7 \$	3 1/2 \$	296	290	-6
24-10-85	* Groupe La Laurentienne	50 %	30,0 \$	10,0 \$	-	-	-
06-01-86	* Groupe Toteq	150 %	2,0 \$	2,0 \$	255	295	+40
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10,0 \$	8 1/2 \$	13 1/2 \$	12 1/2 \$	- 1/2
21-11-85	* Groupe Vidéotron	75 %	23,3 \$	7 1/2 \$	9 1/2 \$	9 \$	- 1/2
07-06-85	* Guardcor Invest.	150 %	10,0 \$	9 1/2 \$(3)	6 1/2 \$	6 1/2 \$	-
19-12-85	* Idéal Métal	150 %	13,0 \$	5 1/2 \$	435	460	+25
12-11-85	* IPL Inc.	150 %	5 1/2 \$	5 1/2 \$	7 1/2 \$	8 1/2 \$	+ 1/2
29-11-85	* Industries Charan Inc.	100 %	10,0 \$	10,0 \$	10 \$	11 1/2 \$	+1 1/2
11-12-85	* Lambert-Somec	150 %	5,0 \$	3 1/2 \$	293	285	-8
07-01-86	* Lavallin Tech.	100 %	10,0 \$	4 1/2 \$(3)	375	360	-15
25-03-84	* Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8,0 \$	5 \$	195	210	+15
15-11-85	* M-Corp Inc.	150 %	4,8 \$	14 1/2 \$	15 1/2 \$	16 1/2 \$	+1 1/2
16-12-85	* Matco Mart Inc.	150 %	2,5 \$	2,5 \$	235	220	-15
22-10-85	* MPA Vidéo Inc.	150 %	3,5 \$	425	420	475	+55
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3,0 \$	300	5 1/2 \$	5 1/2 \$	-
03-01-86	* Mines Abcourt pr. conv.	150 %	7,0 \$	7,0 \$	99	100	+1
30-12-84	* Mines D'Or Val	150 %	2,2 \$	150	215	240	+25
20-02-85	* Mines J.A.G. Ltée	100 %	0,5 \$	160	42	59	+17
22-03-84	* Montreal Trustco	75 %	27,5 \$	12 1/2 \$	15 1/2 \$	15 1/2 \$	- 1/2

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 13-01-86	Prix au marché 17-01-86	Var.
22-11-85	* Memotec Data	150 %	10,5 \$	7 1/2 \$(3)	6 1/2 \$	7 \$	+ 1/2
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6,0 \$	6 \$	350	325	-25
10-07-85	* Multidev Immobilia Inc.	150 %	2,5 \$	3 \$(3)	365	420	+55
27-12-85	* Multidev Pr. Conv.	150 %	3,3 \$	5 1/2 \$	3,3 \$	3,3 \$	-
xx-10-85	* Office Equipment	100 %	10,0 \$	8,0 \$	9 1/2 \$	10 1/2 \$	+ 1/2
19-12-85	* Ordinateurs Hypocrat	150 %	2,0 \$	3,3 \$	330	340	+10
22-11-84	* Perkins	150 %	7,2 \$	5 1/2 \$	500	495	-5
15-11-84	* Petro-Sun pr. conv. sr1	150 %	4,0 \$	3 1/2 \$(3)	215	220	+5
20-11-85	* Premier Choix-TVEC	150 %	6,0 \$	5,0 \$	6 \$	6 \$	-
17-10-85	* Promatek Ltée	150 %	3,9 \$	3,9 \$	325	330	+5
09-12-85	* Provigo	100 %	32,0 \$	16,2 \$	15 1/2 \$	16 1/2 \$	+ 1/2
19-09-85	* Radiomutuel	100 %	12,0 \$	5 \$	495	475	-20
12-07-85	* Ressources Aiguebelle	100 %	9,0 \$	5 \$	375	400	+25
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12,0 \$	250 (3)	200	225	+25
16-10-85	* Ressources la Pause	100 %	0,3 \$	70	-	-	-
15-07-85	* Ressources Yorbeau	150 %	2,2 \$	70	70	75	+5
31-12-85	* Restaurants Sportscene	150 %	2,5 \$	250	215	235	+20
23-12-85	* Boutiques San Francisco	150 %	5,8 \$	5 \$	8 1/2 \$	8 1/2 \$	-
23-12-85	* Sanivan	100 %	5,0 \$	4 1/2 \$(3)	420	450	+30
12-12-85	* Sico Inc.	100 %	27,5 \$	13 1/2 \$	13 \$	13 1/2 \$	+ 1/2
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10,0 \$	5 \$	6 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1/2
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2,6 \$	4 \$	330	310	-20
21-12-84	* Télé-Capitale	100 %	23,0 \$	5 \$	10 \$	9 1/2 \$	- 1/2
05-11-84	* UAP Inc.	100 %	8,0 \$	17 1/2 \$	25 1/2 \$	26 \$	+ 1/2
27-12-84	* Unigesco pr. conv. 1	100 %	8,0 \$	6 \$	8 1/2 \$	8 1/2 \$	-
16-09-85	* Unigesco B	100 %	55,0 \$	475 (3)	405	400	-5
27-11-85	* Uni-Select	150 %	3,0 \$	3,0 \$	395	425	+30
11-10-85	* Visway Transport	150 %	11,2 \$	7 1/2 \$	6 1/2 \$	6 1/2 \$	-
15-10-85	* Volcano	150 %	15,0 \$	7 1/2 \$	6 1/2 \$	6 1/2 \$	- 1/2

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Déduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 13-01-86	Prix au marché 17-01-86	Var.
07-03-86	Aican	50 %	2 000 \$	0,8 US \$	40 1/2 \$	43 1/2 \$	+3 1/2
13-02-86	Banque de Montréal	50 %	20 000 \$(4)	1,96 \$	32 1/2 \$	33 1/2 \$	+ 1/2
14-02-86	Banque Royale	50 %	7 500 \$	2,00 \$	31 1/2 \$	32 1/2 \$	+ 1/2
20-02-86	Canadien Pacifique	50 %	20 000 \$(5)	0,48 \$	17 1/2 \$	18 \$	+ 1/2
13-02-86	Dominion Textile	100 %	4 000 \$	0,48 \$	15 \$	15 \$	-
17-03-86	Domtar	50 %	4 000 \$	0,88 \$	22 1/2 \$	22 1/2 \$	-
08-02-86	Ent. Bell Canada	50 %	20 000 \$(4)	2,36 \$	39 1/2 \$	39 1/2 \$	-

La philosophie qui sous-tend les camionnettes de Nissan marque un net changement d'objectif

DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

S'il est un domaine où Nissan a particulièrement brillé ces dernières années, c'est dans le secteur des camionnettes. S'étant installée en tête dans ce domaine, elle a « inventé » le *King Cab*, qui a fait une grosse partie de son succès. Depuis, la gamme avait bien vieilli et sa concurrente Toyota lui a ravi la première place. C'est pour cette raison qu'elle s'appête à mettre sur le marché dès le printemps un nouveau modèle qu'elle a révélé jeudi dernier au Salon de Montréal. Disons tout de suite que la philosophie de la nouvelle gamme est totalement différente. Les principales dimensions, comme le poids, ont été augmentées et le format plus étoffé est devenu comparable à celui des camionnettes américaines Ford *Ranger*, Chevrolet *S-10*, ou celles encore du futur *Dakota* de Dodge. Laissant à Toyota et Mazda le privilège d'un charme très « automobile », la nouvelle camionnette Nissan a une apparence « virile » sans complaisance. Le capot avant est massif, trapu et les passages de roues sont renflés de manière agressive, donnant à l'ensemble une allure très « Tonka », pas désagréable du tout. Le pare-brise est plus incliné et la sobriété de la décoration de la carrosserie est particulièrement frappante sur les modèles que nous avons essayés, car aucun *jeu*, aucun chrome, aucun artifice ne viennent atténuer la dynamique de ces nouveaux venus. Seules les jantes de tôle (de série) ou en alliage léger (en option) leur apportaient une petite note de fantaisie. Pour bien confirmer cette volonté de prendre de front le marché nord-améri-



par le passé. Toutefois, ce commentateur s'applique à la version deux roues motrices, car nous n'avons pas eu le loisir de faire un essai hors-route du modèle tout-terrain pour pouvoir en juger. La position de conduite est haute, ce qui permet une excellente visibilité et, grâce aux réglages conjugués du siège et de la colonne de direction, il est aisé d'accommoder tous les gabarits. Avec

ble. A l'image de l'extérieur, l'intérieur a été traité avec une simplicité « internationale » qui ne permet plus de déceler le moindre « japonisme » dans le style. Les sièges baquet du modèle *King Cab* offrent un bon maintien latéral, mais le support lombaire est perfectible. Leur rembourrage est toutefois suffisant pour être confortable lors des longs trajets. Le niveau sonore est favorable avec le moteur V6 et la transmission automatique puisque nous avons mesuré 68 décibels à 100 km/h. Il atteint 69 dans les mêmes conditions avec les quatre cylindres à essence et oscille entre 71 et 72 avec le moteur diesel.

Pour maintenir sa position de leader dans la catégorie des camionnettes compactes, Nissan s'est résolu à l'escalade qui le met maintenant nez-à-nez avec les conducteurs américains. Equipés du moteur à six cylindres qui leur faisait tant défaut, les Nissan prennent de l'avance sur les *Ranger* de Ford et les *S-10* de GM par la puissance et le couple disponibles, mais aussi sur leurs concurrents nippons qui n'offrent pas encore cet avantage. La nouvelle philosophie de ces véhicules, qui allie avec bonheur l'efficacité, le confort et l'agrément, devra se confirmer après leur mise en circulation pour savoir si oui ou non ils méritent la palme de leur catégorie.

CARNET DE ROUTE

Un cain sur de nouvelles bases, Nissan a décidé, en plus de reconduire les mécaniques qui équipaient l'ancienne version, de proposer un moteur V6, celui-là même qui est monté sur la *Maxima* ou la *300 ZX*...

Dans sa version « dégonflée », il offre toutefois 140 solides chevaux et un couple de 23 kg à 2,800 tr/m, qui tireront au poignet avec leurs rivaux américains. Les transmissions d'origine sont manuelles à cinq vitesses alors qu'en option on peut obtenir une automatique à quatre rapports. Comme par le passé, on trouve en parallèle les gammes à deux et quatre roues motrices offrant le choix d'une caisse normale ou allongée, à cabine courte ou munie de la fameuse *King Cab* encore plus spacieuse. Bien que les caisses soient construites à « double paroi », elles semblent vulnérables et ne disposent d'aucun crochet ou autre dispositif d'arrimage de la charge.

Conduite

Le changement de peinture des camionnettes Nissan n'est pas qu'une question de gabarit puisque les sensations de conduite sont elles aussi bien différentes, surtout avec le nouveau moteur V6. Sur la version à deux roues motrices, la suspension est confortable grâce à sa relative souplesse. L'amortissement, plus efficace que précédemment, évite les coups de raquette au passage des saignées importantes. Les à-coups ne sont pas transmis par la direction assistée, qui les filtre bien. Malgré sa garde-au-sol plus importante, la tenue en virage est honnête pour un utilitaire, mais la puissance disponible permet d'atteindre le point de sur-virage assez rapidement et de le contrôler soit au volant soit à l'accélérateur sans problème. Il faut signaler que le travail de rigidification a porté ses fruits puisque le châssis et la caisse se « tortillent » moins que

une telle « cavalerie », les performances sont toniques pour un utilitaire puisqu'elles permettent de passer de 0 à 100 km/h en 12,5 secondes ou moins, selon le rodage du véhicule comme du conducteur. Bien que nous n'ayons pas pu établir de mesures précises, la consommation moyenne devrait se maintenir autour de 13 litres au 100 km. Les véhicules d'essai mis à notre disposition par la compagnie Nissan étaient des prototypes de pré-série tout frais débarqués, ce qui explique que nous n'ayons pu évaluer à fond toutes leurs possibilités. C'est le freinage qui nous a le plus rappelé les anciens modèles. Par le blocage rapide des roues arrière (à vide) et celui d'une des roues avant en fin de course, les arrêts d'urgence ne sont pas rectilignes et il faut relâcher la pédale pour ne pas changer de trajectoire. L'endurance des garnitures s'est toutefois montrée acceptable en usage intensif. Le poste de conduite est agréable avec son volant à la mode de la *Maxima GXE* (version luxueuse). L'assistance de la direction est bien dosée et son action est directe et précise, mais on décèle un léger flou au centre, en conduite en ligne droite. L'instrumentation est regroupée dans un bloc rectangulaire qui contient aussi les principaux interrupteurs.

CONFORT

L'habitabilité est plus généreuse et l'accès, facilité par de larges portières. La cabine courte est en effet plus longue de 20 mm et plus large de 40 mm. Il en résulte un surcroît de confort pour les occupants, qui trouvent de généreux dégagements pour la tête et les jambes. Il va sans dire que la *King Cab* permet d'asseoir à l'arrière, deux adultes en dépannage, deux enfants confortablement ou, de recevoir un volume cargo respecta-

◆ Groupe des Cinq

les marchés des changes, ainsi que des pressions accrues sur la livre sterling, déjà affaiblie par la baisse des prix du pétrole.

La réunion du G5 avait été précédée, rappelle-t-on, par une campagne en faveur d'une action concertée pour un abaissement des taux d'intérêt, qui avait commencé au début de l'année par un appel lancé par le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone.

Elle avait rebondi, mercredi dernier, avec une déclaration du ministre allemand de l'Économie, M. Martin Bangemann, qui avait affirmé à Washington, après une entrevue avec le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, que ce dernier était partisan d'un abaissement généralisé des taux d'intérêt. Ses propos avaient fait peu après l'objet de démentis confus.

Vendredi, enfin, les ministres des Finances du Japon et de la France, MM. Noboru Takeshita et Pierre Bé-

regovoy, s'étaient prononcés publiquement en faveur d'une baisse concertée du loyer de l'argent.

L'attente ainsi créée a permis à la réunion du G5, qui se voulait informelle et de routine, de prendre, au regard des milieux et des marchés financiers, une importance plus grande que prévue.

Cette attente se nourrissait également du résultat obtenu par la précédente réunion du G5, le 22 septembre à New York, qui avait redonné, avec éclat, un nouvel élan à la coopération internationale en prenant une décision d'action concertée de poids : celle de faire baisser le dollar.

D'après les indications qui ont filtré, ce sont essentiellement le chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson, et le président de la Réserve fédérale américaine, M. Paul Volcker, qui, pour des raisons de politique économique intérieure, se sont opposés à ce que le G5 s'engage dans la voie d'un abaissement immédiat et concerté des taux d'intérêt.

La Yugo se lance sur les traces de la Coccinelle

JACQUES HASDAY
de l'Agence France-Presse

WASHINGTON (AFP) — Une petite voiture yougoslave, la *Yugo*, tente actuellement avec une ambition démesurée de se lancer sur les traces de la Ford modèle T des années 20 et de la *Coccinelle* aux États-Unis, où son constructeur espère en vendre des dizaines de milliers d'exemplaires en 1986.

Avec un prix de base de \$ US 3,990, elle est la moins chère des automobiles offertes sur le marché américain. Pour contre-carrer l'image de marque bon marché due à ce handicap, l'importateur, Yugo-America, va lancer prochainement une campagne de publicité télévisée tendant à suggérer que cette voiture est l'héritière philosophique du modèle T et de la *Coccinelle* (appelée *Beetle* aux États-Unis).

Dans l'un de ces spots télévisés, une Ford modèle T envahit l'écran avant d'être chassée à coups de pare-chocs par une *Coccinelle* de Volkswagen dont la vente a été arrêtée aux États-Unis dans les années 70. À chaque génération

ou presque, explique un commentateur, quelques types malins trouvent un moyen de tranpor de base à un prix abordable.


À ce moment, c'est au tour de la petite Volkswagen d'être expulsée par une *Yugo* venue du froid. « Eh bien! lance le commentateur, nous vous présentons la même vieille trouvaille, la *Yugo*, importée d'Europe pour seulement \$ US 3,990. »

Les spécialistes de la commercialisation insistent sur le *made in Europe*, évitant de mentionner que la voiture est fabriquée dans un pays communiste où la main-d'oeuvre est bon marché, connotation qui pourrait refroidir le consommateur américain. Le « logo » de la voiture attire l'attention sur les deux dernières lettres de son nom — GO (allez, à l'imperatif en anglais) — pour donner une idée de mouvement et non sur son pays d'origine.

Une autre séquence de publicité montre une *Coccinelle* qui sort de son garage, laissant la place libre, où s'engouffre aussitôt une *Yugo* rutilante.

Autre argument des publicitaires : les pièces détachées. La ca-



Voir page 11 : La Yugo



Arbour

LE CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN-AUDI

au service sans égal

Venez visiter notre nouvelle salle d'exposition
700, boul. des Laurentides
Laval
382-2731

CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

À L'OCCASION
DU SALON DE L'AUTO
DU 16 AU 26 JANVIER,
LE DEVOIR
VOUS PERMET DE
REJOINDRE VOTRE
CLIENTÈLE-CIBLE ET
AINSI RENCONTRER
VOS OBJECTIFS.

POUR DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS CONTACTEZ:
DENIS POULIN AU 842-9645

LE DEVOIR ESSENTIEL!

LOUEZ LA NOUVELLE VOLVO 740 GLE 1986

avec air climatisé
3 ans de garantie, kilométrage illimité

\$399*

par mois + taxes



* location 60 mois
\$2500 comptant
valeur résiduelle
\$6970

Le seul concessionnaire
exclusivement Volvo à Montréal



up-town
AUTOMOBILES LTÉE.

8300, boul. Décarie (près de Royalmount)
737-6666 métro de la Savane

LIQUIDATION
DES MODELES
1985



MODÈLE '85

PRÉFONTAINE

AUTOMOBILES VILLE-MARIE INC.

CHOIX DE
24 MODELES
EN STOCK



CHOIX DE
24 MODELES
EN STOCK

N° Ville-Marie

LIQUIDATION
DES MODELES
1985



MODÈLE '85

527-8525

2995 HOCHELAGA

SANTÉ

NOUVELLES BRÈVES

Un scanner cardiaque peut prendre 12 images par seconde

SARASOTA, Floride (AP) — Un scanner capable de prendre 12 images par seconde d'un coeur en train de battre va sans doute devenir l'un des plus précieux outils pour combattre les affections cardiaques.

Le scanner, mis au point par la société Imatron de San Francisco, est en cours d'expérimentation au Centre médical universitaire de l'Iowa et dans quatre autres hôpitaux américains.

Les scanners sont déjà utilisés assez largement pour le diagnostic des lésions internes, notamment crâniennes, mais il leur faut plus d'une seconde pour prendre un cliché. Cette relative lenteur les rendait inutilisables dans le

cas du coeur, qui bat plus vite. Les techniciens sont parvenus à résoudre ce problème et à multiplier par 20 la vitesse de prise de vues.

Pour le Dr Melvin Marcus, le nouvel appareil représente sans aucun doute « un important pas en avant dans le diagnostic des affections cardiaques ». Éventuellement, il permettra de remplacer la pose de cathéters, opération toujours délicate pratiquée pour obtenir le diagnostic des affections des valves mitrales, des anévrismes, des malformations congénitales, ainsi que pour vérifier le bon fonctionnement des pontages coronariens.

La Yugo

méra s'attarde lentement sur des stocks imposants de pièces détachées avant de se concentrer sur un petit nombre de Yugo... « Les concessionnaires Yugo n'ont pas encore des milliers de Yugo, fait valoir une voix, mais ils ont des milliers de pièces pour Yugo. » Dans un pays où certaines marques étrangères sont accusées parfois de ne pas avoir assez de pièces, l'argument porte.

L'ambition du constructeur, Zastava, est grande. 10,000 Yugo, soit un cinquième de la production, sont déjà arrivées aux États-Unis, le premier marché mondial. En 1986, la firme prévoit en exporter 60,000 sur les 130,000 sorties des chaînes. Zastava pense placer 150,000 voitures de différents modèles par an sur le marché américain d'ici à 1988. « Si nous voulons vendre un million de voitures sur le marché américain, les investissements devront être supérieurs à ce qu'ils sont », a déclaré en souriant Srbojub Vasovic, directeur de l'usine.

Le véhicule qui, dans sa version deux portes, fait penser un peu à une Volkswagen Golf en plus petit, se vend bien. Un marchand de voitures du Maryland en a vendu 65 en trois mois. Un autre de Virginie a trouvé 90 clients depuis l'apparition du modèle sur le marché local en septem-

bre. « Ils se sont précipités, a-t-il dit. Nous recevons des dizaines de coups de téléphone. » Pourtant, la Yugo est proposée sans boîte automatique, ce qui déplaît fort à l'automobiliste américain moyen.

Mme Joyce Blue, une habitante de Brooklyn (New York), est une nouvelle propriétaire de Yugo. À l'origine, elle voulait acheter une Toyota à \$ US 6,100 pour aller tous les jours à son travail plus économiquement qu'avec sa Cadillac 1976. Elle a annulé sa commande de voiture japonaise parce que la Yugo lui en donnait, selon elle, plus pour son argent. Elle a payé \$ US 5,800 en demandant toutes les options offertes de la Yugo.

D'autres consommateurs, comme Kenny, 63 ans, ont longuement étudié le marché avant de se décider. Il est en gros satisfait, à l'exception de petits problèmes de bouchon de réservoir et de fuites à l'intérieur quand il pleut.

« On ne s'attend pas à avoir la qualité de Mercedes (pour les Yugo), mais on ne veut pas des pièces superflues ou une poignée de porte qui tombe », note Joseph Philipp, expert de l'industrie. À ses yeux, l'avenir de la Yugo sera radieux si elle fait ses preuves de qualité et assure un bon service après-vente. Un long chemin avant de pouvoir rivaliser avec la T de Ford ou la Coccinelle...

New York

beaucoup aidé tout au long de l'année.

Le grand perdant de cette année 1985 aura été Mohawk Data Sciences, un fabricant d'ordinateurs et de systèmes de communication de Parsippany dans le New Jersey, bien connu pour sa mauvaise posture financière. Mohawk a annoncé en juillet qu'en raison d'importantes pertes nettes, de dettes croissantes et de problèmes de liquidités, elle mettait en application un sévère programme de rationalisation. Les titres de la compagnie ont perdu 77 % au cours de l'année, fermant à \$ US 2.50.

Mohawk est suivie de près par Norlin Corporation, une compagnie new-yorkaise qui offre des services d'imprimerie à des entreprises industrielles, commerciales et financières. Ses titres ont perdu 74.1 % en un an, passant à \$ US 4.625. En novembre, sa filiale ECL Industries a été en cessation de paiements sur l'intérêt relié à ses obligations. La compagnie a également affiché une perte nette de \$ US 6.6 millions pour les trois premiers trimestres de 1985, alors que cette perte nette pour la

même période de 1984 était de \$ US 6.4 millions.

En ce qui concerne la Bourse de New York elle-même, ses dirigeants ont déclaré que 1985 aura été l'une de ses meilleures années. M. Richard Torrenzano, un porte-parole de la Bourse, a déclaré : « Aujourd'hui nous avons en moyenne près de 115 millions d'actions par jour, alors que l'an dernier nous en avions 92 millions et qu'il y a cinq ou six ans, nous n'en avions que 40 millions. En fait, nous pouvons aujourd'hui traiter en une heure ce qui prenait un jour il y a une dizaine d'années. »

C'est également au cours de cette année que les Bourses de New York et de Londres auront commencé à prendre des mesures visant à établir des liens entre elles. Toutes deux ont mis sur pied un groupe d'étude chargé d'étudier la possibilité de créer un système commun de négociation susceptible d'élargir les échanges entre elles. Selon les responsables des deux Bourses, le groupe a travaillé toute l'année et poursuivra ses efforts jusqu'en juin 1986.

Afin d'augmenter sa capacité, la Bourse de New York a décidé en septembre d'ouvrir à 9 h, soit une demi-heure plus tôt.

La qualité de vie s'impose comme leitmotiv de la lutte anti-tabac

PIERRE CAYOUILLE

Il est fini le temps où les médecins faisaient peur aux fumeurs en brandissant les spectres du cancer ou de l'infarctus. Il a fallu modifier la stratégie. Car les fumeurs compulsifs avaient répondu à tout : « Mourir de la cigarette ou mourir d'autre chose, il faudra bien mourir », rétorquaient-ils souvent à leurs médecins abasourdis, avant de leur rappeler fièrement qu'un proche avait vécu jusqu'à 80 ans même s'il fumait comme une locomotive.

Dorénavant, toute la stratégie pour combattre le tabagisme est axée sur l'amélioration immédiate de la qualité de vie de celui qui renonce à son habitude. « Il faut faire en sorte que le fumeur réalise les bienfaits immédiats de l'abandon de la cigarette. Impatients, les fumeurs veulent tout et tout de suite », explique le Dr François Croteau, médecin rattaché à l'hôpital Santa Cabrini, fort actif dans la lutte contre le tabagisme.

« Il n'ont que faire d'un éventuel cancer. Tout cela est trop loin, trop hypothétique. Il faut plutôt leur parler des avantages concrets de l'abandon de la cigarette », poursuit le médecin.

Ces avantages de l'abandon de la cigarette varient d'un fumeur à l'autre. Il s'agit pour le médecin ou l'autre spécialiste du sevrage d'aider le fumeur à identifier d'éventuels bienfaits tangibles. Certains seront sensibles aux avantages économiques de leur décision. D'autres seront plus motivés par les avantages esthétiques, comme la disparition des taches jaunes sur les doigts. D'autres enfin se motiveront à l'idée d'être bientôt en mesure d'accroître leur rendement, au travail, dans les loisirs, en augmentant leur capacité respiratoire.

Le Dr Croteau est par ailleurs en faveur d'un système de récompense pour les non-fumeurs qui renoncent de façon définitive à la cigarette. Car pour plusieurs, fumer est un plaisir; plaisir qu'il faudra compenser par un



autre. Dans le cas des fumeurs compulsifs, le sevrage sera plus difficile. Pour les drogués de la cigarette, le plaisir de fumer n'est plus tellement à considérer. À part celles après les repas, la plupart des cigarettes inhalées le sont par besoin de nicotine, non par plaisir. Il faut donc tenir compte de la dépendance physique à la nicotine. Certains compensent en mâchant de la gomme à base de nicotine.

Mais, selon le Dr Croteau, la meilleure thérapie demeurera toujours la pression sociale exercée sur les fumeurs, dans la famille, dans les lieux publics et dans les milieux de travail. Partout, les non-fumeurs se rebiffent. Dans plusieurs lieux de travail, des « brigades aux poumons roses » se forment et revendiquent un environnement plus sain. À moyen terme, croit le médecin, tout cela

viendra à bout des fumeurs récalcitrants qui, à défaut de se faire clandestins, rendront les armes.

D'ailleurs, les effets de cette pression sociale sont déjà tangibles : 59 % de la population québécoise ne fume pas.

« Améliorer sa qualité de vie », tel est aussi le leitmotiv des non-fumeurs. Pour cette majorité de plus plus intolérante, l'enfer, c'est la fumée des autres. Le Dr Michael Laughe, chercheur à l'Institut Lady-Davis de recherches médicales et professeur au département de médecine expérimentale de l'Université McGill, le rappelle récemment. Il estime que la fumée des autres tue de 10 à 10,000 fois plus de non-fumeurs que n'importe quel autre polluant. Aux États-Unis, la cigarette tue environ 375,000 personnes par année. Et sur ce nombre, plus de 5,000 sont des fumeurs passifs.

Il existe aux USA des centres spécialisés pour vaincre la phobie des soins dentaires

NEW YORK (AFP) — S'il est des fraises dont bien peu raffolent, ce sont celles des dentistes. Mais on commence à les tolérer aux États-Unis depuis la création de centres spécialisés dans le traitement de la phobie dentaire.

Pour 16 à 32 millions d'Américains — 8 % à 15 % de la population adulte —, se faire soigner les dents relève du cauchemar et s'accompagne de multiples malaises : jambes cotonneuses, mains moites, palpitations. Sans parler des rendez-vous manqués ou de l'immense majorité qui n'accomplit cette démarche qu'avec réticence.

Le Dr Theodore Goldstein, chirurgien-dentiste au Centre médical Mount Sinai de New York, en convient : « Il est normal d'avoir peur. Les soins dentaires font mal, ceux qui prétendent le contraire sont des menteurs. Seulement, dit-il, il faut bien aller chez le dentiste un jour ou l'autre. »

Le traitement de la phobie dentaire, qu'il a inventé avec le Dr Gordon Rubin, il y a six ans, et auquel il attribue 70 % de succès, permet de désensibiliser le patient en le confrontant progressivement à l'objet ou à la situation qui le paralyse.

Au Centre médical de Mount Sinai, le premier contact entre dentiste et patient se résume à un entretien dans une pièce sans instrument. « Nous lui demandons de classer par ordre décroissant les 14 phobies possibles : bruit de la roulette, vue du dentiste, rayons X, anesthésie locale, attente dans la salle voisine... »

Généralement, assure le Dr Goldstein, la peur remonte à l'enfance. « Une de mes patientes a refusé pendant 20 ans de se faire soigner, parce qu'elle avait été ligotée au fauteuil du dentiste à l'âge de 8 ans. Elle avait des trous dans les dents, mais préférait les boucher avec de la mie de pain. »

Une autre, poursuit le chirurgien-dentiste, a également attendu près de 20 ans, de crainte qu'une nouvelle injection ne lui inflige des douleurs qu'elle avait connues étant petite. « La veille des soins, elle était tellement malade qu'il a fallu l'opérer de la rate. En fait, c'était purement psychosomatique. »

Au cours du premier entretien, les dentistes du Centre de Mount Sinai exposent leur manière de procéder. « Nous ne faisons rien que nous n'ayons préalablement expliqué. Il faut apprendre au patient à se détendre, mais aussi à nous faire confiance. Quand j'étais petit, je me cachais sous le fauteuil parce que j'avais peur de ce médecin qui me faisait mal, alors qu'il me promettait le contraire », confesse le Dr Goldstein.

Les exercices de détente, affirmatifs, varient selon chacun. Certains patients veulent des écouteurs et de la musique pour couvrir le bruit de la roulette. D'autres préfèrent un bandeau sur les yeux pour ne pas la voir. D'autres enfin en ont tellement peur qu'il faut la démonter complètement pour en expliquer le mécanisme. On a moins peur quand on sait de quoi il s'agit.

Les méthodes de relaxation vont du concert de guitare dans le cabinet dentaire — à condition de se procurer le musicien — à l'hypnose ou la suggestion.

Comme tout avait été dit sur les conséquences du tabac chez les fumeurs, la recherche médicale s'est intéressée récemment aux effets de la cigarette sur les non-fumeurs qui cohabitent avec des fumeurs. Ces travaux, réalisés au cours des cinq dernières années, ont fourni de précieuses munitions aux regroupements de non-fumeurs dans leurs démarches pour l'affirmation de leurs droits.

Parmi ces études, celle effectuée il y a un an par le Dr Sandier de l'Institut national des sciences de la santé et du milieu en Caroline du Nord a été particulièrement remarquable. Cette étude faisait état d'une fréquence d'apparition de la leucémie et des lymphomes sept fois plus élevée chez des sujets âgés de 15 à 59 ans ayant côtoyé des fumeurs durant leur vie.

Dans le même esprit, une étude effectuée au Japon par le Dr Hirayama en 1981 auprès de plus de 90,000 femmes non-fumeuses, mariées à des fumeurs, a permis d'établir une relation entre les cancers du poumon chez les non-fumeuses et le tabagisme de leur mari. Diverses études, dont celle du Dr Trichopoulos en Grèce, ont confirmé depuis ces résultats.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268655
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevet et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

Samson Bélaïr

Comptables agréés
75 ans
Montréal: Bureau 3100, Tour de la Bourse, 422 1188 (871-1515)
Laval: Bureau 510, 2 Place Laval, 171 5815 (668-8910)
Longueuil: Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, 441 1917 (670-4270)
Bureau dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co

Résultats

Provincial	(636) Tirage du 17-01-86
Tirage du 17-01-86	4 5 7 11 16 29
NUMEROS LOTS	GAGNANTS LOTS
5553970 500 000\$	6/6 0 734 988,00\$
553970 50 000\$	5/6+ 7 9 624,40\$
53970 1 000\$	5/6 195 431,80\$
3970 100\$	4/6 7 610 40,90\$
970 25\$	
70 10\$	
	Ventes totales: 1 858 629,00\$
	Prochain gros lot
	1 107 000,00\$ approx.

La Quotidienne	NUMEROS LOTS
Semaine du: 13-01-86	404509 50 000 \$
	04509 5 000 \$
LUNDI 3 4	4509 250 \$
MARDI 680 2909	509 25 \$
MERCREDI 468 9968	59 5 \$
JEUDI 054 6285	Tirage
VENDREDI 991 4932	du 17-01-86
SAMEDI 464 8813	40450 ■ 1 000 \$
	4045 ■ 100 \$
	404 ■ 10 \$

INTER	NUMEROS LOTS	NUMEROS non-décomposables: 310778
Tirage du 17-01-86	535999 250 000\$	757450
	35999 2 500\$	25 000\$ 546815
	5999 250\$	NUMEROS mobiles:
	999 50\$	35341 9186 545
	99 10\$	2 500\$ 250\$ 50\$

649	Tirage du 18-01-86
11 17 23 26 30 34	no complémentaire 4
Prochain tirage: 22-01-86	GAGNANTS LOTS
	6/6 2 1 025 704,60\$
	5/6+ 20 38 748,80\$
	5/6 417 1 421,10\$
	4/6 20 307 56,10\$
	3/6 342 671 10,00\$
	Ventes totales: 17 745 327,00\$
	Gros lot (approx.):
	1 400 000,00
	Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'attribution des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vivre L'ÉVÈNEMENT

Déjeuner-causerie de La Chambre de commerce de Montréal

M. Jean-Louis Roy
Directeur
LE DEVOIR

Le mardi 21 janvier 1986 à midi
Hôtel Le Reine Elizabeth, Grand Salon
Prix d'entrée: 30 \$

"L'internationalisation du Québec"
Un regard inusité et des solutions concrètes, 15 années avant le XXI^e siècle. Les effets de l'internationalisation sur nos vies, nos entreprises et nos institutions.

Le premier déjeuner-causerie de 1986 à ne pas manquer.
Renseignements et réservations: Entrée Martel, 288-9090
772, rue Sherbrooke ouest Montréal (Québec) H3A 1G1

La Chambre de commerce de Montréal

LE DEVOIR
NOTRE PROCHAIN CAHIER SPÉCIAL:
ÉDUCATION
L'ÉCOLE MILIEU DE VIE

Un supplément qui rendra compte de la vie qui foisonne dans les écoles du Québec.

- Un véhicule publicitaire de choix.
- Un cahier à se procurer absolument!

Date de tombée — publicité:
24 janvier 1986

Date de publication:
7 février 1986

Contactez:
Francine Côté à 842-9645

LE DEVOIR ESSENTIEL!

ARTS ET SPECTACLES

Prendre la route... et la perdre

RADIO-TELE

NATHALIE PETROWSKI

C'est sans aucun doute une des plus déprimantes séries de télévision jamais réalisées. Prendre la route, animé par Pierre Nadeau, conçu et produit par son frère Jacques, agit à titre de véritable douche froide sur le spectateur. L'épisode diffusé hier soir aux *Beaux Dimanches* et intitulé « Sous le coup du choc », est l'oeuvre de cinéaste Paul Cowan qui a également signé « Facultés affaiblies », présenté au cours des prochaines semaines aux *Beaux Dimanches*. Les reportages de Cowan sont, de loin, les plus forts et les plus troublants. Ils auront probablement plus d'impact que les deux autres qui traitent de façon didactique, et par le biais de mises en scène, des problèmes de l'incon-

duits.

Dans « Sous le coup du choc », les premières images de la salle opératoire du Centre de traumatologie de Baltimore indiquent que ce qui va suivre ne sera pas très joli ni très réjouissant. Très vite, les événements se précipitent dans la salle encore vide mais déjà sur le quivive, prête à recevoir son lot quotidien de victimes de la route, passablement amochées sinon au seuil de la mort. Le message est clair : un accident de la route, ça fait mal, ça coûte cher. Plus encore, un accident, ça n'arrive pas qu'aux autres; ça arrive à tout le monde, y compris

aux spectateurs confortablement calés devant leur téléviseur. La qualité première de la série est de traiter en profondeur d'un fléau tellement courant qu'il en est devenu banal. À force de redondance et de répétition, à force de voir les cas se multiplier devant la caméra, la banalité est court-circuitée par le drame humain dont personne, ni les acteurs ni les spectateurs, ne connaît le dénouement. La prise de conscience du spectateur passe, émotion, par la manipulation de ses émotions, mais le cinéaste a l'intelligence de ne pas s'arrêter là et de continuer à tirer sur le fil ténu des événements et surtout de leurs conséquences brutales.

Prendre la route est un document unique en son genre. Malgré les statistiques qui dressent chaque année des bilans accablants et produisent leur sinistre cortège de civils, de chaises roulantes et de cerceils, personne n'a jamais pensé (osé) traiter du sujet pendant plus de 20 minutes. Personne n'est entré dans le détail pour analyser les causes ou suivre ces destins ordinaires profondément bouleversés par une distraction de 30 secondes.

L'exploit de *Prendre la route* se situe précisément là. On ne fait pas qu'y parler des ravages des accidents de la route : on les montre, sans trucage, sans complaisance et avec une dose de sensationnalisme pour une fois nécessaire. Au-delà du cliché du tas de ferraille fumant qui gît sur la route, au-delà du folklore noir des sirènes qui hurlent dans la nuit, des hélicoptères et des civils



res, la caméra nous fait découvrir des êtres humains. Elle traque aussi bien leur sommeil comateux que leur réveil douloureux. Elle capte les larmes amères des proches qui pleurent, impuissants, au pied du lit. Elle retrouve les victimes plusieurs mois plus tard, parapalpiques, meurtris et payant du prix de leur vie ou de leur raison la dérive d'un soir.

Dans « Facultés affaiblies », le cinéaste remonte la filière légale et suit en parallèle la famille de la victime et celle du coupable. Dans un premier cas, le coupable est un homme de 40 ans, condamné à 14 reprises pour conduite en état d'ébriété. L'accusation, cette fois, est grave, puisque deux personnes ont perdu la vie par sa faute. Le deuxième exemple est plus problématique. Kevin Coogin, 17 ans, est un jeune homme modèle. Il a eu le malheur, un soir, de conduire en état d'ébriété. À deux coins de rue chez lui, sa voiture a heurté de front deux autres jeunes qui sont morts sur le coup. Si le résultat est le même, les circonstances sont dif-

férentes. Les deux hommes sont-ils également coupables ? La question en fera réfléchir plusieurs.

C'est le grand mérite de *Prendre la route*. La série ne nous met pas seulement face à des évidences, elle nous invite au questionnement. Le seul reproche qu'on puisse faire aux auteurs, c'est qu'on ne passe pas en quête sur les mythes de puissance et de vitesse qui s'installent entre les conducteurs et leur voiture. Il aurait fallu apporter les témoignages de ces fétichistes de la machine qui passent leur week-end à astiquer leurs engins. Ou encore les témoignages des conducteurs qui se défoulent au volant en projetant leurs états d'âme et leurs agressivités sur leur voiture. Ces témoignages sont absents, tout comme les images véhiculées par la publicité et qui contribuent dangereusement à nourrir un climat de compétition sur la route. Ces aspects-là sont négligés au profit de la morale du civisme au volant. C'est oublier qu'un accident de la route commence dans la tête, bien avant la courbe fatale ou le premier verre.

Subway est cité treize fois pour les Césars 86

PARIS (AFP) — De Luc Besson à Michel Deville, de Lambert Wilson à Isabelle Adjani, les candidats à César 86 du cinéma, qui seront attribués le 22 février au Palais des Congrès à Paris, apparaissent comme un panache équilibré entre les talents déjà confirmés et les nouveaux.

Mais, cités treize fois (notamment pour le film, le réalisateur, l'acteur, l'actrice) pour son oeuvre *Subway*, c'est un tout jeune réalisateur, Luc Besson, 26 ans, qui fait figure de favori dans cette course aux Césars.

Après *Subway*, les films les plus souvent cités sont : *L'effrontée*, de Claude Miller - Prix Delfuc - et *On ne meurt que deux fois* de Jacques Deray (huit nominations), *Péril en la demeure* de Michel Deville et *Rendez-vous*, d'André Téchiné (sept nominations). Vient enfin le plus gros succès du cinéma français de cette saison, qui approche maintenant 1.5 millions de spectateurs sur Paris : *Trois hommes et un couffin*, de Coline Serreau.

Quatre de ces réalisations se retrouvent citées pour le meilleur film et le meilleur réalisateur : *Subway*, *Péril en la demeure*, *L'effrontée* et *Trois hommes et un couffin*.

Côtés acteurs, figurent deux très grands noms du cinéma français : Gérard Philipe et Michel Serrault, déjà deux fois chacun lauréat des Césars français. A leurs côtés apparaissent Christophe Lambert, Robin Renucci et Lambert Wilson, qui sont devenus ces deux dernières années des valeurs sûres du 7ème Art français.

On retrouve le même équilibre chez les femmes. Isabelle Adjani -

NDLR

Nos lecteurs noteront que la chronique RADIO-TELE de Nathalie Petrowski remplace aujourd'hui celle de Marc Morin sur la MUSIQUE.

Il en sera ainsi dorénavant, les chroniques paraissant dans l'ordre suivant :

- RADIO-TELE le lundi (Nathalie Petrowski)
- THEATRE le mardi (Robert Lévesque, en vacances, reviendra dans cette page le 28 janvier)
- MUSIQUE le mercredi (Marc Morin)
- CINEMA le jeudi (Angèle Dagenais)
- VIE LITTÉRAIRE dans LE DEVOIR CULTUREL du samedi (Jean Royer).

Bonne semaine de lecture !

— la rédaction

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Rocky # 4" 7 h, 9 h
ASTRE II: — "Black moon rising" 7 h 20, 9 h 20
ASTRE III: — "Les Goolies" 7 h, 9 h 10
ASTRE IV: — "White nights" 7 h 30
BERRI I: (288-2115) — "Trois hommes et un couffin" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — "Opération beurre de peanut" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: — "L'effrontée" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — "Les Goolies" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — "Agnes de Dieu" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BONAVENTURE I: (861-2725) — "White Nights" 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — "Head office" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — "Soleil de nuit" 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — "Trois hommes et un couffin" 7 h 30, 9 h 40
BROSSARD III: "Rocky # 4" 7 h 45, 9 h 45
CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "Tristesse et beauté" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINEMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "L'année du dragon" 7 h, 9 h 30
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "Rocky 4" 9 h 15 — "Les Goolies" 7 h 15
CARTIER-LAVAL: (863-5124) — "Rocky # 4"

7 h 15, 9 h 05
CHAMPLAIN I: (524-1685) — "Rocky # 4" 7 h 25, 9 h 25
CHAMPLAIN II: — "Retour vers le futur" 7 h, 9 h 05
CINEMA V: 5560 Sherbrooke (489-5559) — "Phen" 7 h — "Black orpheus" 7 h 15 — "When father was away on business" 7 h 15 — "Seeing red" 9 h 30
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Black moon rising" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h, 9 h
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Jobette" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h 30
CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — "CINÉPLEX I:" (849-4518) — "Jagged Edge" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — "St-Elmo's Fire" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — "Agnes of God" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — "Head office" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — "Escalier C." 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — "Kiss of the Spider Woman" 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — "To Live and Die in L.A." 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — "Back to the Future" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — "Prizzi's Honor" 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h

h 15, 7 h 9 h
CINEMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "Opération beurre de peanut" — "Les destructeurs"
CINEMA MONTRÉAL II: — "Les Goolies" — "Pale rider, le cavalier solitaire"
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — "Amadeus" 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DES JARDINS II: — "Le baiser de la femme araignée" 12 h 10, 16 h 30, 20 h 50, "L'Amant de Maria" 14 h 20, 18 h 40
COMPLEXE DES JARDINS III: — "Cécile aime ça" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45 — "Club 66" 13 h 20, 15 h 45, 18 h 10, 20 h 35
COMPLEXE DES JARDINS IV: — "La rose pourpre du Calif" 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 40, 21 h 20
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-5222) — "CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE" (848-3878) — "Hiroshima mon amour" 20 h 30
CRÉMAZIE: (382-4210) — "Rocky # 4" 7 h, 9 h
DAUPHIN I: (271-6060) — "Padre Nuestro" 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15
DAUPHIN II: — "Trois hommes et un couffin" 7 h, 9 h
DORVAL I: (831-8587) — "The color purple" 6 h 05, 9 h
DORVAL II: "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15
DORVAL III: "Rocky 4" 6 h 10, 7 h 05, 9 h 35
DÉCARIE I: (341-3190) — "White Nights" 7 h 15, 9 h 50
DÉCARIE II: — "Out of Africa" 7 h, 10 h

ELYSEE I: (842-6053) — "Desiderio" 7 h, 9 h
ELYSEE II: — "L'été prochain" 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — "Spies Like Us" 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW II: — "Dalmatiens" 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
FAIRVIEW III: — "101 Dalmatiens" 6 h 15, 7 h 45, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-5129) — "L'année du dragon" 7 h 05, 9 h 30
GREENFIELD 2: — "Cocoon" 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 3: — "Souvenirs souvenirs" 7 h 10, 9 h 20
IMPERIAL: (288-7102) — "Young Sherlock Holmes" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
JEAN TALON: (725-7000) — "Retour vers le futur" 7 h 15, 9 h 40
KENT I: (489-5755) — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15
KENT II: — "Clue C" 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINEMA DU PARC I: (844-9470) — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15
CINEMA DU PARC II: — "Young Sherlock Holmes" 7 h 10, 9 h 20
CINEMA DU PARC III: — "Clue C" 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — "Subway" 7 h 15 — "Café Italia Montréal" 7 h 30 — "Dieu Bonaparte" 9 h 15 — "Elles sont folles, ces publicités" 9 h 30 (17 au 23 jan)
LAVAL I: (688-7776) — "Rocky # 4" 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL II: — "L'année du dragon" 7 h 05, 9 h 30
LAVAL III: — "Spies like us" 7 h 15, 9 h 15
LAVAL IV: — "Tristesse et beauté" 6 h, 7 h 55, 9 h 50

LAVAL V: — "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15
LAVAL-ODEON I: (687-5207) — "Retour vers le futur" 7 h, 9 h 20
LAVAL-ODEON II: — "Les Goolies" 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — "Jewel of the Nile" 12 h 25, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEW'S II: — "The Color Purple" 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h
LOEW'S III: — "Clue A" 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 6 h 50, 7 h 40, 9 h 30
LOEW'S IV: — "101 Dalmatiens" 12 h 55, 2 h 35, 4 h 15, 5 h 50, 7 h 25, 9 h
LOEW'S V: — "After Hours" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
MERCURIER: (255-8224) — "Rocky # 4" 7 h 55, 9 h 30
LE MILIEU: (277-5789) — "Le film d'Arlane" 7 h 15, 9 h 30
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Les diables" 7 h 15, 9 h 30
OUTREMONT: (277-4145) — "Biquet" 7 h 30 — "Péril en la demeure" 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — "Rocky # 4" 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30
PALACE II: — "Eleni" 12 h 20, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 10
PALACE III: — "First Turn on" 1 h 15, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 35
PALACE IV: — "Krush groove" 12 h, 1 h 55, 3 h 50, 5 h 45, 7 h 40, 9 h 35
PALACE V: — "Enemy mine" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI: — "Spies Like us" 12 h 05, 2 h, 4 h 35, 6 h 15, 7 h 45, 9 h 40
PARADIS I: — "Retour vers le futur" 7 h, 9 h 10
PARADIS II: — "Soleil de nuit" 7 h 30
PARADIS III: — "Opération beurre de peanut" 7 h, 9 h 45
CINEMA PARALLELE: (843-6001) — "PARISIEN I:" (866-3856) — "Cocoon" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PARISIEN II: — "Hors le loi" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARISIEN III: — "Sans toit ni loi" 1 h 25, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PARISIEN IV: — "L'année du dragon" 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PARISIEN V: — "Papa est en voyage d'affaires" 1 h 45, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Retour vers le futur" 7 h, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL II: — "Les Goolies" 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Out of Africa" 1 h 45, 4 h 7 h, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Twice In A Life Time" 1 h 30, 3 h 45, 7 h 30, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON III: — "White nights" 1 h 15, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 45
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "A Chorus Line" 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Androïde" 14 h 10, 18 h, 21 h 25 — "Rock et Trolé pré-té" 12 h 45, 16 h 05, 19 h 30
SAINT-DENIS II: — "Rambo II" 13 h, 17 h, 21 h — "Body Double" 14 h 50, 18 h 50
VERDUN: (353-7888) — "Cocoon" 7 h, 9 h 10
VERSAILLES I: — "L'année du dragon" 7 h 05, 9 h 30
VERSAILLES II: — "Tristesse et beauté" 6 h, 7 h 55, 9 h 50
L'ERMITAGE: (388-5577) — "Soleil de nuit" 7 h, 9 h 30
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "Young Sherlock Holmes" 7 h 10, 9 h 20
YORK: (937-8978) — "The boy in blue" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — spectacles à 10h, 11h, 30 et 00h.45 — Les lundis soirs Jam Session avec Cisko Normand — Luc Bélanger Quartet, du 21 au 26 janv., avec Luc Bélanger, guitare, Jean Cyr, basse, Denis Boucher, batterie et Charles Guérin, claviers
AUDITORIUM DE LA BIBLIOTHÈQUE: 1200 Atwater, Mtl (485-2989) — New Moon présente Maggie McCulloch & Penny Lang, et Passacaglia de Joan Mason Hurley, du 22 au 26 janv. à 20h, matinales les 25 et 26 janv. à 14h
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0067) — Jazz tous les soirs — Michael Gaubier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu, au dim, à compter de 22h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — Spectacle de Yves Raymond, au piano, Lise Godbout, textes de Vian, Ferré, Prévert, Gainsbourg, Breil, Devos, Nougas, Lével, Gauthier... du 9 au 26

janv. du jeu, au dim, à 22h
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620) — De la belle Otero à Carmen Sonia Del Rio dans le spectacle du 20e siècle, du 21 au 26 janv.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — La manœuvre, de Lewis John Carlin, du 22 janv. au 15 mars, mer. au sam. à 20h
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932) — Spectacles de marionnettes pour enfants, et Les trois petits cochons, et La fleur enchanlée — tous les sam. et dim. de janv. fév. et mars à 14h — Chansons et monologues, spectacle de Serge Turbide, du 15 janv. au 2 fév. du jeu, au dim, à 22h
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h à 03h
CLUB MILESI: 1200 Lévesque (861-4656) — Tous les soirs l'ensemble Elder Bishop, à 17h 30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Mtl (879-1370) — Bar Tour de Ville. Le groupe « Transfert » du mar. au dim. jusqu'au 30 mars à 21h
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer. Deux pianistes sont en vedette, Claude Folsy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Neylor, du mar. au ven. de 20h à 24h — Théâtre Meridien, basilière 2. Chris Elliott Music and Comedy Show, à compter du 9 janv. à 20h 30
HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h à 01h
LA CROISSETTE: 1201 Dorchester (878-2000) — John Shear, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h
LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Mtl (843-4166) — « Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges » de Michel Tremblay, adaptation d'Élise Bertrand, Sylvain Lévesque et Michel Fournier, du 10 janv. au 8 fév.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellet, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
LE LUK: 5220 Boul. St-Laurent, Mtl (271-9272) — « Faust Performance » montage et m. en s. d'Alain Fournier, inspiré des Faust, de Goethe, Marlowe, Guelderode et Valéry, du 17 janv. au 9 fév.
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Mtl (271-9272) — « Faust Performance » montage et m. en s. d'Alain Fournier, inspiré des Faust, de Goethe, Marlowe, Guelderode et Valéry, du 17 janv. au 9 fév.
MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est rue Ontario, Mtl — Récital de poésie de Suzanne Jacob, du 20 janv. à 20h
PARC ANGRIGNON: Angle Boul. Trinitaires et Boul. La Vérendrye (872-2815) — Fédérie d'acier, du 19 oct. au 9 fév.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest rue St-Jacques, Mtl (872-4530) — Le retour de la comète de Halley du 9 janv. au 23 mars, spectacles de magie, mar. et mer. 13h 30, jeu. et ven. 13h 30 et 20h 30, le sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, le dim. 13h, 15h 30, 16h 30 et 20h 30 — spectacles anglais: mar. et mer. 12h 30, jeu. et ven. 12h 30 et 19h 30, le sam. 12h 30, 15h 30 et 19h 30, le dim. 12h 30 et 19h 30
PLAYER'S THEATRE: 3480 McTavish, Mtl — « Hurray for Johnny Canuck » de Ken Gass, du 10 au 25 janv. à 20h 30, matinales le sam. à 14h 30
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Columb, Mtl (727-3729) — Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu, au dim, de 18h 30 à 24h
RISE SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Blue Rocket Special, le 20 janv.
SALLE FRED BARRY: Mtl — La Rallonge présente « L'âme mais c'est pas grand » de Robert Lalonde, m. en s. Lorraine Pital, du 14 janv. au 8 fév. du mar. au sam. 20h 30, le dim. 15h
TANGENTE: 3655 St-Laurent, ste 303, Mtl (842-

3532) — « Moment'homme » du 15 janv. au 2 fév., les 22, 23 et 24 janv. Michel Angers, à 20h 30
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est rue Ste-Catherine, Mtl (288-4231) — Le derrière d'une étoile » spectacle de Clémence Desrochers, du 25 janv. au 2 fév. à 20h
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Mtl (523-1211) — « Chandelier » dramatique de Françoise Noël, à compter du 9 janv. du mar. au sam. 20h 30, le dim. à 15h
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161) — « Prague » de John Krizanc, m. en s. 20h, dim. 19h, matinales le sam. à 14h
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Orchestre métropolitain du Grand Montréal, Hélie chef d'orchestre, le 20 janv. à 20h
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Mtl (861-0563) — La troupe Circus présente « La lune, rien que la lune » de Clément Cazelais, m. en s. Robert Dion, du 16 janv. au 15 fév. du mar. au ven. 20h, le sam. 16h, et 21h
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine, Mtl (253-8974) — « Vu du pont » d'Arthur Miller, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 23 janv. au 1 mars, ven. à 20h
THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112) — « Haute Fidélité » de Ray Cooney, adaptation Benoit Girard, m. en s. Monique Dupeyron, du 7 janv. au 8 fév. du mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h
THÉÂTRE LE 727: 100 est avenue des Pins, Mtl (845-7277) — « Les nouilles » comédie de Yves Desgagnés et Louise Roy, m. en s. Yves Desgagnés, du 14 janv. au 9 fév. du mar. au sam. 20h, le dim. 15h
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793) — « Le ribeau » de Georges Feydeau, m. en s. André Brassard, du 14 janv. au 16 fév., mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h, dim. 15h
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Mtl (528-5582) — « Dans le petit manoir » de Stanislaw Ignacy Witkiewicz, m. en s. Teo Spychalski, du 7 au 25 janv. du mar. au dim. à 21h
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Faculté de musique, 200 Vincent d'Indy, Mtl — Salle B 484: Récital de chant, Aurélie Calabrese, Jean-Marc Pilon, Elisabeth Pomes-Turpin, Marie Racine, Johanne Viret, le 20 janv. à 17h 30
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Salle Octave-Crémazie, « a propos de la demoiselle qui pleurait » de André Jean, m. en s. Robert LePage, du 14 janv. au 8 fév. à 20h, matinale le 1 fév. à 14h
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669) — « Le Temps des fleurs » de Marcel Dubé, du 22 janv. au 1 mars, du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Théâtre: « Noises off » de Michael Frayn, du 24 janv. 20h, 25 janv. 14h, et 20h

3 HOMMES et un couffin
 BERRI (842-2115)
 LE DAUPHIN (843-6001)
 BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000
 BROSSARD (845-5906) 12.15, 2.35, 4.55, 7.30, 9.35, Doublet, 7.00, MAIL CHAMPLAIN 465-5906 9.00, Brossard: 7.30, 9.40

PADRE NUESTRO

VERSION FRANÇAISE

7.30, 9.30

LE DAUPHIN
 BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000



Gagnant du premier prix au premier Concours International de violon, à Montréal, Vladimir Landsman interprétera le Concerto pour violon et orchestre de Sibelius, ce soir à 20h00 au Théâtre Maisonneuve. Maestro Pierre Hénu au pupitre de l'Orchestre Métropolitain dirigera aussi Mort et Transfiguration de Strauss.

L'Institut Culturel Italien de Montréal

Le Conservatoire de Musique de Montréal

présentent

SERGIO PERTICAROLI
 (Pianoforte)

Programme:

BEETHOVEN: APPASSIONATA op. 57 (1803-04)
SCHUMANN: ÉTUDES SYMPHONIQUES op. 13 (1834-35)
MUSORGIKI: TABLEAUX D'UNE EXPOSITION (1874)

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SALLE GABRIEL CUSSON
 100, rue Notre Dame Est, Montréal
 Mercredi, le 22 janvier 1986, à 20h00
 Entrée libre

Orchestre Métropolitain

Lun. 20 jan. à 20h Jeu. 23 jan.

SÉRIE MAISONNEUVE,
SÉRIE CONTEMPORAINE,

PIERRE HETU
 CHEF D'ORCHESTRE

VLADIMIR LANDSMAN
 VIOLONCELLE

BEETHOV

ARTS ET SPECTACLES

Moment'Homme: par-delà les muscles

SUZANNE ASSELIN

Troisième festival de chorégraphie et de performances masculines *Moment'Homme*. Programme A (15-16-17 janvier): Sylvain Emard; chorégraphie: Annie Dréau et Sylvain Emard; musique: Bauhaus et Tommy Dorsey. *Tom Stroud*, chorégraphie: *Under the table: wrestling with dad* (1984); chorégraphie et textes: Tom Stroud; interprètes: Tom Stroud et Marc Daigle. Programme B (18 et 19 janvier): Poonie Dodson; chorégraphie et interprétation: *Mythic evolution: Hoo doo that voo doo?* (1985); *Circumstance, Prayer* (1984). A venir: les programmes C-D-E-F-Jusqu'au 2 février. A Tangente, 842-3532.

sentés jusqu'ici au 3e festival de chorégraphie et de performance masculines *Moment'Homme* à l'espace de danse actuelle Tangente, trois chorégraphes-interprètes, Sylvain Emard, Tom Stroud et Poonie Dodson plongent, avec plus ou moins de succès, dans cette recherche intime.

Sylvain Emard est une figure de proue dans ce domaine. Voguant entre le narratif et le poétique, entre le réel et le surréel, entre lui et l'autre (une femme, Annie Dréau), Emard se débat comme il le peut dans cette drôle de relation de couple et son être intérieur pris dans un noeud de vipères. *Sans titre* est très évocateur et l'on peut parler sans se tromper d'une qualité de mouvement touchante et omniprésente.

La tête à la renverse expose un cou vulnérable, prêt à se faire gruger par les vautours de la tourmente. Animé de secousses convulsives, l'homme quitte son quotidien (sa table et son couvert) et se recroqueville sur lui-même. Le spectateur essaie vainement de lui porter secours.

Cette première chorégraphie quasi-solo d'Emard est bien construite, même si le message n'est pas toujours clair. On sent qu'il se vit là devant nous un drame personnel qu'amplifie le contraste évident entre la musique de Bauhaus et la trompette sirupeuse de Tommy Dorsey. Son récent stage en danse Butoh avec Min Tanaka et le groupe Ma-Juku à Tokyo respire par tous les pores de sa peau et nous révèle un artiste fin prêt à prendre la relève.

On ne pourrait dire de même de Tom Stroud et Marc Daigle qui s'affrontent dans une relation père-fils des plus terre à terre dans la pièce

Under the table... Ce récit, peut-être autobiographique, ne se soulevait pas du dessus et du dessous de la table où il se déroule. Le propos n'est pas intéressant en soi mais le texte tue le mouvement qui se serait mieux débrouillé sans son assistance.

Toutes les affiches quadrillant les quartiers des cafés à Montréal, s'écartent pour faire une place au géant de six pieds sept pouces de Chicago, Poonie Dodson. Dans son cas, le message politique côtoie le mystique. L'homme Noir aux États-Unis dans les années 80 a-t-il évolué?

Nous dévoilant les paramètres de sa traxime tradition, Dodson pousse l'examen jusqu'au dévoilement de son propre corps. Mais là n'est pas le propos. Dans *Mythic evolution*, il nous confronte à nos préjugés séculaires vis-à-vis l'homme Noir. Le propos est cru et direct. Le rire franc

tourne au vinaigre. L'image est encore plus dévastatrice dans sa seconde pièce *Circumstance*. Ce long fantôme tout vêtu de noir avec cagoule accentuant l'anonymat, avance péniblement sur le grésilleme d'une musique de blues, vers une chaise qui semble son seul refuge. Pris dans sa négritude, l'homme n'a d'autre choix que de philosopher sur son existence. Son salut viendra peut-être de la spiritualité. *Prayer* se campe dans une série de gestes, sans cesse répétés, qui montrent la futilité des rituels. Le propos est tranchant et le mur de Tangente, qu'il a réussi à défoncer par son énergie débordante met le point final à cette quête d'identité personnelle.

Rideau sur cette première tranche de festival qui s'ouvre mercredi sur le programme C avec Michel Angers, Pierre-Paul Savoie et Jeff Hall.

Michelle Rossignol est nommée au Conseil des arts

OTTAWA (PC) — Le Conseil des arts du Canada vient d'annoncer la nomination de la comédienne Michelle Rossignol à la direction de sa section théâtre. Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, a pour sa part annoncé des nominations dans trois agences culturelles canadiennes.

Mme Rossignol dirige actuellement la section française d'écriture dramatique à l'École nationale de

théâtre.

M. Masse a confié à M. Michel Brisbois, de Montréal, un siège au Conseil d'administration du Conseil canadien de révision des exportations de propriétés culturelles. M. Normand Carrier, du Nouveau-Brunswick, a été nommé de membre à temps partiel à la Commission canadienne de radio-télévision et des télécommunications, pour un mandat de cinq ans.

La Voix humaine

JEAN PHILIPPE BEAUDIN

La Voix humaine de Jean Cocteau et de Francis Poulenc, interprétée par le soprano Yolande Parent, accompagnée au piano par Claude Webster, dans une mise en scène de Marc Bégin. À la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce, le jeudi 16 janvier.

La Voix humaine, tragédie lyrique en un acte de Jean Cocteau et de Francis Poulenc, est l'une des très rares oeuvres opératiques à réunir un grand poète et un grand musicien. C'est sans doute ce qui explique l'extrême charge émotive qui recèle cette page dense et profondément émouvante.

Le poète Jean Chapelaine Gagnon a admirablement résumé l'action de ce petit drame qui tient en moins de quarante minutes :

« Une femme seule, dans une chambre de meurtre », dont la vie ne tient plus qu'à un fil, qu'à un appel téléphonique. Une femme qui, la veille, a tenté de se suicider parce qu'il la quitte, parce qu'elle ne supporte pas cette réalité de la séparation; elle veut plutôt croire qu'il s'agit d'une rupture temporaire. Par deux fois le téléphone sonne avant qu'elle n'entende sa voix qui lui rend la vie, qui est son « seul air respirable ». Ce dialogue, dont on ne connaît qu'un versant, celui de la délaissée, est

constamment interrompu, peut-être parce qu'il doit consommer et parfaire la rupture définitive. Mais elle, jusqu'à la fin, ne peut s'empêcher d'aimer et de se croire aimée. Ne termine-t-elle pas en répétant: « Je t'aime », mais aussi, « Coupe ? » Coupe cette conversation, coupe ce dernier fil qui me lie à toi, toi, coupe « ta voix autour de mon cou », ta poux mou, ma parole, ma vie... »

La voix de Yolande Parent est belle, très belle. Même si elle ne fut pas irréprochable, son interprétation ne manquait ni d'émotion, ni de conviction. Son chant aura été avec une intensité particulièrement tragique les moments de grandes envolées lyriques. Ce n'est qu'au cours de certains passages, purement déclarés, que la chanteuse n'est pas toujours parvenue à rendre les nuances qu'appelle le texte. Mais dans ces moments, c'est peut-être moins Yolande Parent que Marc Bégin qui aura failli à la tâche. Sa mise en scène, qui se limita à suivre vaguement les indications de Cocteau, trahissait un manque d'imagination difficilement excusable.

Au piano, Claude Webster a été un accompagnateur digne d'éloges. Discret, efficace, son jeu inspiré n'avait rien d'affecté. Il est simplement dommage que son interprétation de quelques *Voixes* de Brahms, qu'il a jouées en guise d'introduction au programme, n'ait pas été aussi enlevante.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE 286-1200

Ameublement

AMEUBLEMENT pour cuisine, salon et chambre, état comme neuf. Bon prix. — 847-5088. 21-01-86

Vente de liquidation de succession, appartement de 5 pièces, salle à manger chère, 9 morceaux, sofa victorien, lampes, articles de chemise, fauteuil chinois sculpté et table, miroirs, plateau, tapis Broadloom, table de bout, tapisserie Gobelin, etc. Service à dîner pour 12, 84 morceaux Aynsley, service à thé et café, 4 morceaux Queen Anne et plateau, 2155 Sherbrooke O. app. 5, 833-4453 de 10h à 18h. 21-01-86

Antiquités

SOFA, FAUTEUIL, berçaise, en chêne, 100 ans. 288-3303. 21-01-86

LA METEO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: la neige continuera à tomber sur le nord de la province donnant ainsi des accumulations qui atteindront 15 cm ou plus dans plusieurs secteurs. Cette neige sera parfois mêlée de pluie verglaçante sur la côte nord du St-Laurent. La dépression se déplacera vers les Maritimes lundi et occasionnera des baisses de températures sur les régions sud-ouest du Québec durant la journée. Suite au refroidissement la pluie se changera graduellement en neige. Mardi, un dégelage se produira dans l'ouest du Québec et la neige persistera dans l'est.

Ottawa-Hull: pluie se changeant en neige en matinée. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Max.: 4. Mardi: dégelage.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Charlevoix, Rivière-du-Loup: pluie parfois forte. Max.: 4. Mardi: dégelage.

Estrie-Beauce: pluie parfois forte. Températures stationnaires à près de 10. Mardi: neige.

St-Laurent: pluie parfois mêlée de pluie verglaçante se changeant en neige. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Max.: zéro. Mardi: dégelage.

Saguenay: pluie. Températures stationnaires à près de zéro. Mardi: neige.

La Tuque, réserve des Laurentides: neige. Accumulation totale de neige de 5 à 10 cm. Max.: zéro. Mardi: dégelage.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: neige mêlée de pluie verglaçante. Accumulation de neige de 5 à 10 cm. Max.: 0. Mardi: neige.

MONTREAL

Pluie se changeant en faible neige en après-midi. Accumulation de neige près de 5 cm. Max.: 2. Mardi: dégelage.

LEVER DU SOLEIL 7 h 28 COUCHER: 16 h 42

QUEBEC

Abitibi, Témiscamingue: dégelage en matinée. Ensoleillé avec passages neigeux par la suite. Max.: 5. Mardi: généralement ensoleillé.

Réservoirs Cabonga et Gouin: neige en matinée. Dégelage en après-midi. Accumulation totale de neige de 10 à 15 cm. Max.: 3. Mardi: généralement ensoleillé.

App./Logements

OUTREMONT 7 1/2, non-chauffé, à louer. Appeler, soir après 5h. 739-0886. 22-01-86

MONTREAL-NORD, bas triplex, 9 pièces, chauffé, juillet, 700\$, 324-9727. 21-01-86

ANJOU: 4 1/2, sous-sol, ménage frais fait, libre immédiatement, 285\$/mois, 355-3823, 355-3920. 21-01-86

Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAU, construction nouvelle, 1,000 pi.carr., rue Bern — La Gauchetière. Idéal pour professionnel. 273-2342, soir: 697-4647. 25-01-86

MONTREAL-NORD, COIN SHERBROOKE/UNIVERSITE, espace à bureaux, neuf, environ 1,500 pi.carr. ou moins, service de salle de conférence ou de réception disponible. METRO McGill, 286-1650. 21-01-86

Chalets à louer

MONTEMBLANC, 8-10 personnes, foyer. Fin de semaine, semaine, saison permis de boisson. Sur la Rivière-Sud, à partir de 59 900\$ US, 20% comptant. Revenu garanti par bail, brochures et vidéos. Villages de Longwood, 7200, Hutchison, Montréal. 277-7891. 21-01-86

Automobiles

RELIANT 84, 2 portes, servos, radio AM/FM, 19 000\$. 8 300\$. 401-61-01-86

PLYMOUTH FURY 77, 62 000\$. 10 000\$. 401-61-01-86

FORD LTD LANDAU 1979, sièges baquets velours, carburateur neuf, peinture 84. 4 200\$. — 325-4441. 21-01-86

Commerces à vendre

CARAIRES, intéressante opportunité, en réfrigération. Bon chiffre d'affaires. Contactez: 585-2163. 21-01-86

LONGUEUIL, EPICERIE, incluant bâtisse avec revenus, équipement et inventaire de 35 000\$. Prix demandé: 175 000\$. Int.: 649-1425, 670-4506. M. Gordin. 21-01-86

Condominiums à louer

P.A.T. condos neufs, très luxueux, occupation immédiate ou plus tard, 41%, insonorisés, planchers béton, stationnement avec prise électrique, armoires en chêne, grande rampe intérieure, cabanon intérieur pour bicyclettes. S'adresser à 800 Tricentenaire 642-6484 ou 642-3194. 08-02-86

Condominiums à vendre

CONDOS, VILLERAY, style loft, 58 000\$, de 68 000\$, 5%, 6%, de luxe, neuf, foyer, 2 et 3 chambres à coucher, salle à dîner, cuisine, design spécial, idéal pour professionnel, stationnement Christophe-Colomb et Rosemont, 5 min. du métro, 331-7739, 331-5291. 27-01-86

Cours

DEVENEZ ANNONCEUR à la radio. Cours débutant du 20 et 25 janvier. C.F.C. 842-0050. 01-02-86

Déménagements

A A A ALBAINE 35\$ l'heure. Boite 16 à 24 pi., assurance. Minimum 2h local et longue distance. 721-4951. 08-02-86

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagement, en tout genre, déménagement gratuit. 937-9491. J.N.O.

Maisons de campagne à louer

CANTONS DE L'EST: beau bungalow québécois, 6 1/2 sous-sol, perché sur une vue fantastique, à Asbestos. 1-819-879-8237, Montréal: 937-0342, 731-1948 soir. 22-01-86

RECOURS COLLECTIF

Le Bureau de Crédit de Montréal, et ou ses associés occultes, vous nuisent-ils comme moi, dans vos opérations d'affaire ou dans vos transactions financières, à cause des rappels continus, qu'ils font de vos libérations de faillite. En faisant état de votre libération, ils font tacitement rappel de votre faillite.

Cette divulgation induite, est ILLÉGALE ET DISCRIMINATOIRE!

Mettons fin à ce chantage.

« Une libération de faillite » doit: Ipso facto, faire détruire tous les dossiers noirs.

ENSEMBLE, VOYONS-Y!

Ecrivez à Jacques Laurendeau, Président.

M. Baignoleau Ltée.

980, Ouimet, St-Laurent, H4L 3P7

Divers

À VENDRE: 4 comptoirs à bijoux, vieux coffre-fort très lourd, cascade enregistreuse. 6 000\$. 264-5314. 24-01-86

Espaces commerciaux à louer

40 000 pi. carr. avec quoi pour camion, 35 pi. hauteur libre, 2355, Ville-Marie, à l'est de Viau, angle Hochelaga. 381-9903, Marty. 25-01-86

Chalets à vendre

ESTEREL, chalet 5 pièces, bien meublé, voisinage huppé, vue superbe Lac Masson, idéal l'été comme hiver, abductif 45 000\$. 672-4001. 21-01-86

Espaces commerciaux à louer

REZ-DE-CHAUSSEE, 16 000 pi. avec ou moins 2 000 pi.carr. bureau. Expédition au niveau camion et au niveau de plancher. Gicleurs, chauffé, plafond élevé, 550 volts. 768-6641. 21-01-86

Hypothèques

FINANCEMENT, 1ère et 2ème hypothèque, prêt de rénovation, prêt personnel par notaire ou autres, acceptation en 48 heures. 284-0363. 6-2-86

Offres de services

AVEC LICENCE, menuiserie générale, plâtre, glyco, peinture, spécialisation porte et fenêtre. 527-7782. 27-01-86

Offres de services

RENOVATIONS GENERALES, finitions tous genres, bons prix. Assurances et permis. 661-5138 — 525-6294. 13-02-86

Offres de services

FAITES LAVER vos tapis, murs, plafonds, et peintures, après les Fêtes, par des experts, à prix modiques. — 491-0749. 05-02-86

Maisons de campagne à louer

CANTONS DE L'EST: beau bungalow québécois, 6 1/2 sous-sol, perché sur une vue fantastique, à Asbestos. 1-819-879-8237, Montréal: 937-0342, 731-1948 soir. 22-01-86

Propriétés à revenus à vendre

100,000\$ comptant requies, pour propriétés non-commerciales, à Rosemont. Achetez sérieux seulement. Irving Singer, 483-2307, 735-6491, Im. Gloria Inc. Courter. 25-01-86

Propriétés commerciales à vendre

METRO LIONEL-GROULX, semi-commerciale, bien située, avec deux résidences. — 739-3451. 13-02-86

Propriétés à vendre

STE-JULIE, HAUTS BOIS, split 4 chambres, 13,600 pi.carr., boisé, clôture, garage, 649-4247. 21-01-86

Santé

PRODUITS NATURELS garantis à 100% pour perte ou gain de poids. (BAS PRIX) 354-6882. 25-01-86

Téléviseurs/Stéréos Vidéo

MAGNETOSCOPE VHS Sharp 4 titres, Robert. 691-0926 ou 698-2128. 21-01-86

Terrains à vendre

À LAVAL Ste-Dorothée, un mille ouest autoroute 13, terrains prêts à construire. 622-8122, 668-7874. 25-01-86

Offres de services

FERAIS PEINTURE, tapisserie, pose de tapis et prélat, réparations, expérience, 376-3575. 23-01-86

Offres de services

À BON MARCHÉ, peinture, plâtre, tapisserie, estimation gratuite, garantie. 256-8909. 21-01-86

Offres de services

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur, Documents divers, C.V. révision, traduction, rédaction. Ramtete 598-9214. J.N.O.

On demande

PLANCHER Sablage, finition, plâstruc, polyuréthane, 37 ans expérience. Prix raisonnable. 270-5868. 05-02-86

Propriétés à revenus demandées

BESON PROPRIÉTÉS à revenus, 8 à 30 logements, pour vente rapide. Ginette Lapointe, immeubles St-Marc. Courtes. — 374-2215. 22-01-86

Propriétés à revenus demandées

ACHETERAIS PROPRIÉTÉS à revenus, sans comptant ou balance d'hypothèque. — 388-6417. 22-01-86

Propriétés à revenus demandées

TROIS-RIVIÈRES, 30 appartements. Particulier. Revenu 120 000\$. Soir (819) 379-6490. 21-01-86

DECES

TELLIER, Dr Gilles. — À Montréal, le 16 janvier 1986, est décédé, après une longue maladie, Dr Gilles Tellier, omnipraticien. Il avait pratiqué la médecine à la Clinique Médicale Ahuntic, aux hôpitaux: Sacré-Coeur, Fleury et Notre-Dame de la Merci, ainsi qu'au Centre Berthiaume-Dutremblay et Édouard Laurendeau. Il laisse dans le deuil, son épouse Jeanne Piehl, ses enfants, Philippine André et Lucie (Claude-Gendron), sa belle-mère Mme Irène Tellier, ses frères, belles-sœurs, beaux-frères, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles ont eu lieu samedi 18 janvier, à une heure, en l'église St-Joseph de Bordeaux. Direction des Salons Urgel Bourcier Liée.

Un mot nous échappe... le petit Robert le ratrape.

LES MOTS CROISES

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

Horizontalement

1—Fatigant. — Administration chargée de calculer et de percevoir les impôts. — Qui ressemble à un uccéto. — Chrome. — Assujettir avec des coils. — Emotion. — Ile Prince Édouard. — Conspuas. — Solipède. — Incendie. — Poblions. — Toute chose écrite. — Peu de chose. — D'un verbe gai. — Se prononce d'une seule émission de voix. — Vidiez l'eau d'une embarcation. — Grain farineux, excellent aliment. — Canal de sortie de l'eau d'un moulin. — Docteur de la loi, chez les musulmans. — Grande fête. — Fait entrer dans un gracc. — Lettre grecque (16ième).

Verticalement

1—Satan. — Le même en nature. — Chute prématurée des cheveux. — Favorable. — Qui s'occupe. — Bonnet de police. — Unité monétaire d'Extrême-Orient. — D'égalé pression. — Modèle idéal. — Cérium. — Repli du corps du serpent. — Tissu végétal. — Tire fréquemment et de façon désordonnée. — Perroquet. — Saint. — Bleu. — Être imaginaire. — Fleuve né dans les Cévennes. — Porta de bas en haut. — Genre. — Aluminium. — Fourrure provenant des carnisseries du genre mouffette. — Qui méprise la religion. — Jette des cris. — Prénom masculin.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

NASALITTE AIA
ORPHALINE AIA
MIE GENTILIE
BACHE TOREER
RUI SALARIE
AFFECTION N
BOUR SM REC
LUCR ET RA
ELISION AIA
MOTAGIE AIA
MIE GENTILIE
ORFEERIE SU

SPORTS

Chelios de retour contre les Nordiques ce soir Soetaert blanchit les Islanders

(PC) — Doug Soetaert connaît la meilleure saison de sa carrière. Il a enregistré, samedi, son troisième jeu blanc en 12 matchs seulement, et de plus qu'à sa meilleure saison à Winnipeg (1981-82) dans la victoire du Canadien contre les Islanders de NY, 3-0.

« J'étais au bon endroit, au bon moment », a-t-il expliqué.

Choisi la première étoile du match, Soetaert a obtenu une chaleureuse ovation à l'issue de la rencontre et, dans le vestiaire, il a reçu les félicitations de Patrick Roy, qui n'était pas un uniforme, samedi.

« Je sais que l'entraîneur (Jean Perron) a confiance en moi. Je n'aime pas le système à trois gardiens mais je n'ai guère le choix. Je n'ai cependant pas apprécié qu'on dise que la direction a acheté mon silence. Ce n'est pas vrai », a-t-il ajouté.

Soetaert a effectué plusieurs arrêts difficiles au cours du match. Il a notamment privé Denis Potvin d'un but certain en saisissant son tir frappé de façon spectaculaire, au premier engagement.

« Je n'en croyais pas mes yeux », a affirmé Potvin.

Richer: visière
Blessé sous l'oeil droit, Stéphane Richer a dû quitter le match dans les premières minutes du troisième engagement et il n'est pas revenu au jeu par la suite. Il n'a pas été coupé.

« J'ai eu peur. Ça m'a ébranlé. Je reprends la visière dès demain, a-t-il révéilé.

Richer a été atteint par un coup de bâton de Paul Flatley. Il s'est agenouillé pendant quelques secondes avant de retourner au banc de l'équipe.

Rappelé des Canadiens de Sherbrooke, le défenseur Gaston Gingras a par ailleurs joué un bon match, hier. Il a même été utilisé sur le jeu de puissance à la fin de la rencontre.

« J'étais nerveux mais je suis satisfait », a-t-il dit.

À sa première présence, Gingras a perdu son bâton en tentant de mettre en échec Michael Bossy dans le coin de la patinoire.

« Bossy a de l'expérience. Il a frappé mon bâton. Je ne l'ai pas échappé », s'est-il défendu.

L'entraîneur Jean Perron s'est dit satisfait du travail de Gingras mais il a indiqué qu'il attendra d'avoir des nouvelles fraîches de Chris Chelios (genou), notamment, qui devrait revenir au jeu contre les Nordiques, ce soir.

Tom Kurvers soigne également une blessure à la hanche et Petr Svoboda ressent des malaises à l'épaule gauche.

D'autre part, Randy Bucyk a réussi son premier but dans la Ligue nationale et tout laisse croire qu'il demeurera avec l'équipe pendant quelque temps... surtout que Steve Rooney traverse une période difficile.

Nombreux blessés
Les défenseurs du Canadien tombent comme des mouches.

Blessé à la même épaule que plus tôt cette saison, à la suite de deux robustes mises en échec subies lors du

match de samedi, contre les Islanders, Petr Svoboda sera absent pour au moins une semaine. Il souffre d'une sévère contusion.

Et comme si ce n'était pas assez, Tom Kurvers a quitté l'entraînement d'hier, victime d'une amygdalite, et il ne pourra jouer avant au plus tôt jeudi au Minnesota. Il faisait 104 degrés de fièvre.

Chris Chelios sera heureusement en mesure de faire un retour au jeu.

L'entraîneur Jean Perron a préféré attendre jusqu'à ce matin avant de prendre une décision, à savoir s'il rappellerait un défenseur de Sherbrooke ou s'il utiliserait un 13e attaquant (Steve Rooney).

John Kordic serait le joueur élu puisque le règlement empêche de rappeler Kent Carlson moins de sept jours après avoir été cédé à la filiale de la Ligue américaine. Réjean Cloutier est le seul autre défenseur de l'organisation du Canadien.

Perron n'a pas caché que le fait que Gaston Gingras devienne soudainement son cinquième défenseur est un facteur à considérer. Sans compter que Chelios ne devrait pas être au meilleur de sa forme après une absence de plusieurs semaines.

« La lutte dans notre division est tellement serrée que si nos défenseurs continuent de tomber, c'est une question de temps avant que nous éprouvions des difficultés », a admis Perron avant même de savoir qu'il perdait les services de Kurvers.

« Un joueur de la Ligue américaine demeure un joueur de la Ligue américaine, a-t-il ajouté, et Svoboda jouait très bien depuis quelque temps. Il n'y a pas un gars capable de jouer avec Larry Robinson de la façon dont il le faisait. C'est plus facile de remplacer des joueurs d'avant ».

Richer et Carbonneau
Mais l'entraîneur n'aura pas le temps de faire puisque les blessures subies samedi par Stéphane Richer et Guy Carbonneau, exemptés de l'entraînement hier, ne sont pas sérieuses.

Richer portait néanmoins un immense bandeau au-dessus de l'oeil gauche.

« Il avait un morceau de diachylon dans l'oeil, a signalé Perron ». Il a été touché par le bâton de son coéquipier Bobby Smith, qui avait été soulevé par celui de Pat Flatley. Carbonneau avait été atteint d'une rondelle à la cheville.

Par ailleurs, Mike McPhee a aggravé sa blessure à la cheville en s'entraînant et il sera absent pour au moins une autre semaine.

Blessé à la main, le défenseur Rick Green est absent du jeu pour une période indéterminée.



L'arbitre Randy Mitton doit retenir Gilbert Delorme, des Nordiques, qui veut s'en prendre à Torrie Robertson, des Whalers, au cours de la première période du match de samedi.

Deuxième revers d'affilée contre les Whalers Les bévues coulent les Nordiques

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Bon, il semble bien que les Nordiques soient revenus au bas de leur saison en dents de scie.

Ils ont encaissé samedi soir au Colisée une troisième défaite consécutive et une deuxième en 24 heures aux mains des Whalers de Hartford au compte de 5-2.

Un manque de discipline en début de troisième période a permis à Risto Siltanen d'enfiler deux buts en avantage numérique pour briser l'égalité 2-2 et assurer le gain aux siens.

Greg Malone et surtout Paul Gillis ont commis des fautes stupides pour ouvrir la porte aux Whalers.

À la décharge des Fleurdelisés, il faut souligner que leurs rivaux ont disputé un match sans bavure.

Forts en échec-avant, rapides et bien coordonnés dans leurs mouvements, les Whalers n'ont jamais vraiment été en péril en dépit des efforts louables de leurs adversaires.

Qui plus est, ils ont dû se débrouiller sans la présence de leur locomotive en attaque, Ron Francis, blessé en première période.

Francis avait marqué le premier but du match.

Dave Tippett a également déjoué deux fois Mario Gosselin, de retour

devant le filet après une absence de trois semaines.

Dave Babych a connu un très fort match en défense en plus d'amasser trois aides.

Chez les Nordiques, Dale Hunter (son 13e) et Paul Gillis (11e) ont été les seuls à tromper Mike Liut, très solide aux moments importants.

Dès le début de la rencontre, on s'est vite rendu compte qu'il n'y aurait pas répétition de l'orgie de buts de la veille à Hartford.

Chacun a mis l'accent sur la défensive, ne laissant pas une grande marge de manoeuvre à l'autre.

Une bataille de tous les instants, le long des rampes, dans les coins de patinoire où on ne faisait pas de quartier.

Le seul but du premier tiers a été l'oeuvre de Ron Francis à 11:17 minutes, cinq secondes après la fin d'une pénalité à Gilbert Delorme.

Francis blessé
Même si les deux rivaux ont dirigé 10 tirs chacun vers le filet, les visiteurs ont eu un léger avantage dans le jeu grâce surtout à un jeu serré d'échec-avant.

Les Whalers ont cependant perdu les services de leur capitaine et meilleur marqueur, Ron Francis.

Ce dernier a subi une entorse à une cheville après être tombé sur la glace avec Mike Eagles à 14:04 minutes.

Liut s'est illustré devant Anton Stastny et son frère Peter a raté une excellente chance en fin de période à cause son coéquipier Robert Picard qui est allé choir dans le filet.

Les Nordiques ont repris du poil de la bête au deuxième engagement. Ils ont dominé surtout en première demie et Dale Hunter a vu ses efforts récompensés quand il a nivelé la marque 1-1 à 9:39 minutes.

Son tir du côté du filet a ricoché sur un joueur des visiteurs avant de traverser la ligne rouge.

Un but peut-être chanceux mais les locaux l'avaient bien mérité par leur travail inlassable.

La joie des amateurs a été de courte durée cependant car Dave Tippett a relancé les siens en avant 2-1, 18 secondes plus tard.

Il a pris une passe de Jarvis juste en avant du but et il n'a pas donné de chance à Gosselin.

Avant la fin de la deuxième période, Paul Gillis complétait les efforts de Eagles et Greg Malone pour égaliser de nouveau le pointage à 17:33.

Liut a empêché les Fleurdelisés de prendre pour la première fois les devants en fermant la porte à Goulet et Anton lors d'avantages numériques.

Gosselin a réalisé son meilleur arrêt contre Wayne Babych.

Whalers 5, Nordiques 2
Première période
1—Hartford, Francis 19
W. Babych, Quenneville 11:17
Pénalités — Ferraro 4:28, Delorme 4:58, Goulet 5:12, Stastny 6:12, Robertson 6:12, Delorme 6:13, Quenneville 6:13, Hunter 6:14, D. Babych 6:18, Palement 6:18.

Deuxième période
2—Québec, Hunter 13
Rochefort 9:39
3—Hartford, Tippett 9
Jarvis, MacDermid 9:57
4—Québec, Gillis 11
Malone, Eagles 17:33
Pénalités — Goulet 2:54, Hartford banc (purgée par Robertson) 4:49, McDermid 10:32, Turgeon 10:32, Gillis 14:53, Murzyn 14:53, Gillis 17:33, Robertson 17:36, Shaw 17:48.

Troisième période
5—Hartford, Siltanen 6
Evanson, D. Babych 3:28
6—Hartford, Siltanen 7
D. Babych, W. Babych 7:01
7—Hartford, Tippett 10
Gavin, D. Babych 19:16
Pénalités — Malone 4:28, Delorme 4:58, Gillis 6:52, Jarvis 7:47, Robertson 7:47, Moller 13:16, Quenneville 13:16, Bothwell 14:58, D. Babych 16:38, Palement 17:38.

Tirs au but
Hartford 10 11 6 — 27
Québec 10 14 4 — 28
Gardiens — Hartford, Liut; Québec, Gosselin.
Assistance — 15,012.



Ça ne passe pas, semble dire Craig Ludwig (17), du Canadien, à Duane Sutter, des Islanders, alors qu'il lui barre le chemin près de la clôture.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE						
Division Prince-de-Galles						
Section Charles Adams						
	p	g	p	n	bp	bc
MONTRÉAL	45	25	16	4	206	160
QUÉBEC	45	25	18	2	188	157
HARTFORD	44	23	20	1	183	171
BOSTON	44	20	17	7	170	158
BUFFALO	44	20	19	5	163	154
Section Lester Patrick						
PHILADELPHIE	46	33	13	0	206	138
WASHINGTON	44	27	13	4	175	144
ISLANDERS NY	45	19	17	9	177	165
RANGERS NY	45	21	21	3	161	153
PITTSBURGH	45	20	20	5	174	167
NEW JERSEY	43	15	27	1	160	202
Division Clarence Campbell						
Section James Norris						
CHICAGO	44	21	18	5	198	197
ST-LOUIS	43	19	18	6	167	172
MINNESOTA	44	18	18	8	180	167
TORONTO	43	12	26	5	170	210
DETROIT	45	9	31	5	148	244
Section Connie Smythe						
EDMONTON	46	32	10	4	243	184
CALGARY	44	20	21	3	180	172
WINNIPEG	47	15	27	5	170	215
LOS ANGELES	44	14	24	6	160	218
VANCOUVER	46	13	27	6	164	195

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC						
Vendredi						
Drummondville 8, Laval 3	T-Rivières 6, Granby 3	Verdun 9, Longueuil 3	Shawinigan 7, Chicoutimi 3	St-Jean 6, Hull 5		
Mardi						
Longueuil à Chicoutimi	Granby à Hull					
Hier						
Longueuil à Chicoutimi	Granby à Hull					
CLASSEMENT						
	p	g	p	n	bp	bc
HULL	47	33	14	0	255	171
DRUMMONDVILLE	46	28	16	4	234	200
VERDUN	48	28	16	2	252	230
ST-JEAN	47	23	22	2	225	243
SHAWINIGAN	47	22	23	2	227	224
CHICOUTIMI	47	21	22	4	253	230
LAVAL	45	22	22	1	233	247
T-RIVIÈRES	40	20	25	2	227	231
GRANBY	47	13	31	3	212	294
LONGUEUIL	47	13	32	2	207	254

Slalom géant d'Oberstauffen

Passe de deux pour Vreni Schneider

OBERSTAUFEN, RFA (AFP) — La Suisse Vreni Schneider semble décidément imbattable cette année en slalom géant. Elle a en effet remporté hier le deuxième géant de la saison de Coupe du monde féminine de ski alpin à Oberstauffen (sud-ouest de la RFA), après s'être adjugée celui de Maribor (Yougoslavie) le 6 janvier.

Un écart confortable de 92 centièmes de seconde séparait à l'arrivée la jeune Suisse de l'Allemande de l'Ouest Michaela Gerg, deuxième, et 1.31 seconde de sa compatriote Michela Figini, championne du monde et championne olympique de descente.

« Je ne croyais pas tout d'abord à ma victoire, car dans la seconde manche j'ai été déportée de presque trois mètres avant la fin, a expliqué la gagnante. J'ai cependant réussi à retrouver ma ligne. Ma bonne condition physique actuelle m'a permis de me sortir de cette délicate situation ».

Skiant à la perfection, dans un style coulé, Schneider s'est joué de toutes les difficultés de la piste de l'Alpsee-Staufen dont la neige, durcie artificiellement dans la première manche, mais devenue collante dans la seconde, a été fatale à de nombreuses concurrentes. Les Allemandes de l'Ouest Marina Kiehl, vainqueur du super-géant de Sestrières (Italie) et Traudi Haecher de celui de Puy-Saint-Vincent (France) sont ainsi tombées dans la première manche.

« Je suis extrêmement contente de cette deuxième place, a dit Gerg. J'ai en effet profité du fait que les pentes abruptes et plus techniques me réussissent mieux que celles plus douces, comme les descentes de Badgastein et de Puy-Saint-Vincent, où je n'ai pas réalisé de bons résultats. Je suis très confiante cette saison et je me sens capable de gagner. Car j'avais décidé d'attaquer. Dans la deuxième manche, il fut cependant plus difficile d'obtenir un bon résultat étant donné le changement de la neige devenue collante ».

Tir groupé des Suissesses
La Suisse Maria Walliser, quatrième meilleur temps de la première manche, dans la seconde. La championne du monde de slalom géant, l'Américaine Diann Roffe, tombait également. Les skieuses helvétiques en profitaient pour réussir un tir groupé en prenant les troisième et quatrième places grâce à Michela Figini, tenante de la coupe du monde, et Erika Hess.

« Cette troisième place me satis-

fait entièrement, a révéilé Figini. Je suis d'autant plus heureuse que j'ai réussi à battre ma compatriote Erika Hess. J'espère faire encore mieux aujourd'hui dans le deuxième slalom géant d'Oberstauffen ».

Créditée de 1.46 seconde de retard à la première manche sur Schneider, la jeune Autrichienne Anita Wachter se classait cinquième.

L'Américaine Tamara McKinney (sixième), l'Autrichienne Sigrid Wolf (septième), l'Allemande de l'Ouest Regine Moesenechner (huitième) et deux Françaises, Malgorzata Mogore-Tlalka (neuvième), récemment autorisée à courir pour l'équipe de France, et Anne-Flore Rey (10e) prenaient les places d'honneur.

D'autre part, la Canadienne Diana Haight, de Fruitville en Colombie-Britannique, prenait la 18e place avec un temps de 2:19.34, suivie de

Liisa Savijarvi, de Bracebridge en Ontario, qui a conclu les deux slaloms en 2:19.43. Karen Percy, de Banff en Alberta, a terminé au 23e rang avec un combiné de 2:20.52.

La Québécoise Josée Lacasse, de Brossard, a pour sa part terminé au 32e rang dans le premier slalom, ne se qualifiant pas pour le second.

« Nous sommes malheureux des résultats de nos skieuses canadiennes, a avoué l'entraîneur canadien en slalom, Max Gartner. Ils peuvent faire beaucoup mieux. À leur défense, les conditions et la rapidité des dénivellations n'ont pas joué en leur faveur ».

Les skieuses se retrouveront aujourd'hui à Oberstauffen pour un deuxième slalom géant remplaçant celui de Pfronten (RFA) annulé en raison de la pluie.



Lloyd Langlois, de Magog, exécute un triple saut avec vrille pour remporter la médaille d'or aux épreuves masculines de ski acrobatique tenues hier à Lake Placid.

Balayage canadien à Lake Placid

LAKE PLACID, New York (AP) — Lloyd Langlois, de Magog, a enlevé la médaille d'or dans ce qui s'est avéré un véritable balayage canadien, hier, aux épreuves masculines de sauts à la Coupe du monde de ski acrobatique qui s'est déroulée à Lake Placid, dans l'Etat de New York.

Langlois a effectué un triple saut avec vrille à son dernier essai qui lui a permis de passer de la 11e à la première position avec un score de 117.040 points, la meilleure marque accordée par les juges au cours de la compétition.

Il a terminé avec un total de 193.670, soit 845 seulement devant un autre Québécois, Yves Laroche, du Lac Beauport. Chris Simboli, d'Ottawa, a complété le balayage canadien en terminant troisième avec un cumulatif de 192.745.

Alain Laroche, également du Lac Beauport, et André Ouimet, de Montréal, ont terminé respectivement cinquième et 13ème.

Chez les dames, la Suédoise Karin HERNSKOG a mérité l'or devant l'Américaine Maria Quintana et Anna Fraser, d'Ottawa.

Hernskog a amassé 134.61 points, contre 131.37 pour Quintana et 127.73 pour Fraser qui avait remporté l'épreuve samedi.

La Coupe du monde de ski acrobatique se transporte maintenant à Breckenridge, au Colorado, où les compétiteurs se disputent deux épreuves de ballet et une épreuve de bosses jeudi et vendredi prochains.

